

Année 2007

LE MALINOIS DANS LA POLICE FERROVIAIRE



THESE

Pour le

DOCTORAT VETERINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Lydiane, Claudie WYSOCKI

Née le 18 octobre 1982 à Chauny (Aisne)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. MAILHAC

Maître de conférences à l'ENVA

Assesseur : M. COURREAU

Professeur à l'ENVA

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur COTARD Jean-Pierre

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: MM. BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, LE BARS Henri, MILHAUD Guy, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur - Adjoint : M. DEGUEURCE Christophe, Professeur

<p>-UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur* Mlle ROBERT Céline, Maître de conférences M. CHATEAU Henri, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE , MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur</p> <p>-UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE M. BRUGERE Henri, Professeur Mme COMBRISON Héléne, Professeur* M. TIRET Laurent, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur * M. TISSIER Renaud, Maître de conférences M. PERROT Sébastien, Maître de conférences</p> <p>-UNITE : BIOCHIMIE M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE D'HISTOLOGIE , ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. CRESPEAU François, Professeur M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur * Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences</p> <p>-DISCIPLINE : PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. MOUTHON Gilbert, Professeur</p> <p>-DISCIPLINE : GENETIQUE MEDICALE ET CLINIQUE M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur Mlle ABITBOL Marie, Maître de conférences</p> <p>-DISCIPLINE : ETHOLOGIE M. DEPUTTE Bertrand, Professeur</p> <p>-DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Ingénieur Professeur agrégé certifié</p>
---	---

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. FAYOLLE Pascal, Professeur - Adjoint : M. POUCHELON Jean-Louis , Professeur

<p>- UNITE DE MEDECINE M. POUCHELON Jean-Louis, Professeur* Mme CHETBOUL Valérie, Professeur M. BLOT Stéphane, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences Mme MAUREY Christelle, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. DENOIX Jean-Marie, Professeur M. AUDIGIE Fabrice, Maître de conférences* Mme GIRAUDET Aude, Professeur contractuel Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel M. PICCOT-CREZOLLET Cyrille, Maître de conférences contractuel</p> <p>-UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, Maître de conférences* (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mlle CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mlle LEDOUX Dorothée, Maître de conférences contractuel (rattaché au DPASP)</p>	<p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences Mlle RAVARY Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences contractuel M. HIDALGO Antoine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE RADIOLOGIE Mme BEGON Dominique, Professeur* Mme STAMBOULI Fouzia, Maître de conférences contractuel</p> <p>-UNITE D'OPHTALMOLOGIE M. CLERC Bernard, Professeur* Mlle CHAHORY Sabine, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur M. POLACK Bruno, Maître de conférences* M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARIIGNAC Geneviève, Maître de conférences contractuel Mlle HALOS Lénaïg, Maître de conférences</p> <p>-UNITE DE NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur * M. GRANDJEAN Dominique, Professeur</p>
---	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences

<p>-UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur* Mme HADDAD/ HOANG-XUAN Nadia, Maître de conférences Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences</p> <p>-UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : BIOSTATISTIQUES M. SANAA Moez, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. COURREAU Jean-François, Professeur M. BOSSE Philippe, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences* Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur (rattachée au DSBP) M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences M. ADJOU Karim, Maître de conférences</p>
--	--

Mme CALAGUE, Professeur d'Education Physique

* Responsable de l'Unité

AERC : Assistant d'Enseignement et de Recherche Contractuel

REMERCIEMENTS

J'adresse mes vifs remerciements à Monsieur le Professeur _____ qui m'a fait le grand honneur d'accepter la présidence du jury, ainsi qu'à Messieurs le Docteur MAILHAC et le Professeur COURREAU qui m'ont guidée dans l'élaboration de ce travail.

Je tiens également à remercier le Maître de Chenil de la Police Ferroviaire, Monsieur LE GRAS qui m'a autorisée à me rendre aux entraînements des chiens de la Police Ferroviaire, à Villeneuve.

Merci aux éducateurs canins de Villeneuve St Georges, Monsieur VAUTHIER et Monsieur NOURRY, qui m'ont initiée à la cynophilie, ainsi qu'à tous les maîtres-chiens de la Police Ferroviaire qui ont bien voulu me faire partager leur passion du chien.

Merci aussi à Monsieur GARIVET pour toutes ses précieuses informations, ainsi qu'à son illustre Cyrol.

Merci enfin à Cyriaque, Claudie, Florian, Dorine, Alexandre et Hyacinthe, pour leur aide et leur soutien.

A Victorine et Aude

Table des matières

INTRODUCTION	5
PARTIE I : HISTORIQUE	7
I) GENÈSE DU MALINOIS, CHIEN DE TRAVAIL	9
A) Le chien de berger	9
1) Du chien de défense au chien de conduite.....	9
a) Changement de rôles du chien de berger.....	9
b) Répercussions sur le chien de berger	9
2) Expansion du chien de conduite	10
3) Chien de conduite, un rôle peu à peu inutile	10
B) La reconversion : du chien de Berger au chien de défense	11
1) Genèse de la race Berger belge : recherche d'un équilibre entre le « beau » et le « bon »	11
a) Création d'une race de chien de Berger belge	11
b) Premières épreuves sur moutons : 1 ^{er} et 2 mai 1892	12
c) Vers l'émergence d'un type poil court charbonné.....	13
2) Le Malinois, un chien bien dressé	14
a) Fondation du Club malinois : 18 novembre 1898	14
b) TJOP et DEWET, les premiers Malinois : équilibre entre le « beau » et le « bon ».....	14
c) Le Malinois, du chien de berger au chien de défense	15
3) Emergence du Malinois, chien de travail	19
a) Emergence du Malinois à travers les conflits.....	19
b) Expansion du Malinois dans les pays limitrophes.....	20
c) Le Malinois : redoutable concurrent du Berger allemand	21
II) INTRODUCTION DU MALINOIS DANS LA POLICE FERROVIAIRE	23
A) Evolution de l'activité cynophile à la Police Ferroviaire	23
1) Introduction du chien à la Police Ferroviaire	23
2) Evolution des effectifs.....	23
a) 1995, développement de l'activité cynophile	23
b) 2003, diminution des effectifs.....	23
c) A l'avenir, vers une expansion de l'activité cynophile ?	24
3) Evolution du choix des races : toujours plus de Malinois	24
a) Jusque 2000, hégémonie du Berger allemand	24
b) Dès 2000, introduction de Malinois	24
c) Effectifs actuels.....	24
B) Qualités du Malinois prisées à la Police Ferroviaire	25
1) Une morphologie avantageuse	26
a) Apparence générale.....	26
b) Taille	26
c) Tête	27
d) Corps.....	28
e) Membres	29
f) Robe	30
2) Des qualités sensorielles complémentaires au maître	31
a) Une vision nocturne	31
b) Une ouïe très fine.....	32
c) Un excellent odorat	33
3) Un caractère très vif	36
a) Une extrême sensibilité.....	36
b) Un fort tempérament.....	36
c) Une hyper-réactivité.....	36
d) Une extrême affectivité.....	37
e) Une énergie débordante.....	37
4) Des aptitudes très diverses: polyvalence du Malinois	38
a) Un élève brillant.....	38
b) Un excellent chien de défense.....	39
c) Un bon chien de recherche	39
C) Encadrement du Malinois à la Police Ferroviaire	40
1) Le maître-chien	40
2) Les éducateurs canins.....	40
3) Le maître de chenil.....	40
4) Les vétérinaires	40

PARTIE II : ACQUISITION DES MALINOIS.....	41
I) PROVENANCE	43
II) VISITE D'ACHAT	45
A) Critères de choix	45
1) L'âge : entre 8 mois et 2 ans.....	45
2) Le sexe : uniquement des mâles	45
3) Les critères physiques : conformité au standard.....	46
4) Les critères psychiques.....	46
a) Une bonne capacité d'adaptation à des milieux différents	46
b) Etre sociable.....	47
c) Un caractère stable	47
d) Un bon équilibre nerveux.....	47
e) Etre agressif, mais contrôlable par l'homme	48
f) Une bonne motivation au jeu.....	48
B) Tests cynotechniques	49
1) Chez le vendeur.....	49
a) Test de sociabilité.....	49
b) Aisance dans le milieu	49
c) Test de vigilance	49
d) Première appréciation du mordant	50
2) A la SNCF : le pré-requis	50
a) L'adaptation aux milieux	50
b) La motivation à l'objet	51
c) L'équilibre nerveux	51
d) Le mordant et la stabilité du caractère	51
e) L'acceptation de l'autorité de l'homme	51
f) Le port de la muselière	52
C) Visite vétérinaire.....	53
1) Examen général.....	53
2) Examens appareil par appareil	53
a) Examen de l'appareil cardio-vasculaire	53
b) Examen de l'appareil respiratoire	54
c) Examen de l'appareil digestif.....	54
d) Examen de l'appareil génital.....	54
e) Examen de l'appareil urinaire	54
f) Examen dermatologique	54
g) Examen ophtalmologique	55
h) Examen de l'appareil neurolocomoteur	55
3) Examens complémentaires.....	57
a) En cas d'anomalies aux examens précédents	57
b) Examens réalisés systématiquement	57
4) Conclusions des examens.....	60
a) Cas de la dysplasie de la hanche	60
b) En cas de vices rédhibitoires	60
III) LE DÉBOURRAGE.....	61
A) Familiarisation au nouveau cadre de travail.....	61
B) Prédressage	62
1) Quelques éléments de psychologie canine et conséquences sur le dressage:.....	62
a) Les comportements innés	62
b) Les comportements acquis	64
2) Conditions nécessaires à un bon dressage	65
a) L'attachement et le respect	65
b) La confiance: nécessité d'un statut hiérarchique clairement défini.....	65
c) La motivation	66
d) La compréhension: nécessité d'une bonne communication	68
3) Différentes méthodes de dressage	74
a) Le conditionnement classique: apprentissage par association	74
b) Le conditionnement opérant.....	75
c) L'apprentissage par habitude	76
d) L'apprentissage par habituation	76
e) L'apprentissage par imitation.....	77
4) L'obéissance.....	77
a) Intérêts des exercices d'obéissances.....	77
b) Exercices appris lors du débouillage.....	78
5) La motivation à l'objet.....	80
6) Le mordant	80

a) Loi du 06 janvier 1999	81
b) Principes de l'apprentissage du mordant	81
c) Le mordant sportif	81
PARTIE III : FORMATION DU COUPLE MAÎTRE/CHIEN.....	87
I) RECRUTEMENT DU MAÎTRE	89
A) Les agents de la Police Ferroviaire, des candidats potentiels	89
1) Conditions de recrutement	89
a) Des candidats issus essentiellement du public	89
b) Niveau d'étude et âge minimum	89
c) Des candidats équilibrés et en parfaite santé	89
2) Une formation de 6 mois	89
3) De nombreux stages de maintien	90
4) Devenir maître-chien	90
B) Qualités requises	91
1) Test physique	91
2) Tests avec le chien	91
3) Mise en situation de stress	92
II) FAMILIARISATION AVEC LE MAÎTRE	93
A) Une phase capitale et délicate	93
1) A la base d'un dressage réussi	93
2) « Une main de fer dans un gant de velours »	93
3) Comprendre	93
4) Se faire reconnaître	93
5) Se faire aimer	94
B) Un déroulement progressif	94
1) La prise de contact	94
2) La familiarisation proprement dite	95
III) LE STAGE DE FORMATION	97
A) Formation théorique	97
a) Des bases vétérinaires	97
b) L'activité cynophile	97
c) Des rappels juridiques	98
B) Formation pratique	98
1) Formation d'un chien obéissant	99
a) Exercices d'obéissance	99
b) Saut d'obstacles	102
2) Formation d'un chien de défense	103
a) Exercices de défense soumis à la loi de 99: le mordant sportif	103
b) Le déconditionnement : vers un mordant utilitaire	106
c) Mises en situation de stress de l'équipe cynophile: spécificité du métier	109
3) Formation d'un chien de recherche	112
a) Exercices réalisés à la RATP	112
b) Mises en situation	114
c- Facteurs influençant la recherche de l'animal	115
4) Evaluation	119
5) Suivi à la sortie	120
PARTIE IV : LA VIE EN UNITE	121
I) LE CHIEN EN MISSION	123
A) Les rôles du chien	123
1) Une « arme » dissuasive	123
2) Une « arme » répressive : cas de légitime défense	123
a) Intervention du chien muselé	124
b) Intervention du chien démuselé	126
3) Une « alarme » au Poste d'observation	127
a) Surveillance des marchandises de valeur	127
b) Accompagnement	127
4) Un « outil » de recherche	128
B) Responsables du chien	129
1) Responsabilité civile	129
a) Article 1385 du Code Civil	129
b) Le maître, en dehors du service	129
c) La SNCF, lors du service	129
2) Responsabilité pénale	129

a) Le maître	129
b) Conséquences pénales.....	130
C) Protection du chien.....	131
1) La légitime défense du bien.....	131
2) L'état de nécessité.....	131
II) MAINTIEN EN CONDITION	133
A) Entretien du chien	133
1) Habitat et hygiène	133
a) Un chenil en projet.....	133
b) Un box chez le maître	133
c) Les rôles du maître.....	134
2) Alimentation.....	135
a) Importance d'une bonne alimentation.....	135
b) Besoin énergétique.....	136
c) Besoin protéique.....	136
d) Besoin lipidique.....	137
e) Besoin glucidique.....	138
f) Vitamines et minéraux.....	138
g) Rationnement pratique.....	140
h) Besoin hydrique.....	141
i) Pesées mensuelles.....	141
3) Déplacements en véhicule.....	142
a) Equipements du véhicule.....	142
b) Bien-être de l'animal.....	142
4) Entraînement de l'équipe.....	142
a) Organisation des entraînements.....	142
b) Déroulement d'une épreuve.....	143
c) Conséquences bénéfiques d'un entraînement régulier.....	145
B) Principales conséquences néfastes du travail sur le chien de la Police Ferroviaire	148
1) Fatigue.....	148
2) Malformations squelettiques chez le jeune.....	148
3) Fractures de croc.....	148
a) Prévention.....	148
b) Traitements.....	149
4) Traumatismes légers.....	149
5) Pathologies musculo-tendineuses.....	149
a) Traumatismes musculaires.....	149
b) Atteintes musculaires atraumatiques.....	150
c) Traumatismes articulaires.....	150
6) Traumatismes ostéo-articulaires.....	151
a) Traumatismes bénins.....	151
b) Traumatismes répétitifs.....	151
c) Traumatismes violents.....	151
7) Traumatismes graves des organes abdominaux.....	152
8) Affections liées au stress.....	153
a) Troubles digestifs.....	153
b) Troubles comportementaux.....	154
9) « Coups de chaleur ».....	154
C) Repos.....	156
D) Suivi vétérinaire.....	156
E) Réforme.....	157
1) Retraite.....	157
2) Réforme anticipée.....	157
a) Tares oculaires.....	158
b) Dysplasie coxo-fémorale.....	159
c) Epilepsie essentielle.....	159
d) Adénocarcinome du tractus digestif.....	159
e) La dermatomyosite familiale canine.....	160
CONCLUSION	161
BIBLIOGRAPHIE.....	163
ANNEXE : LIVRET D'ENTRAÎNEMENT CYNOPHILE.....	165

Introduction

Dès l'apparition du chemin de fer vers 1840, les compagnies ferroviaires doivent lutter contre une délinquance organisée et se protéger contre le pillage et le sabotage. Parallèlement, l'Etat s'inquiète des facilités de circulation offertes aux agitateurs et affecte des forces de police à la surveillance des trains et des gares. C'est au début de la III^{ème} République que l'Etat et les compagnies ferroviaires se répartissent les missions, au premier revenant celles d'ordre public et aux secondes celles de lutte contre les vols. Ces dernières évoluent progressivement de la seule répression des vols à la surveillance des installations. Les services des réseaux privés ainsi créés gardent leurs structures jusqu'à la nationalisation de la SNCF (Service National des Chemins de Fer) en 1938. Ils unifient leurs méthodes de travail et prennent le nom de SURVEILLANCE GENERALE le 01 mars 1939, l'appellation devenant POLICE FERROVIAIRE en 1994.

Si la protection des locaux et matériels SNCF est toujours l'un des rôles de la police ferroviaire, la privatisation du SERNAM (agence commerciale autrefois placée sous l'autorité de la SNCF) et la montée de la délinquance dans les transports orientent le rôle de la police ferroviaire vers une protection plus accrue des voyageurs. A l'image de l'armée ou de la gendarmerie, c'est tardivement, en 1981, alors que les agressions ne cessent de croître, qu'une nouvelle arme fait son apparition dans la Police Ferroviaire : le chien. M. GOUSSEAU, ancien lieutenant colonel, introduit son Berger Allemand. Son efficacité est vite reconnue par la direction du Service, qui décide de renouveler l'expérience. L'activité cynophile se développe alors, pour atteindre, en 1998, 53 chiens. Mais, rapidement, comme dans la plupart des administrations françaises, le Berger Allemand se voit supplanter par un berger plus petit, mais tout aussi redoutable : le Berger Belge Malinois.

Au cours de ce travail, nous allons donc nous attacher à expliquer, à travers l'exemple de la Police Ferroviaire, ce « phénomène Malinois ». Dès sa création, le Malinois se distingue par ses qualités remarquables de chien de travail. Après avoir retracé l'historique de cet extraordinaire petit stakhanoviste, nous verrons en quoi ce petit berger est parfaitement adapté au travail en milieu ferroviaire. Nous verrons ensuite comment la Police Ferroviaire le sélectionne, puis le forme et exploite ses nombreuses qualités pour en faire un coéquipier efficace lors des différentes missions, dans des milieux pourtant tout à fait inhabituels pour un animal : la gare, les trains, le triage, ..., où s'accumule une foule de stimuli.

PARTIE I

HISTORIQUE

Le Malinois est une des quatre variétés de la race Berger belge. Dès sa création, c'est un chien d'utilité. Grâce à ses caractéristiques morphologiques et à ses aptitudes, nous allons voir comment, de chien de berger, il est devenu chien de défense à la SNCF, où il ne cesse de s'illustrer.

I) Genèse du Malinois, chien de travail

Le chien de Berger belge est le représentant d'un groupe de chiens de berger assez homogène, aussi bien d'un point de vue morphologique que comportemental. Un bref historique du chien de berger nous permettra de comprendre comment le Malinois a acquis certaines de ses caractéristiques morphologiques et comportementales, tant prisées aujourd'hui dans le monde du travail.

A) Le chien de berger

1) Du chien de défense au chien de conduite

a) Changement de rôles du chien de berger

Le chien de Berger a des origines très anciennes. Dès la plus haute Antiquité, les chiens servent à garder les troupeaux. Les chiens des premiers pasteurs sont plus les défenseurs que les gardiens de troupeaux. Jusqu'au XVII^{ème} siècle, le chien de Berger permet la protection du troupeau contre les prédateurs, y compris humains. C'est un véritable chien de garde et de défense des troupeaux. De type molossoïde, ce sont de grands chiens massifs, capables de lutter contre les bêtes sauvages, notamment les loups qui à cette époque abondent, mais sont en conséquence des animaux lourds et lents (9-11-15).

Aux alentours du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les pratiques agricoles s'intensifient, accompagnées de la suppression des haies. Progressivement, le loup, chassé par l'homme, devient rare, pour disparaître au XIX^{ème} siècle (15-31).

Le rôle du chien de berger connaît alors une mutation : désormais, son rôle se résume uniquement dans la surveillance et la conduite du troupeau.

Des spécialisations apparaissent. On distingue ainsi les « coureurs » des « pointeurs » :

- le « coureur » va-et-vient constamment sur le flanc des troupeaux, pour empêcher les moutons de dépasser les limites permises,
- le « pointer », ou chien de garde sur l'homme, se tient près du berger. Il s'élance au signal sur telle ou telle bête qui s'écarte des autres ou franchit les limites. Ce chien est le mieux dressé et le plus obéissant (15).

b) Répercussions sur le chien de berger

Cette évolution a eu des répercussions, tant morphologiques que psychologiques.

En effet, ce chien n'a plus besoin de posséder des qualités de force, de puissance et de combativité indispensables à ses ancêtres. En Occident, les bergers abandonnent les chiens de type molossoïde, au profit de sujets plus légers, le type lupoïde, beaucoup moins cher à nourrir (11-15). Le type lupoïde a pour ancêtre *Canis familiaris matris optima*, chien préhistorique d'Asie dont les descendants ont migré vers l'Europe à l'âge du bronze (21-31).

Comme son nom l'indique, ce type est très voisin du loup : taille moyenne, tête conique, museau allongé, lèvres courtes, oreilles en général droites, mobiles (11-15).

Tout en restant encore vigoureux, les chiens doivent surtout manifester des qualités psychologiques : les zootechniciens du XIX^{ème} siècle leur reconnaissent une intelligence remarquable. Ce sont des chiens très efficaces. Ils comprennent et apprennent facilement les ordres des bergers, à la voix, mais aussi suivant une gestuelle. Ils sont de plus capables de prendre des initiatives et d'endurer des journées chargées. Le jour, ils guident le troupeau sur les routes, mais servent également à protéger les cultures, à défendre aux moutons de toucher aux récoltes. A la bergerie, ils veillent au bon ordre parmi les brebis, à ce qu'il n'y ait pas de précipitation à l'abreuvoir ou aux mangeoires. Le soir venu, la journée n'est toujours pas terminée pour ces braves chiens. Ils doivent en effet rester vigilants, à l'affût de tout danger potentiel : chiens errants, voleurs,... Outre un grand courage et une ténacité à l'effort, le chien de Berger possède en général un caractère stable et fiable, ainsi qu'une grande capacité d'adaptation aux changements de lieu. Il considère en général son travail, non pas comme une corvée, mais comme une récompense, un jeu. Une complicité s'établit entre le chien et son berger (11).

Cet ancêtre possède donc déjà la plupart des qualités physiques et psychiques que la Police Ferroviaire recherchera, près de deux siècles plus tard, lors de l'achat des Malinois, chiens de défense.

2) Expansion du chien de conduite

Alors que le chien de défense était connu jusqu'en Asie Centrale et dans les pays arabes, le chien de conduite n'est décrit qu'en Europe Occidentale et Centrale. Dès le XV^{ème} siècle, on fait mention de petits chiens qui conduisent les troupeaux au Pays de Galles, puis au XVI^{ème} siècle en Angleterre, mais il faut attendre 1709 pour que l'existence de ce petit chien de conduite soit mentionnée sur notre continent. Au XVIII^{ème} siècle, leur nombre ne cesse d'augmenter. A la fin XVIII^{ème} siècle, ils atteignent la Prusse orientale et le sud de la Suède, et, au début du XIX^{ème} siècle, la Laponie, où ils travaillent sur les rennes, et la Hongrie. Contrairement à cette progression rapide dans les plaines du Nord, la progression est lente et tardive en Europe méditerranéenne : début du XIX^{ème} siècle dans le sud de la France, fin du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Espagne et en Italie (11).

3) Chien de conduite, un rôle peu à peu inutile

Tandis que le chien de conduite apparaît dans l'Europe du Sud, une régression de son nombre commence cependant en Europe du Nord, parallèlement à celle du cheptel ovin et à l'expansion de l'industrialisation. La production lainière y connaît une chute nette. En Belgique, en 1880, on compte 350 000 têtes, soit trois fois moins qu'en 1850 : le chien de conduite devient inutile (11-15).

Mais, paradoxalement, au lieu de connaître un déclin de ses chiens de berger, la Belgique assiste à une augmentation continue de ces derniers, grâce à certains amateurs bien décidés à sauver le chien pour lui-même. C'est le début de la reconversion du chien de Berger (15).

B) La reconversion : du chien de Berger au chien de défense

Les tâches du chien de Berger vont se diversifier. A cette même époque, certains amateurs s'organisent en Belgique pour créer la race Berger belge, avec parmi eux Adolphe Reul, professeur de zootechnie à l'école de Cureghem.

Dans son livre « les chiens de berger » (1893), celui-ci décrit la reconversion du chien de berger :

« Le gardien de nos troupeaux, rustique, résistant et surtout intelligent, qualité que nul ne lui contestera, s'est reconverti comme chien de garde, chien de cour, chien de ferme, chien ambulancier et sanitaire, chien de police et chien limier, chien d'aveugle, chien d'avalanche en Suisse ou encore comme chien de promenade, ou chien compagnon. » (15).

A cette époque, les chiens de Berger sont très hétérogènes d'un point de vue morphologique. Les amateurs vont donc essayer de créer une homogénéisation de ces chiens en Belgique. Mais, rapidement, le souci de maintenir une vocation utilitaire chez ces chiens s'installe.

1) Genèse de la race Berger belge : recherche d'un équilibre entre le « beau » et le « bon »

Au XIX^{ème} siècle, les bergers et les fermiers recherchent et sélectionnent les chiens uniquement sur leur capacité d'endurance et de résistance au climat froid et humide de l'Europe Occidentale, et aucunement sur des critères physiques ; il en résulte des chiens de berger belges vifs, intelligents, infatigables, mais complètement différents d'un point de vue morphologique. A la fin des années 1880, on ne fait mention en Belgique que de « chiens de berger du pays » (11-15).

a) Création d'une race de chien de Berger belge

i) Fondation du Club du Chien de Berger belge (CCBB): 29 septembre 1891 (9-10-11-14-15)

En Belgique, des bergers, des cultivateurs et des amateurs souhaitent l'amélioration du chien de berger de pays. Le 29 septembre 1891, Adolphe Reul fonde le Club du chien de berger belge.

Le Club se fixe alors, pour premier but, de recenser les différentes variétés de chiens de berger existant en Belgique et de voir en quoi elles diffèrent des races de berger des pays voisins. Louis Huyghebaert, amateur de Bergers belges, visite ainsi les campagnes et, avec la collaboration des vétérinaires, recense les chiens de berger de sa région.

ii) Réunion à CUREGHEM : 15 novembre 1891 (9-10-11-14-15-21-22-31)

Le 15 novembre 1891, sur l'initiative du Pr Reul et sous l'égide du CCBB, les chiens de l'agglomération bruxelloise et de la province du Brabant sont réunis à l'école vétérinaire de

Cureghem. Louis Van der Snickt – directeur du jardin zoologique de Gand, puis de celui de Düsseldorf, ainsi que rédacteur de la revue Chasse et Pêche – est responsable de ce groupement des chiens. Un grand nombre de chiens des autres provinces sont examinés à domicile par les délégués du club. Après une inspection minutieuse, on parvient alors à dégager de la foule de bâtards, parmi les 117 chiens présents, un groupe assez original : dominé par un type à poil mi-long, il présente déjà les caractéristiques morphologiques principales des actuels Groenendaels et Tervuerens, mais est de 10cm plus petit. Le chien Marquis illustre bien ce type. Les chiens à poil court et à poil dur sont moins nombreux. Les chiens Tjop et Mira, nés avant la fin du siècle, préfigurent les Malinois et Laekenois d’aujourd’hui.

iii) Premier standard : 2 avril 1892

(9-10-11-15-21-22)

Le 2 avril 1892, lors de son assemblée générale, le Club du chien de berger belge fixe le standard de la race en la divisant en trois variétés : le poil long, le poil ras et le poil dur, sans distinction de couleur.

iv) Première exposition spéciale : 1^{er} et 2 mai 1892

(9-11-14-15-22)

Dès lors, disposant d’un standard, le club peut organiser sa première exposition spéciale de la race, avec le Collie club et sous le patronage de la Société Royale de Saint-Hubert (société belge, fondée en 1882, qui a pour unique but le maintien et l’amélioration des races canines en Belgique), le 1^{er} et le 2 mai 1892, dans les locaux de l’abattoir de Cureghem-Bruxelles.

Il est alors remarquable de constater qu’aussitôt la vocation utilitaire de l’animal est mise en exergue : les mêmes jours, cette exposition est couplée à des preuves de chiens de berger sur moutons.

b) Premières épreuves sur moutons : 1^{er} et 2 mai 1892

(3-11-15-22)

Elles sont organisées dans les prairies de la société des marchés et abattoirs de Cureghem, puis, par la suite, dans d’autres grandes villes, y compris françaises et allemandes. Les premières années, les amateurs se montrent unanimes pour, certes, améliorer esthétiquement les chiens, mais tout en maintenant ses qualités de chien de berger. Ils craignent en effet la dérive que connut le Colley avec le Collie Club : d’excellent chien de berger dans les montagnes d’Ecosse, il se transforma en chien de salon.

Certains chiens se révèlent particulièrement brillants lors de ces épreuves sur moutons. Cependant, aucun ne pourrait être proposé comme modèle sur le plan morphologique. Les défauts de conformation sont fréquents, la race Berger belge continue à manquer sévèrement d’homogénéité.

c) Vers l'émergence d'un type poil court charbonné

i) Politique de Reul :

(11-15)

Pour favoriser l'homogénéisation de la race, le Professeur Reul encourage la sélection des chiens les plus typés, ainsi que la consanguinité, qui fixe rapidement les caractères. Nommé seul juge pour le Berger belge pendant 3 ans, il a pour mission de repérer les meilleurs sujets et de définir précisément les critères d'un chien dit typé.

Pour simplifier la tâche de sélection aux éleveurs, il propose une sélection selon une combinaison texture-longueur-couleur du poil. En 1899, le Club du chien de berger belge effectue alors un nouveau classement, séparant les Bergers belges en trois variétés : poil long noir/ poil court fauve charbonné/ poil dur cendré.

Cette même année, le Club du chien de berger belge est reconnu par la Société Royale Saint-Hubert, fédération des principales associations cynophiles belges et l'équivalent de la Société Centrale Canine française. Un livre officiel des origines du Berger belge est alors ouvert. En 1901, les premiers chiens de Berger belge sont repris dans le livre des Origines de Saint-Hubert.

ii) Résultats d'une telle politique :

(11)

Dans les premières années du XX^{ème} siècle, deux populations homogènes et de bonne qualité se constituent ainsi : le type poil court charbonné et le type poil long noir. Compte tenu de leurs origines, on les nomme respectivement « Malinois » et « Groenendael » - nominations reconnues officiellement en 1909.

En revanche, l'émergence des autres types est moins remarquable. Le type poil dur gris, dont les sujets fondateurs sont trop peu nombreux au départ, ne se développe pas. C'est un autre poil dur, le type fauve de Laeken, qui s'impose. Les dénominations Laekenois et Tervueren seront officialisées pendant l'entre-deux-guerres.

C'est en 1907, à Schaerbeek, que, pour la première fois, ces cinq variétés sont exposées par le Club du chien de berger belge.

2) Le Malinois, un chien bien dressé

Le succès du Malinois par rapport à d'autres types de Bergers belges s'explique certes par la politique conseillée par Reul, mais pas uniquement.

a) Fondation du Club malinois : 18 novembre 1898

(9-10-11-15)

Le 18 novembre 1898, un sous-comité, placé sous le patronage du CCBB, s'érige à Malines, au Nord-Ouest de Bruxelles. Animé par Huyghebaert, son objectif est immédiatement de se consacrer uniquement à l'amélioration du chien de berger à poil court, d'un entretien beaucoup plus aisé que les chiens à poil long, et donc plus commode en tant que chien d'utilité.

b) TJOP et DEWET, les premiers Malinois : équilibre entre le « beau » et le « bon »

(14-15)

Tjop, appartenant à Frantz Huyghebaert, fait l'émerveillement du Pr Reul, qui voit en lui l'un des piliers des Malinois. Doté d'une excellente morphologie, de parfaites ossatures, d'une bonne couleur, mais dépourvu de masque noir, il est aussi un très bon chien d'utilisation, quoiqu'un peu trop nerveux. Il mesure 57 cm au garrot. De son père Tomy, il garde une tête typique, d'excellentes oreilles, un beau port de queue. De sa mère, Cora, il hérite de son regard et de son intelligence, ainsi que de son rein trop long, de ses pattes plutôt fines et du poil dur sur la croupe.

L'autre pilier des Malinois, avec lequel Tjop possède une dose de sang commun, est Dewet, un Malinois appartenant aux frères Mairesse de Frameries, et qui possède une puissance remarquable.

Les caractéristiques de ces deux champions se retrouvent dans tous les pedigrees des premières générations de Malinois sélectionnés.

Vers 1900, le masque noir est imposé et fixé par consanguinité. Il s'exprime en présence des gènes responsables de la couleur fauve avec traces noires, pour produire des chiens fauve charbonné masqués. D'autres détails caractérisent le Malinois. Ainsi, Cora I, une championne des concours de dressage, présentait une tache blanche sur la poitrine. Aujourd'hui encore, de nombreux Bergers belges possèdent cette étoile blanche sur la poitrine.

Mais ces critères purement esthétiques ne sont pas les seuls à caractériser le Malinois. Sans négliger les aspects morphologiques, les amateurs malinois donnent rapidement la préférence à un chien bien dressé. Ce dernier doit être avant tout un chien d'utilité. C'est la naissance du chien de défense moderne.

c) Le Malinois, du chien de berger au chien de défense

Dès 1897, Huyghebaert constate que les plus beaux chiens appartiennent à des citadins et que, en conséquence, ces chiens de berger n'ont jamais vu de moutons de leur vie. Craignant de transformer le chien de berger en chien de salon, comme se fut le cas pour le Colley, Huyghebaert envisage alors l'organisation d'épreuves adaptées à ces chiens de citadins, qui permettrait en outre de maintenir les qualités fondamentales à un bon chien de berger : l'intelligence, l'obéissance et la fidélité- critères qui seront par la suite retenus lors de la sélection du Berger belge de travail (11).

On assiste ainsi, au cours du siècle à venir, à la création de nombreux concours de chiens: de chien de berger, le Berger belge ne tarde pas à devenir chien de défense.

i) Epreuves de travail sans mouton : 1898

(11-22)

Inspiré par les exercices d'obéissance que Huyghebaert impose à ses chiens, Van der Snickt propose en 1898 des épreuves de travail, cette fois-ci sans moutons.

Elles portent principalement sur l'obéissance, dans une moindre mesure sur le physique, et enfin sur le mordant:

- 1° Le chien doit au commandement, de préférence sur un signe, se coucher en un endroit indiqué.

- 2° Y rester pendant que le maître s'éloigne et ne venir qu'au commandement.

- 3° Rester sur les talons.

- 4° Garder un objet quelconque: voiture, barque, paquet, etc...

- 5° Rapporter à terre.

- 6° Rapporter dans l'eau.

- 7° Sauter des obstacles en hauteur et en longueur.

- 8° Ne pas aboyer.

- 9° Stationner devant une maison pendant que le maître est à l'intérieur.

- 10° Refuser les friandises qui lui seraient offertes par un étranger.

- 11° Défendre son maître quand celui-ci est attaqué.

Quasiment toutes ces épreuves seront reprises dans les concours actuels. Exceptées les épreuves 6, 9, 10, elles feront partie de la formation du chien de défense de la Police ferroviaire. Le mordant, limité ici à une épreuve de défense, y sera cependant plus développé, notamment avec l'introduction de l'attaque.

Mais, à cette époque, les éleveurs de chiens de Berger sont de moins en moins ruraux. Pour Huyghebaert, le rôle du chien de Berger belge n'est plus celui de chien de troupeau. Désormais, sa nouvelle vocation est celle d'un chien de garde et de défense.

ii) Premier concours de dressage : 1903

(11-22)

C'est ainsi que, sur l'initiative de Van der Snickt et Huyghebaert, les 12 et 13 juillet 1903, est organisé le premier concours de dressage en Belgique, dans le jardin botanique de Malines.

Il consiste, hormis les sauts, en essentiellement un programme libre d'obéissance. REUL, juge du concours, en est admiratif. En revanche, HUYGHEBAERT considère ce premier concours comme un essai et fait voter le 1^{er} juin 1904, par le Club malinois, un programme de concours de dressage, qui vient compléter le programme de VANDER SNICKT.

En 1905, il obtient l'acceptation de la Société Royale pour la remise de certificats de championnat à ces concours de dressage.

Le nouveau programme des concours de dressage, voté par le Club malinois, vise à sélectionner les chiens de Berger sur leurs qualités de chien de défense: intelligence – obéissance – dévouement.

Les exercices imposés sont les suivants:

- 1° Au commandement, le chien marche aux côtés du maître, devant lui ou le suit. On juge de son allure en général: 20 points.
- 2° Rapport d'objet: 5 points.
- 3° Garde d'objet avec absence du conducteur: 10 points.
- 4° Recherche d'objet initialement présenté, puis caché dans un rayon à déterminer par le juge: 10 points.
- 5° Recherche d'un homme désigné par le juge, puis caché dans un rayon indiqué: 15 points.
- 6° Sauts en longueur: 10 points.
- 7° Franchissement d'obstacles en hauteur: 10 points.
- 8° Escalade d'une clôture, d'une palissade: 10 points.
- 9° Défense du maître: 15 points.
- 10° Attaque au commandement toute personne désignée: 10 points.
- 11° Sauts en profondeur dans l'eau, rapport d'objets dans la rivière ou de l'autre côté de celle-ci: 15 points.

Une épreuve facultative de travail libre est maintenue.

Très proche du programme actuel des concours, celui-ci continue à mettre, avant tout, l'accent sur l'obéissance, puis, secondairement, sur le physique et, enfin, sur le mordant. Mais une évolution apparaît par rapport au précédent: on tend davantage à former des chiens dits « policiers ». L'attaque rentre désormais parmi les épreuves du concours, ainsi que l'escalade de palissade- palissade qui constitue à l'époque couramment les clôtures des terrains qu'un chien de police doit pouvoir franchir facilement.

iii) Fondation du Club du Chien Pratique : 1905

(22)

Fondé à Bruxelles, début 1905, grâce à Julien Libberecht, ce nouveau club reprend le programme de Malines de 1903 et se propose, de plus, de diffuser l'usage du chien pratique et

ses qualités. Il est à l'origine de l'organisation de différentes épreuves : concours d'Ostende, épreuves de dressage, épreuves de défense à Heverlé en mai 1906.

iv) Epreuves de dressage à Rymenam : le 29 avril 1906

(22)

Ces épreuves marquent une évolution dans l'organisation des concours pratiques, même si le résultat est relativement décevant. On retire désormais la muselière au chien et les épreuves de mordant sont beaucoup plus développées. C'est la naissance du costume de mordant.

v) Concours de chiens « policiers »

Ce genre de concours trouve un engouement dans les grandes villes d'Europe de l'Ouest, notamment en France (22).

Comme en témoigne le compte-rendu du concours de Nancy, en 1906, le Berger belge et son dressage font l'admiration des spectateurs:

« ...la meute belge a triomphé en tout et de loin; les airedales, avec leur renommée surfaite, devaient être les principaux concurrents; dans nos concours du chien pratique, en Belgique, ils obtiendraient péniblement un prix d'encouragement!...Nous parlerons peu des chiens policiers français qui se contentent d'aboyer en rond autour de l'apache qu'il faut saisir.[...] La meute allemande va entamer la seconde méthode, celle qui exige du chien qu'il défende son maître [...]; ils tournent en rond, tenus en respect par le gourdin de l'adversaire, et ne se décident à happer qu'en arrière, *là où rien ne menace* » (11).

vi) Fondation de la Société Nationale pour l'Amélioration du Chien de Berger belge (SNACBB) et les Field-trials de Lierre

Mais Huyghebaert, bien qu'enthousiaste face au succès du Berger belge, finit par ne plus adhérer à ces concours. Il regrette la « dérive policière » du dressage et des concours, cette tendance à privilégier le côté spectaculaire du mordant dans des épreuves totalement artificielles, son orientation vers le dressage en ring. Sur le terrain, mis dans des conditions (lieux, accessoires,...) totalement différentes, certains chiens, en dehors du cadre du concours, se révéleraient, en effet, complètement incapables de répondre aux demandes de leur maître (11).

Selon Huyghebaert, « les succès de concours publics n'établissent en faveur d'un chien qu'une présomption d'aptitudes que devrait confirmer une seconde épreuve, réellement pratique, celle-ci, sur le terrain même où le chien aura à exercer son flair et son activité » (11).

Rejetant ce dressage devenu trop rude, qui ne favoriserait plus aussi bien les qualités d'obéissance, d'intelligence, d'initiative et de flair, Huyghebaert quitte le Club malinois et, en 1908, fonde à Lierre une nouvelle société : la SNACBB. Il devient alors le défenseur du travail en campagne. Des épreuves pratiques, mais non publiques, sont organisées : ce sont les Fields-trials de Lierre des 15 et 16 mai 1909, 30 avril et 1^{er} mai 1910 et 13 et 14 mai 1911. Du pistage est associé aux épreuves déjà en cours (22).

vii) Concours en ring

(3-11-22)

Mais les amateurs français montrent rapidement une préférence pour le concours en ring, avec ses épreuves spectaculaires et standardisées. Les épreuves se déroulent sur un terrain fermé et délimité. A peu de choses près, le programme du Championnat du monde des chiens policiers organisé à Paris en août 1908 introduit le programme du concours en ring français.

viii) Championnat du monde des chiens « policiers » : 15 et 16 août 1908 au Vélodrome d'Hiver

(11-22)

Le programme est le suivant :

- 1° Au commandement, le chien marche devant son maître ou le suit et obéit aux indications de son maître données du geste ou de la voix : 10 points.
- 2° Refus d'appâts : 10 points.
- 3° Recherche et rapport d'objet : 20 points.
- 4° Escalade de palissade (hauteur minimale : 1,80 mètre) : 20 points.
- 5° Saut en hauteur (haie avec barres à 1 mètre au moins) : 10 points.
- 6° Saut de claies ou de fossé : 5 points.
- 7° Garde d'objet avec absence du conducteur : 20 points.
- 8° Défense du maître : 20 points.
- 9° Attaque lancée mordante : 20 points.
- 10° Attaque lancée arrêtée : 15 points.
- 11° Garde au ferme sur l'attaque précédente et fuites : 15 points.
- 12° Simulation de cambriolage dans une maisonnette avec attaque lancée par une ouverture à 1,70 mètre du sol : 15 points.
- 13° Arrestation avec coups de feu : 20 points.

Pour être classé, le chien doit réaliser au moins la moitié des exercices du concours. Dans tous les exercices, le chien doit résister aux attaques de l'agresseur armé et se servant d'un bâton. Il doit pouvoir se défendre indifféremment avec une muselière et sans muselière contre un homme habillé en conséquence. Il est tenu compte de l'allure générale.

Avec ce nouveau programme, beaucoup plus sportif, les épreuves d'obéissance sont reléguées au second plan, on privilégie beaucoup moins les capacités d'initiative, les exigences portent surtout sur le niveau physique du chien: ses capacités à sauter, à attaquer. Exceptées les épreuves 2 et 12, les autres seront reprises bien des années plus tard lors de la formation des chiens à la Police Ferroviaire.

ix) Création d'une section de dressage au Club Berger belge : 1908

(11)

La même année, le Club Berger belge crée sa propre section de dressage, pour développer les qualités physiques de ses chiens de Berger belge et ainsi les dresser comme chien policier, chien de garde-chasse, chien ambulancier et chien de guerre: le Berger belge est devenu un chien polyvalent.

Grâce à HUYGHEBAERT et à son Club malinois, grâce à des amateurs passionnés, bien décidés à soumettre leurs chiens à des concours de chien de défense de plus en plus nombreux, sont ainsi sélectionnés des chiens beaux, mais également bons. Toutefois, parmi ces nouvelles lignées de Bergers belges de travail, le Malinois ne cesse de se distinguer au cours de ces différentes épreuves, en particulier en ring et lors des concours de pistage. Il ne tarde pas à s'imposer comme LE Berger belge de travail (11-22).

3) Emergence du Malinois, chien de travail

a) Emergence du Malinois à travers les conflits

A la veille de la Première Guerre mondiale, le Berger belge – chien particulièrement intelligent, apte à être dressé en chien d'utilité – est parfaitement reconnu comme une race en Europe et commence même à diffuser dans les pays limitrophes. Les effectifs de quatre des cinq variétés sont suffisamment élevés pour assurer l'avenir (11). La sélection de chiens à la fois beaux et bons, associée à l'utilisation de la consanguinité, permet le développement d'une élite (11-15).

Mais la Grande Guerre éclate. Le 27 novembre 1917, l'autorité occupante réquisitionne les chiens dépassant 40 cm à l'épaule. Malgré la mobilisation des cynophiles belges, une grande majorité des Bergers belges meurent. Au lendemain de la guerre, tout est à recommencer, le cheptel doit être reconstruit (9-11-15-21).

Pour Huyghebaert, pourtant défenseur du travail, la sélection doit alors se faire essentiellement sur des critères esthétiques (ex: conservation des couleurs de robe d'avant-guerre, oreilles droites, queue non portée en crochet,...), alors que Hüge propose en premier lieu une sélection sur le caractère et les aptitudes, si caractéristiques des chiens de Berger. C'est cette dernière optique qui sera plutôt favorisée (11).

En 1920, sur proposition du CCBB, la Société Royale Saint Hubert accepte que soit qualifié de « Berger belge » tout chien répondant au standard, mais de couleur autre que celles admises pour les cinq variétés reconnues (11-15-21). Cependant, seuls les Malinois et les Groenendaels disposent d'un nombre suffisant de géniteurs pour se redresser (9-11-14). En 1938, Verbanck – membre fondateur de la Société Nationale pour l'Amélioration des Chiens de Berger belge - rédige un nouveau projet de standard: il propose de conserver encore huit combinaisons texture – couleur – longueur de poil; mais, dès l'année suivante, il propose que ne soient plus admises que les deux variétés principales, si les variétés des petits effectifs ne parviennent pas à se redresser suffisamment vite. Malinois et Groenendaels deviennent ainsi prépondérants et l'on s'attache à préserver leurs qualités de travail. Mais déjà là, grâce au Club malinois qui a toujours placé le travail avant le type, le Malinois commence à s'imposer comme LE Berger belge de travail. Il s'adjuge une suprématie indiscutable pour les concours en ring et les épreuves de pistage (11).

La seconde guerre mondiale éclate, encore plus dure pour le Berger belge. En 1945, le Groenendael n'est vraiment présent plus que dans le Hainaut, quasiment tous les Tervuerens et Laekenois ont disparu. Seul le Malinois se maintient assez bien, grâce aux amateurs de chien de travail sportif. Son cheptel, ainsi que celui du Groenendael, sont suffisants (11). En

revanche, le Tervueren est relancé à partir de phénotypes Tervueren qui apparaissent dans des portées de Malinois ou Groenendaels et grâce à des accouplements pratiqués avec ces deux variétés (11-15). Tandis que le Malinois de travail garde son originalité, une population de Bergers belges, sélectionnée sur des critères esthétiques, se singularise alors: elle regroupe le Groenendael, le Tervueren nouvellement reconstitué et certaines lignées de Malinois dites de beauté (11).

Grâce au Club malinois et certains amateurs passionnés, le Malinois apparaît désormais comme LA variété de Berger belge dite de travail.

b) Expansion du Malinois dans les pays limitrophes

i) En France

Encore assez mal connu dans la plupart des pays européens et aux Etats-Unis, voire quasiment inconnu dans le reste du monde, le Malinois conquiert très tôt le cœur des français, grâce notamment à M. Léon Destailleur, éleveur belge à l'affixe « du Mouscronnais », qui sut nous faire découvrir les nombreuses qualités de ce chien de Berger, et M. François Wasels, président du club français de 1955 à 1980, qui permit la promotion de l'ensemble de la race (11-14).

De 1966 à 2002, la part des naissances des Malinois ne cesse de gagner de l'importance en France, comparée aux deux autres variétés de Bergers belges:

- 1966: Groenendaels = 64%; Tervueren = 20%; Malinois = 16%;
- 1984: Groenendaels = 26%; Tervueren = 44%, Malinois = 30%;
- 2002: Groenendaels = 12%; Tervueren = 25%, Malinois = 64% (11).

A l'image de ce qui se passe en Belgique, les épreuves de Bergers belges fleurissent en France. Avant de gagner tout le pays, les épreuves se déroulent d'abord dans la moitié nord du pays, en raison de la proximité avec la Belgique. On peut citer pour exemples :

- le concours de chiens de police à Rouen, le 16 juin 1907,
- le premier championnat du monde de chiens de défense et de police à Paris, au Vélodrome d'hiver, les 15 et 16 août 1908, que nous venons de décrire,
- la réunion de Compiègne, le 11 avril 1914 : très complète, elle se compose d'un concours de pistage, d'un concours de dressage libre, d'un concours en campagne, d'une démonstration de chiens policiers et d'une exposition canine.

Puis, progressivement, des concours s'organisent un peu partout sur le territoire français : Nancy, Lyon, Biarritz (22).

Ainsi, bien qu'il y ait en France quelques lignées de « beauté », parfaitement conformes au standard et qui sont en fait plutôt des chiens de compagnie, la majorité des Malinois appartiennent aux lignées de travail, autrement dit aux lignées sélectionnées pour le mordant (31).

ii) A l'Est
(11)

Progressivement, la race Berger belge s'étend de la France, ainsi que de la Belgique et la Suisse, aux pays limitrophes, plutôt vers l'Est pour le Malinois (chien utilitaire), plutôt vers le Nord et le Sud pour le Tervueren et le Groenendael (chiens dits de « beauté »).

Particulièrement admirable dans le milieu sportif - notamment sur les rings-, le Malinois est également un remarquable chien de défense, le seul qui sera capable de concurrencer sur le plan international – et, à moindre degré, dans les administrations françaises - le Berger allemand et de remettre ainsi en cause l'hégémonie de ce dernier.

c) Le Malinois : redoutable concurrent du Berger allemand

i) Hégémonie du Berger Allemand
(22)

En Allemagne, Von Stephanitz est bien décidé à imposer un tout autre lupoïde comme LE chien de travail : le Berger Allemand. Pour cela, il met au point un programme de travail, qui fait partie intégrante de la sélection qui est appliquée par les éleveurs avec lesquels il travaille. Le but est d'obtenir des chiens intelligents, vigoureux, au tempérament fort et au caractère équilibré. Les chiens sont ainsi soumis à d'intenses programmes de dressage, réglés militairement et très variés : concours pour chiens de moutons, concours pour chiens d'attaque et de défense, concours pour chiens de guerre et chiens ambulanciers, épreuves de nez.

ii) Union des amateurs de Berger belge
(11)

Mais, dès 1907, des amateurs du Berger belge, tels que Huyghebaert et Hüge, réclament l'union des amateurs de bergers belges pour plus d'efficacité, notamment face à cette rigoureuse organisation que met en œuvre Von Stephanitz.

iii) Supplantation progressive du Berger Allemand par le Malinois

Bien qu'encore considéré aujourd'hui par certains néophytes comme « un Berger Allemand raté », le Malinois s'impose peu à peu, grâce à ses nombreuses qualités (31). Progressivement, ce Berger belge de travail remplace son cousin allemand dans les différentes administrations, notamment françaises.

Déjà dès la fin du XIXème, au moment de la création du Club malinois, la police de Bruxelles – Saint-Gilles s'était dotée, outre de Groenendaels, de Malinois, leur reconnaissant des qualités d'obéissance, d'intelligence, de flair et de combativité (11).

En France, l'introduction des chiens dans la gendarmerie est tardive (5-28). Après un premier essai en 1920, non concluant pour des raisons économiques, les chiens font finalement leur

entrée dans la gendarmerie en 1943. Ils se révèlent vite d'une aide précieuse. Leurs rôles peuvent être très diverses: arme psychologique de police préventive, chien d'attaque et de défense, pistage (recherche de personnes disparues ou de malfaiteurs en fuite), recherche de stupéfiants ou d'explosifs, chiens d'avalanches. L'efficacité des chiens est telle qu'entre 1948 et 2001, le nombre de chiens en gendarmerie passe de 83 à 450. Dès l'introduction, il est étonnant de constater que, parmi les 13 races différentes introduites, figurent déjà 2 Bergers belges (pour 9 Bergers allemands). Puis rapidement, pour des questions de commodités, une seule race est retenue: le Berger allemand, jusqu'à récemment où le Malinois, grâce à ses nombreuses qualités, fut réintroduit. Le Malinois ne tarde pas alors à remplacer le Berger allemand (28).

Désormais, le Malinois s'impose dans les services de police, l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air, la marine, le G.I.P.R. (Groupe d'Intervention et de Protection des Réseaux) de la RATP, le G.I.G.N.,...De même, dans les parcs et jardins de la Ville de Paris, c'est encore lui qui assure la surveillance des lieux. Etant donné son excellent flair, il est aussi utilisé dans la recherche de truffes, la recherche d'individus, comme chien d'avalanches (14-31).

Le Malinois est donc devenu, de chien de berger, un véritable chien polyvalent qui, grâce ses nombreuses qualités, remplace peu à peu le Berger Allemand, dans les différentes administrations, notamment françaises. Nous allons voir, à travers l'exemple de la Police Ferroviaire, en quoi ce petit chien de Berger belge constitue une aide précieuse de l'homme, parfaitement adaptée, au cours des différentes missions.

II) Introduction du Malinois dans la police ferroviaire

L'introduction du chien dans la Police Ferroviaire est encore plus tardive que dans la gendarmerie. Il faut attendre 1981 pour que le premier chien y fasse son apparition.

Quelle évolution connaît alors l'activité cynophile à la Police Ferroviaire ? Grâce à quelles qualités le Malinois finit-il par s'imposer comme LE chien de la Police Ferroviaire ? Enfin, durant sa carrière, quels intervenants l'encadrent-ils pour en faire un excellent chien de défense ?

A) Evolution de l'activité cynophile à la Police Ferroviaire

1) Introduction du chien à la Police Ferroviaire

En 1981, la Police ferroviaire doit faire face à une augmentation de la délinquance dans les transports. Son rôle majeur est de protéger le client dans les enceintes SNCF (37).

M. Gousseau, ancien lieutenant colonel, propose alors qu'on introduise une nouvelle arme de dissuasion: son Berger Allemand. L'efficacité d'un chien au sein de la brigade est vite reconnue par la direction du service, qui décide de renouveler l'expérience.

2) Evolution des effectifs

a) 1995, développement de l'activité cynophile

Il y a environ 15 ans, la France comportait une trentaine d'équipes cynophiles. En 1995, l'explosion de la délinquance dans les trains fait passer à Paris de 1000 à 2000 le nombre d'agents de la Police Ferroviaire. En 2003, les effectifs de chiens ont plus que doublé : on en compte environ 70. Un chien est attribué à chaque équipe de Paris Nord, soit 17 chiens pour 350 agents. Un chenil à Saint Denis est même créé.

b) 2003, diminution des effectifs

Mais dès 2003, pour des raisons de rentabilité, la ligne métier décide de diminuer les effectifs. En effet, la Police Ferroviaire n'est plus seule à lutter contre la délinquance en milieu ferroviaire. Depuis les événements du 11 septembre 2001, le plan vigipirate a été renforcé. Au quotidien, la Police Ferroviaire travaille aux côtés de la gendarmerie, de la police nationale dans les trains, et, en Ile de France, de la RATP dans le métro et de la GPSR (Groupe de Protection et Sûreté du Réseau) dans les bus. Contrairement à la GPSR, les compétences de la

Police Ferroviaire sont nationales. Moins de chiens de défense sont donc nécessaires à la Police Ferroviaire. Depuis trois ans, aucun chien n'a été acheté.

c) A l'avenir, vers une expansion de l'activité cynophile ?

Aujourd'hui, la politique change. Les attaques par arme à feu sont en augmentation. Les agents réclament des gilets par balles, ce qui représente un coût non négligeable. Il semble plus rentable d'augmenter à la place l'introduction d'une arme bien particulière : le chien. La Police Ferroviaire aimerait donc relancer l'activité canine au sein de son service. La création d'un chenil comme à la RATP est en projet.

Parallèlement à cette évolution de l'activité cynophile, la part des Malinois ne cesse d'augmenter.

3) Evolution du choix des races : toujours plus de Malinois

a) Jusque 2000, hégémonie du Berger allemand

Jusque 2000, les chiens sont acquis en grande partie auprès du 132ème Groupe Cynophile de l'Armée de Terre, à Suippes. La majorité des chiens sont donc des Bergers allemands. Certains chiens sont originaires d'Hollande, d'Allemagne, des pays de l'Est. Quelques uns proviennent de dons faits par des particuliers ou des maîtres : les agents de la Police Ferroviaire peuvent donc travailler occasionnellement avec des races divers et variées, telles que des Tervuerens, des Bergers Hollandais, des Beaucerons, des Rottweilers, des Schnauzers.

b) Dès 2000, introduction de Malinois

Mais dès 2000, sont introduits à la Police ferroviaire des Malinois. Le nombre de Bergers allemands ne cesse alors de diminuer au profit de celui des Malinois. Leurs nombreuses qualités, tant morphologiques que comportementales, beaucoup mieux adaptées au travail en milieu ferroviaire, vont vite imposer ce petit Berger belge comme l'un des chiens de défense les plus efficace.

c) Effectifs actuels

On compte actuellement, en France, à la Police Ferroviaire, 27 Malinois, contre 3 Bergers allemands, 3 Bergers Hollandais et 1 Tervueren.

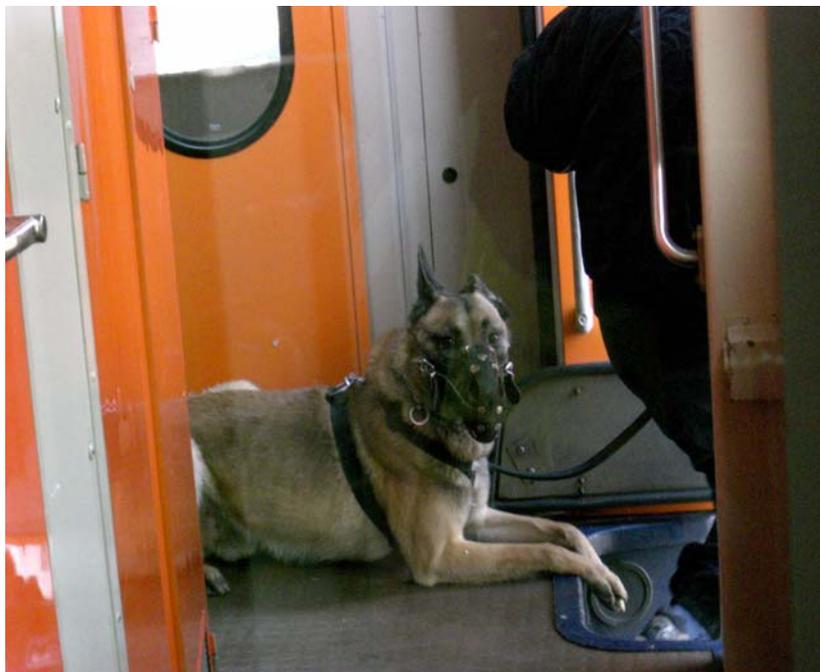
B) Qualités du Malinois prisées à la Police Ferroviaire

Le cadre de travail du chien à la Police Ferroviaire est particulier :

- Le chien travaille dans un contexte commercial. Les voyageurs, que l'animal est amené à côtoyer chaque jour, sont avant tout des clients, à qui la SNCF se doit d'assurer un transport chaleureux et rassurant.
- Dans un tel contexte, le chien doit être rentable.
- Le milieu ferroviaire est très varié : gares, trains, triages (zones privées de la SNCF, où se trouvent notamment les wagons hors services), aux sols, portes, escaliers, obstacles très divers. La foule peut y être abondante. Une multitude de stimuli sonores, olfactifs, visuels et tactiles peuvent y être particulièrement stressants.
- Enfin, le cadre de travail peut être un milieu confiné, comme par exemple les couloirs de train.

Des qualités adaptées, tant morphologiques que psychologiques, du chien faciliteront les missions de l'équipe cynophile (figure1).

Figure 1: Le Malinois, un chien de défense adapté au milieu ferroviaire



1) Une morphologie avantageuse

Lors de l'achat, les éducateurs veillent à choisir des chiens bien conformes au standard, de manière à pouvoir se retourner vers l'éleveur en cas de vices rédhibitoires, d'anomalies de conformation, et lui rendre les animaux. Nous allons voir comment un Malinois répondant au mieux au standard constitue un chien particulièrement bien adapté pour le travail dans le milieu ferroviaire.

Le premier standard, rédigé en 1894 avec l'aide du Professeur Reul, a subi depuis de nombreuses modifications, pour aboutir, le 26 décembre 1978, au standard officiel accepté par tous aujourd'hui. Le standard a été réactualisé le 13 mars 2001. Les citations qui suivent sont les termes exacts, tels qu'ils figurent dans le « Standard Officiel du Chien de Berger Belge » publié par le Club Français du Chien de Berger Belge (9-10-11-14-15-21).

a) Apparence générale

« Chien médioligne, harmonieusement proportionné, de taille moyenne, de musculature sèche et forte, intelligent, rustique, habitué à la vie en plein air, bâti pour résister aux intempéries des saisons et aux variations atmosphériques si fréquentes du climat belge.

Par l'harmonie de ses formes, le port altier de la tête, le Chien de Berger Belge doit donner l'impression de cette élégante robustesse qui est devenue l'apanage des représentants sélectionnés d'une race de travail. »

i) Un excellent chien de travail

La forte musculature et la rusticité du Malinois lui permettent d'être un excellent chien de défense, comme son cousin allemand (3-8). Rarement malade, il peut même vivre et travailler encore plus longtemps que ce dernier.

ii) Une bonne image de marque

Le Malinois de la Police Ferroviaire travaille dans un contexte commercial. L'esthétisme de l'animal n'est donc pas à négliger : le fait qu'un chien puisse concilier rusticité et élégance se révèle être un atout précieux.

b) Taille

« La taille désirable est en moyenne de:

- 62 centimètres pour les mâles,
- 58 centimètres pour les femelles.

Tolérances: en moins 2 centimètres; en plus 4 centimètres. »

Le poids optimal peut varier, suivant la taille et le sexe, de 25 à 30 kg.

i) Rassurant auprès des voyageurs

Alors que le Berger allemand peut apparaître, par sa grande taille, quelque peu effrayant pour les enfants, le Malinois apparaît beaucoup plus rassurant auprès des voyageurs, grâce à son gabarit plus réduit. Ce caractère rassurant est particulièrement important : les voyageurs sont en effet avant tout des clients. C'est une des raisons pour lesquelles le Rottweiler, doté d'une réputation de chien féroce, a été abandonné.

ii) Passe-partout dans les milieux confinés

La taille moyenne du Malinois lui permet également de travailler plus efficacement dans les milieux confinés que son cousin allemand. Il peut se faufiler facilement dans les couloirs des trains, entre les sièges, notamment lorsqu'il y a foule, sans commettre envers le client le désagrément d'oublier des poils sur ses vêtements. Cette qualité de passe-partout en fait par ailleurs un chien de décombres efficace.

Lors de l'interpellation d'un délinquant, nous verrons comment le Malinois peut, grâce à son petit gabarit, réussir à sauter efficacement sur l'individu dans un espace réduit.

iii) Une moindre prédisposition à la dysplasie des hanches

La moindre taille du Malinois par rapport au Berger allemand explique également le fait que le Malinois soit moins souvent dysplasique (36).

iv) Plus économe

Enfin, un chien d'un format réduit mange moins, donc coûte moins cher.

c) Tête

« Tête bien ciselée, longue sans exagération, sèche; crâne et museau de longueur sensiblement égale; stop modéré, mais marqué; gueule bien fendue; joues sèches, bien plates quoique musclées; mâchoires garnies de dents fortes et blanches, régulières, fortement implantées dans les mâchoires bien développées; denture en « cisaille » recommandée (c'est-à-dire que les incisives de la mâchoire supérieure doivent glisser sur celles de la mâchoire inférieure, qu'elles dépassent légèrement, sans cependant perdre le contact avec elles), mais denture en « pince » tolérée (incisives superposées); crâne de largeur moyenne, à front plutôt aplati qu'arrondi; yeux légèrement en forme d'amande, de couleur de préférence foncée; regard direct, vif, intelligent et interrogateur; oreilles triangulaires, droites, haut plantées, conques bien arrondies à la base. »

i) Elégant

L'élégance est une nouvelle fois recherchée. Elle résulte d'un bon équilibre des proportions, du port et de l'expression de la tête (11).

ii) Un mordant franc

Le Malinois de travail est sélectionné sur le mordant (31). Sa mâchoire est solide et ses dents redoutables.

Lors de la sélection du Malinois, chien de défense, la denture en « cisaille », classique chez le chien, est préférée à la denture dite en « pince »: le mordant est alors beaucoup plus efficace. La denture en « pince » est au contraire recherchée chez les conducteurs de troupeau, car la morsure occasionnée par ce type de denture est alors moins traumatisante pour le bétail. La denture doit être complète, à l'exception des premières précarnassières dont l'absence est tolérée (9-14-15).

La « gueule bien fendue », typique du Berger belge, lui permet de plus, lorsqu'il a la gueule ouverte, d'avoir les mâchoires plus écartées et les commissures labiales plus en arrière que les autres bergers. Alors que certaines races, telles que le Schnauzer ou le Beauceron, mordent peu, le Malinois peut saisir à pleine gueule l'objet en question, jusqu'à la cessation commandée par son maître. Cette qualité se révèle particulièrement utile lors des cas de légitime défense, où le chien doit défendre son équipe (9-15).

iii) Un regard dissuasif

Le regard profond du chien peut jouer un rôle dissuasif, notamment lorsqu'il s'agit de neutraliser et garder un individu (8). Le Malinois, disposé face à ce dernier, le fixe droit dans les yeux et lui intime en quelque sorte, implicitement, de ne plus bouger.

iv) Une oreille fine

Enfin, les races bergères sont dotées d'oreilles droites, avec de grands pavillons orientables, qui leur permettent de fonctionner comme de véritables radars, ce qui est particulièrement précieux lors de la recherche d'intrus dans les locaux SNCF (8-35).

d) Corps

« Encolure bien dégagée, s'élargissant vers les épaules; corps puissant sans lourdeur; longueur pointe de l'épaule – pointe de la fesse approximativement égale à la hauteur au garrot chez le mâle, pouvant la dépasser légèrement chez la femelle; poitrine peu large, mais en revanche profonde et descendue; garrot accentué; ligne du dessus (dos et région lombaire) droite, large, musclée; ventre ni avalé ni levretté, prolongeant dans une courbe harmonieuse la ligne du dessous de la poitrine; croupe bien musclée, s'inclinant très légèrement, large sans excès;

queue bien implantée, forte à la base, de longueur moyenne, pendante au repos avec la pointe légèrement recourbée en arrière au niveau du jarret, relevée dans l'action. »

i) Un corps souple

De la tête jusqu'au fouet, les parties du corps doivent donc s'enchaîner harmonieusement. Les lignes de contours corporelles doivent être fluides, sans rupture (11). Cette forme générale du corps, associée à une taille modeste, favorise les déplacements du Malinois dans les milieux confinés.

ii) Un corps solide

La construction générale doit apparaître équilibrée et solide, donc compatible avec les nombreux entraînements que devra endurer l'animal durant toute sa carrière. Elle ne doit être ni trop massive, comme le Berger allemand, ni trop légère, pour garder l'aspect dissuasif.

iii) Un excellent sauteur

La construction compacte, associée à l'imposante musculature, fait du Malinois un excellent sauteur, ce qui s'avère utile lors de l'interpellation d'un individu agressif. La croupe « large », c'est-à-dire formée de muscles puissants et développés, donne, en effet, un arrière-train puissant, capable de transmettre facilement les forces de propulsion développées par les membres postérieurs (8-15).

Une croupe large, chez une femelle, permet en outre de faciliter les mises-bas. Cependant, cette largeur doit être « sans excès », de manière à conserver là encore toute l'élégance propre à la race (15).

iv) Un animal endurant

La description de la poitrine correspond certes à celle d'un chien élégant, mais aussi endurant. « Peu large » mais « profonde et descendue », elle confère à l'animal un grand volume pulmonaire (8-15). Le Malinois peut ainsi supporter des exercices physiques intenses, des montées de stress répétitives durant sa carrière: c'est un animal particulièrement endurant (8).

e) Membres

« Membres antérieurs à l'ossature dense, à la musculature sèche et forte; omoplates longues et obliques; avant-bras longs et musclés; canons forts et courts; pieds plutôt ronds. Membres postérieurs puissants, sans lourdeur, se mouvant dans les mêmes plans que les membres antérieurs; cuisses larges et fortement musclées; jambes longues, larges musclées et convenablement coudées aux jarrets mais sans excès; canons solides et courts, les ergots ne sont pas désirés; pieds légèrement ovales. »

i) des membres puissants

Les aplombs, les longueurs des segments, les angulations et la musculature doivent être en harmonie avec la silhouette médioligne, la silhouette doit être parfaitement rectiligne. La musculature des membres doit être puissante et ferme, mais ni enveloppée de graisse, ni excessivement saillante. Le squelette doit être puissant et non fragile (11-15). Cela confère au Malinois une grande résistance pour se propulser et se réceptionner, ce qui en fait un excellent sauteur capable de maîtriser tout individu récalcitrant.

ii) des membres résistants aux traumatismes

Les membres sont solides, ce qui permet au Malinois une démarche aisée sur tout type de terrain : terre, rail, carrelage,...(35).

Les ergots, parfois présents à la naissance, doivent être retirés rapidement, pas seulement pour des raisons esthétiques, mais aussi pour éviter d'éventuels traumatismes à l'animal (15). Les missions du Malinois dans la Police Ferroviaire peuvent s'avérer quelques fois assez violentes. Dans le feu de l'action, les ergots peuvent alors être source de blessure pour l'animal. Leur présence peut de plus obliger le chien à écarter les membres, alourdissant ainsi le métatarse et atténuant l'efficacité de l'animal dans ses mouvements: courses, sauts,...(15).

f) Robe

Longtemps sujet à discussion dans la sélection du Berger belge, la robe est jugée sur son ton de couleur (noir franc, fauve chaud, pigmentation foncée des muqueuses), l'extension du noir (masque sur la face, charbonnures sur le corps), sa texture, la densité du poil et du sous-poil, sa longueur suivant les différentes parties du corps.

Chez le Malinois, la robe doit comprendre les caractéristiques suivantes: «fauve charbonné (charbonné signifie que les poils ont une extrémité noire, ce qui ombre la couleur de base. Ce noir est « flammé » et ne peut être présent ni en grandes plaques, ni en vraies rayures.); masque bien prononcé et tendant à englober les babines supérieures et inférieures, la commissure des lèvres et les paupières, en une seule zone noire; un peu de blanc toléré au poitrail et aux doigts; poil abondant, serré, de bonne texture, formant avec le sous-poil laineux une excellente enveloppe protectrice; peau élastique mais bien tendue sur tout le corps; muqueuses externes fortement pigmentées. » Le poil est court, couché sur le sous-poil, à l'exception de quelques franges aux antérieurs et un léger panache à la queue en raison d'une longueur de poil un peu plus importante en ces endroits.

i) Résistance aux intempéries

Comme tout Berger belge, le Malinois - grâce à ce pelage abondant et serré, associé à un sous-poil laineux - possède une grande résistance aux intempéries, ce qui peut se révéler fort utile lors des entraînements en plein air et des missions réalisées dans le triage (8).

ii) Moins d'entretien

Comparé aux poils longs des Tervuerens et Groenendaels, le poil court du Malinois nécessite moins de soins quotidiens, pour son entretien (9).

iii) Moins de poils sur les voyageurs

Enfin, le poil court du Malinois offre un avantage supplémentaire par rapport aux chiens à poil long: ils limitent pour les voyageurs le désagrément de retrouver des poils sur leurs vêtements.

Doté d'une forte musculature et d'une solide mâchoire, rustique, souple, le Malinois peut donc se faufiler partout pour faire respecter l'ordre dans les trains et garantir ainsi aux clients un voyage paisible. Son élégance naturelle, associée à un gabarit rassurant, permet de plus de renforcer la réputation que la SNCF a su se forger auprès de ses clients: celle d'un service de qualité.

2) Des qualités sensorielles complémentaires au maître

Au sein de l'équipe cynophile, grâce à ses qualités sensorielles, le Malinois complète son maître.

a) Une vision nocturne

i) Une vision crépusculaire

Si le maître possède une bonne vision diurne, le Malinois, en revanche, comme tout chien, possède, une acuité visuelle nettement inférieure. Cependant, contrairement à l'homme, il possède des visions nocturne et crépusculaire relativement bonnes (8-23). Lorsque l'équipe cynophile devra garder, la nuit, des wagons – par exemple, des wagons remplis de monnaie -, le chien pourra ainsi repérer immédiatement d'éventuels voleurs et le signaler à son maître.

ii) Une bonne perception des mouvements

Le chien a du mal à distinguer les contours des éléments immobiles, mais il peut très clairement identifier des silhouettes qui bougent, et cela même à grande distance (8-23). Sa perception des mouvements est 10 fois supérieure à celle de l'homme (1). Son champ visuel s'étend de 250 à 280 degrés, ce qui lui permet de voir des malfaiteurs, qui arriveraient sur les côtés. Le chien est donc très difficile à surprendre (8-23).

iii) Une assez bonne vision binoculaire

Le chien possède une assez bonne vision binoculaire (de face), qui lui permet d'apprécier les profondeurs et les perspectives. Il peut ainsi évaluer les distances le séparant d'un adversaire ou d'obstacles dans un environnement compliqué. Cependant, il perçoit aussi très bien le vide, qu'il redoute naturellement. Dès son plus jeune âge, son maître devra donc l'y habituer (8). Le futur chien de la Police Ferroviaire doit en effet être capable de sauter, par exemple, d'un wagon ou d'un talus.

iv) Un très bon sens de l'orientation

Enfin, le chien possède un très bon sens de l'orientation, qu'il pourra par exemple utiliser dans le triage, grâce à une mémoire topographique remarquable (5).

b) Une ouïe très fine

(5-8-23-24-35)

L'ouïe du chien est beaucoup plus fine que celle de l'homme. Il possède en effet:

i) Une sensibilité à une gamme de fréquences plus étendue

Le chien peut, en effet, capter une gamme de fréquences beaucoup plus étendue que celle de l'homme : entre 15 et 40 000 Hertz, voire 100 000 Hertz pour le chien, contre entre 20 et 20 000 Hertz chez l'homme. Le maître peut ainsi utiliser un sifflet à ultra-sons pour rappeler son animal en toute discrétion.

ii) Une plus grande capacité de discrimination des sons

Le chien est, de plus, capable d'apprécier des différences d'un huitième de ton, ce que peu d'humains savent faire. Cela lui permet de reconnaître entre toutes la voix de son maître. Il est très difficile pour les imposteurs de vouloir se faire passer pour ce dernier.

iii) Une réception d'intensités plus faibles

Son ouïe semble également très sensible. Son seuil d'audibilité peut s'abaisser en deçà de 5 dB, il peut donc percevoir des intensités plus faibles que l'homme. Par exemple, il pourra percevoir à trois cent cinquante mètres un bruit inaudible pour son maître à seulement vingt-cinq mètres. Cela est particulièrement utile lorsque le chien a pour mission de rechercher des clandestins cachés dans des wagons. A partir d'une respiration ou d'un simple froissement de vêtements, le chien peut ensuite orienter sa quête olfactive.

iv) Une faculté de localiser la source sonore

Cette dernière est d'autant plus précise que l'animal est capable de localiser une source sonore. Le Malinois, en tant que berger, est particulièrement doué pour cela, grâce à la conformation de ses oreilles. Dès qu'il entend un bruit, il tourne la tête jusqu'à ce que sa perception biauriculaire devienne optimale : il sait alors quelle direction il doit prendre pour retrouver l'origine du son perçu.

Cette faculté auditive est notamment utilisée lorsque l'animal doit rechercher des intrus dans les trains ou faire le guet devant des wagons remplis de marchandises précieuses.

c) Un excellent odorat

Sélectionnés depuis de longues années pour ses qualités olfactives, le Malinois possède une grande finesse d'odorat (8-10).

Absent à la naissance, le sens olfactif du chien se développe pendant la première semaine de vie, avec l'achèvement de la myélinisation des nerfs olfactifs (1), pour devenir nettement supérieur à celui de l'homme.

L'étude des structures anatomique et histologique du nez du chien, ainsi que du comportement de l'animal, permet d'expliquer une telle différence entre ce dernier et l'homme.

i) Des narines mobiles

Les deux narines, grâce à leur orientation, permettent d'élargir le champ d'olfaction du chien par rapport à l'homme (23).

ii) Des cornets naseaux séparant l'air inspiré en deux courants

(figure 2)

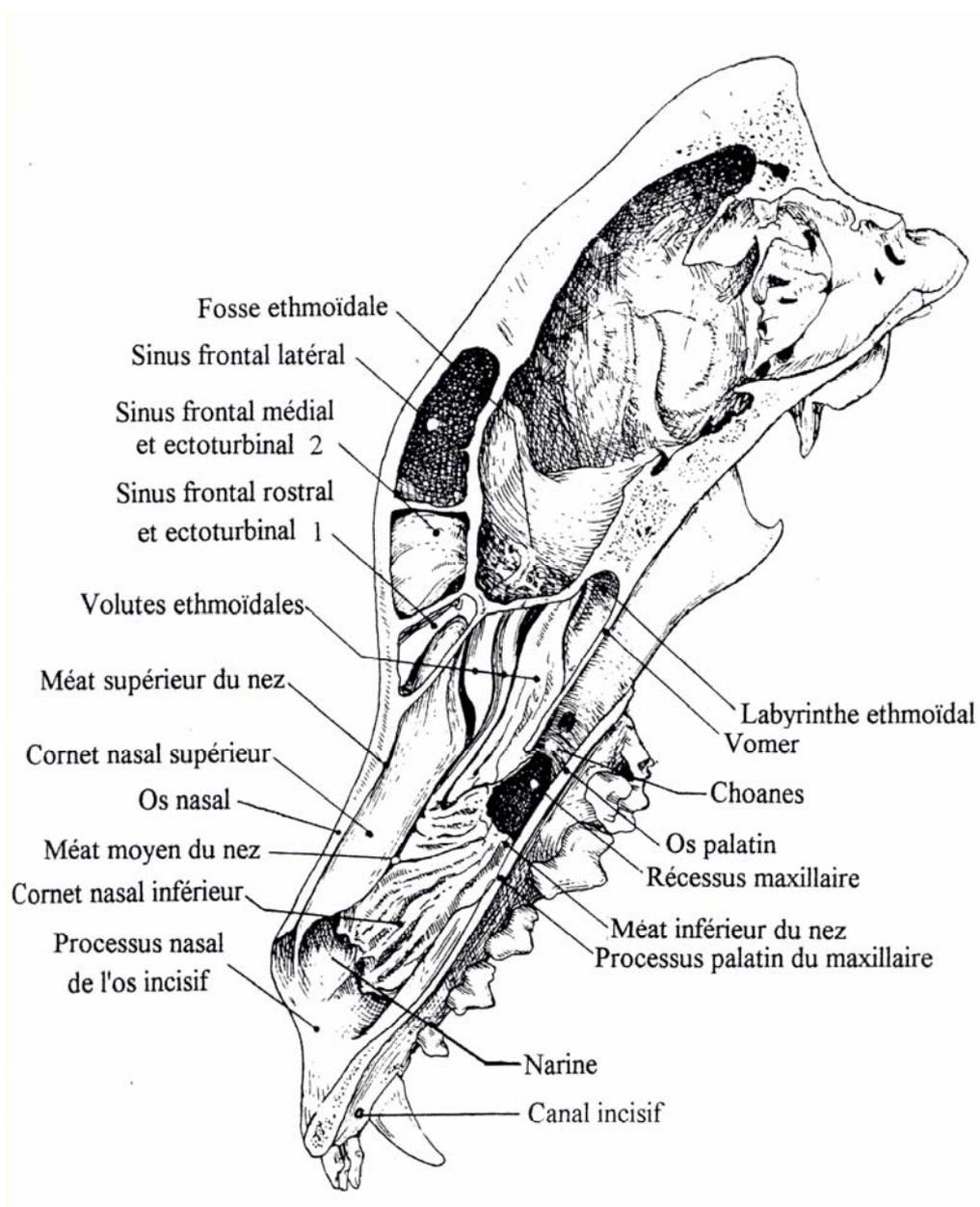
L'appareil olfactif, par son organisation, permet une meilleure perception des odeurs (8-19-29-35-40). Il se situe dans deux fosses nasales, que sépare un septum. En région postérieure, le vomer divise chacune de ces cavités nasales en un compartiment supérieur, qui constitue un antre olfactif et en un canal inférieur, qui participe à la respiration en conduisant l'air vers le pharynx. Dans chaque antre olfactif, se trouvent deux cornets nasaux: le cornet dorsal, ou éthmoïdal, qui se limite à une simple plaquette légèrement gaufrée, et le cornet ventral, ou maxillaire, qui s'étend dans les deux tiers de la cavité et se compose de deux lames osseuses accolées dos à dos et enroulées en sens inverse (8-35).

On distingue ainsi deux étages (8-23-35):

- l'étage dorsal : l'extrémité de la partie osseuse de l'appareil olfactif se termine par le labyrinthe éthmoïdal, dont les volutes sont recouvertes par la muqueuse pituitaire tapissée des cellules olfactives,
- l'étage ventral : l'extrémité de la partie osseuse de l'appareil olfactif aboutit au méat nasopharyngien, qui constitue une sorte d'élargissement du méat ventral aboutissant aux choanes.

En plus de ces cornets, de nombreuses volutes ethmoïdales, recouvertes de muqueuse olfactive, allongées et très développées vers l'avant, occupent la partie caudale des cavités nasales (8).

Figure 2 : Coupe sagittale de la tête osseuse d'un chien (40)



Les cornets nasaux séparent ainsi l'air inspiré en deux courants:

- la plus grande partie traverse les cavités nasales en direction du larynx, puis de la trachée et des bronches,
- un plus faible volume est dévié vers le haut, en direction de l'étage olfactif, recouvert de la muqueuse pituitaire tapissée de cellules olfactives (8-23-35).

Les molécules odorantes, libérées par les aliments, suivent, quant à elles, la voie rétro-nasale: elles diffusent vers le pharynx et les choanes pour gagner la fente olfactive (8).

iii) Le flairage

Au repos, lors d'une inspiration, l'air passe sous le vomer dans le conduit naso-pharyngien et les molécules odorantes n'atteignent la muqueuse olfactive que par diffusion lente.

Mais, lors du flairage, le nombre d'inspirations augmente et l'air passe dans les fosses nasales. Là, les circonvolutions des cornets et le labyrinthe éthmoïdal le ralentissent en créant des tourbillons, ce qui permet à un maximum de molécules odorantes d'atteindre la muqueuse. Le fait de flairer augmente ainsi la possibilité de percevoir une odeur (23-40).

iv) Une muqueuse pituitaire étendue, riche en cellules olfactives et pigmentée

La reconnaissance de l'odeur par le chien nécessite la fixation des molécules odorantes sur la muqueuse pituitaire (8-29-35-40).

Or, la muqueuse pituitaire, qui tapisse les cavités nasales, comporte plus de deux cents millions de cellules olfactives, contre seulement une dizaine de millions chez l'homme, la surface sensitive s'étend à 7000 m² contre 500m² chez l'homme (2-23-35). Il en résulte une grande acuité olfactive, un fort pouvoir de discrimination chez le chien.

La sensibilité olfactive est de plus sensiblement liée à la pigmentation de la muqueuse pituitaire. En relation avec la couleur de sa robe, le chien peut posséder une surface très pigmentée, tandis que l'homme n'a qu'une coloration jaunâtre (35).

v) Une exploitation plus intense de l'information olfactive

Le bulbe olfactif, qui prend le relais dans la transmission de l'information au cortex cérébral, semble permettre une plus intense transmission de l'information olfactive que chez l'homme. En effet, chez l'homme, une cellule mitrale du lobe olfactif correspond à une cellule bipolaire chez le chien. Une cellule bipolaire envoie l'information à plusieurs cellules mitrales, donc à plusieurs cellules du cerveau (29-35).

Chez le chien, la zone olfactive représente 10,1% de la totalité du cerveau, contre 0,29% chez l'homme. Il en résulte une plus grande sensibilité olfactive chez le chien (23-40).

Grâce à ces différences de structure anatomique et d'organisation histologique, le seuil de sensibilité (qui correspond à la concentration minimale qui peut être perçue) du chien peut être de dix à cent fois plus bas que celui de son maître (8-23-35).

Le chien est capable de discriminer assez finement les odeurs, aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif (19). Il peut ainsi déceler une odeur particulière et remonter, suivant un gradient croissant d'intensité d'effluves, à la source des émanations: c'est le principe du pistage (24-29-35). La mémoire olfactive du chien est de plus excellente. Ainsi, il peut se remettre sur une piste, même après l'avoir perdue (35).

En raison de ce flair très fin, la Police Ferroviaire utilise le Malinois, dans certaines régions, comme chien de recherche d'individus dans les locaux SNCF.

Homme et chien se complètent donc au niveau des qualités sensorielles. Mais plus qu'un corps bien fait, le Malinois possède aussi un caractère bien trempé, qui lui permet de devenir rapidement un chien de défense efficace dans la Police Ferroviaire.

3) Un caractère très vif

Quelque soit sa lignée, le Malinois a toujours été sélectionné en tenant compte de son caractère, ce qui en fait un chien très sûr de lui, équilibré et apte au travail (31).

a) Une extrême sensibilité

Le Malinois, en tant que Berger belge, présente avant tout une extrême sensibilité. Cela lui confère une grande réceptivité et une très bonne intuition, ce qui favorise son apprentissage et le rend efficace lors de ses différentes missions (3-8-31).

Mais cette extrême sensibilité le rend aussi très délicat à manier. Il supporte difficilement les contraintes, les brutalités ou les ambiances trop tendues, qui le rendent soit craintif, soit agressif (8-31). Le Malinois est cependant tout de même moins sensible que les sujets à poil long (8). Au moment de l'acquisition des chiens, des tests permettent d'écarter les plus craintifs et les plus agressifs. Et, dès le début, nous verrons comment la Police Ferroviaire attache de l'importance à bien familiariser, habituer cet animal très sensible à des milieux divers, riches en stimuli, donc à canaliser son stress.

b) Un fort tempérament

Doté d'un fort tempérament, le Malinois est capable de combattre, lutter – qualités essentielles à tout bon chien de défense (3-8-31).

Mais, allié à cette grande sensibilité, ce fort tempérament peut rendre délicat le maniement de cet animal. Contrairement au Berger allemand, le Malinois défie très tôt son maître pour devenir dominant. Le maître chien doit donc faire preuve, dès le début, de beaucoup de psychologie avec son compagnon et savoir rester calme et patient, d'autant plus que, contrairement au Berger allemand, le Berger belge ne tolère aucune erreur de conduite de la part de son conducteur. Celui-ci doit donc toujours agir avec beaucoup de doigté, le manier avec une « main de fer dans un gant de velours » (8-31).

c) Une hyper-réactivité

Le Malinois est aussi remarquable par son hyper-réactivité. Il est capable d'anticiper toute sollicitation et d'y répondre avec une incroyable rapidité, ce qui en fait un excellent protecteur de l'équipe policière face à tout agresseur (3-8-9-10-31). Admettons qu'un individu récalcitrant devienne de plus en plus agressif. Celui-ci n'aura pas eu le temps, par exemple, de brandir une arme pour agresser l'un des agents de l'équipe policière que le chien lui aura déjà sauté dessus, de manière à le neutraliser.

Mais cette hyper-réactivité peut aussi présenter certains inconvénients, notamment lorsque l'animal est jeune au moment de sa sociabilisation et dans ses rapports avec son entourage familial. En effet, tout geste esquissé par autrui entraîne une réplique spontanée, ce qui est un avantage lors de l'apprentissage du mordant, mais qui peut se révéler être un gros problème en présence d'étrangers, sur qui un coup de dent peut tout aussi vite arriver. Le maître doit donc familiariser son animal avec un maximum de personnes et rester vigilant, tant que celui-ci n'a pas compris le pacifisme des inconnus (8-31).

d) Une extrême affectivité

Le Malinois se caractérise également par son extrême affectivité envers son maître (3-8-9-10-31). Cette dévotion envers le maître peut constituer une bonne motivation de l'animal lors du dressage, quoique à une moindre mesure pour le Berger belge comparé au Berger allemand. Quand ce dernier travaille, il le fait effectivement pour l'amour de son maître. Le Malinois a en général une autre motivation: le jeu.

Cet amour pour le maître contribue aussi à faire du Malinois un protecteur hors pair (8).

e) Une énergie débordante

Le Malinois dispose en effet d'une très grande énergie.

Le Standard Officiel du Chien de Berger Belge décrit ses allures de la manière suivante:

« Les allures sont vives et dégagées, couvrant le maximum de terrain. Sans cesse en mouvement, le Chien de Berger Belge semble infatigable. Par son tempérament exubérant, il a une tendance marquée à se mouvoir en cercles plutôt qu'en ligne droite. »

Très actif et très joueur, il ne tient pas en place. Il se montre souvent impatient, tant il a un besoin viscéral de se rendre utile. Cette énergie débordante en fait un élève, puis un collègue très dynamique et d'une rapidité de travail remarquable (3-8-10-31).

Toutefois, les éducateurs canins et le maître chien doivent lui apprendre à canaliser ce trop plein d'énergie pour éviter qu'elle ne s'accompagne d'un manque de concentration (8). C'est peut être cette hypernervosité qui semble le critère le plus dommageable au Berger belge, comparé au Berger allemand, beaucoup plus posé.

Très réceptif, doté d'une capacité d'anticipation admirable et d'une énergie débordante, le Malinois se caractérise donc par un caractère de feu, qui en fait un merveilleux collègue plein de zèle; à condition qu'on sache bien sûr canaliser sa fougue et son tempérament bien trempé. Enfin, les autres éléments qui ont fait du Malinois la coqueluche de la Police Ferroviaire sont ses aptitudes multiples.

4) Des aptitudes très diverses: polyvalence du Malinois

Bien que d'un plus petit gabarit, le Malinois sait faire preuve de tout autant de polyvalence que son cousin allemand (8).

a) Un élève brillant

i) Qui apprend vite

Intelligent, joueur, très précoce et impulsif, il apprend vite, ce qui est une qualité non négligeable dans un service tel que la SNCF où la productivité est de rigueur (8). Contrairement à des Beaucerons qui ne deviennent opérationnels que vers l'âge de cinq ans, sachant que leur carrière cesse en général vers huit ans, le Malinois, au bout de trois, quatre mois, est formé, et sa carrière peut durer longtemps, voire toute sa vie.

ii) Tenace

Le Malinois est en outre très tenace: il peut répéter des exercices de nombreuses fois sans présenter de lassitude ou de démotivation (8).

iii) Qui s'adapte à tout type d'exercice

Doté d'une force de caractère remarquable, il peut de plus s'adapter à tous les exercices, que l'on est censé attendre d'un bon chien policier.

Si le rapport hiérarchique est correctement instauré, le Malinois fait preuve d'une grande obéissance et souvent d'anticipation. Il comprend vite et exécute les exercices avec soin.

Les suites au pied sont souvent très collées au maître et les rapports d'objets fulgurants (8).

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, sa construction compacte et sa solide musculature en font un excellent sauteur, ce qui se révèle particulièrement utile lors des cas de légitime défense dans les trains ou lors de poursuite de malfaiteurs dans le triage SNCF où les obstacles abondent (8-31). Certains Malinois peuvent franchir une palissade jusqu'à 2,50 mètres de hauteur (31).

Le Berger allemand présente également des bonnes aptitudes au saut, mais son poids le limite quelquefois.

Le Rottweiler peut également bien monter lors des sauts, mais cela nécessiterait de trouver un petit gabarit, qui ne soit pas obèse – or les Rottweilers sont prédisposés à l'obésité-, ce qui est rare, donc cher.

b) Un excellent chien de défense

Comme le précise le Standard Officiel du Chien de Berger Belge:

« A l'aptitude innée de gardien de troupeau, il joint les précieuses qualités du meilleur chien de garde pour la propriété; au besoin il est, sans nulle hésitation, l'opiniâtre et ardent défenseur de son maître. Il est vigilant et attentif; son regard vif et interrogateur dénote l'intelligence ».

Le Malinois dispose d'un fort instinct naturel pour la garde et la défense (8-9-10). Hypervigilant, ultra-rapide, il est difficile à surprendre et garde ses prisonniers ou les affaires de son propriétaire de très près (8).

Son « regard vif » permet de dissuader tout individu qui voudrait attaquer l'équipe policière ou fuir.

S'il est doté d'un bon équilibre émotionnel, il sait faire preuve d'une combativité et d'un courage sans pareil. Il se jette alors sans hésitation sur l'assaillant et le mord avec précision et ténacité, ce qui ne signifie nullement qu'il soit agressif, bien au contraire. S'il est bien éduqué, le Malinois est un animal stable, autrement dit prévisible, il ne doit pas manifester d'agressivité excessive ou sans motif, ce qui est particulièrement important pour un animal amené à côtoyer chaque jour des milliers de voyageurs, dont des enfants en bas âges, des personnes âgées fragilisées (8).

c) Un bon chien de recherche

Enfin, le Malinois possède un excellent flair et une très bonne mémoire olfactive. Associées à un dynamisme hors pair et à un goût du jeu accru, ces qualités en font un chien de recherche efficace, si tant est que le maître est parvenu à canaliser son trop plein d'énergie (8-9).

Le flair du Malinois est cependant beaucoup moins exploité dans la Police Ferroviaire que dans certaines autres administrations, qui vont jusqu'à en faire des chiens détecteurs d'explosifs ou de stupéfiants, des chiens d'avalanches, de décombres.

Grâce à ses qualités physiques et caractérielles, le Malinois est ainsi devenu le chien favori de la Police Ferroviaire, mais aussi de nombreuses administrations françaises. Contrairement à des Tervuerens ou des Beaucerons, voire même de plus en plus pour certaines lignées de Bergers allemands, sélectionnés essentiellement sur la beauté, le Malinois sait allier esthétisme et vaillance au travail. Précoce, efficace dans son rôle d'arme de dissuasion, et quelque fois de répression, il est en outre relativement peu cher, comparé à des Tervuerens ou des Bergers hollandais beaucoup plus rares, donc coûteux.

C) Encadrement du Malinois à la Police Ferroviaire

1) Le maître-chien

Dès la formation de l'équipe cynophile et cela durant toute la carrière, le chien vit aux côtés de son maître, reçoit les soins de sa part et travaille avec. Le maître-chien est, comme nous allons le voir, avant tout un agent de la Police Ferroviaire.

Mais d'autres intervenants sont chargés d'encadrer l'équipe cynophile, durant toute sa carrière :

2) Les éducateurs canins

Ainsi, les éducateurs canins sont chargés d'acheter les chiens, de former les équipes cynophiles, puis de les suivre durant toute leur carrière. Ce sont avant tout des maîtres-chiens, des hommes d'attaque - anciens militaire à Suippes, agent du public,...-, qui ont suivi une formation complémentaire pour devenir en plus agents de la Police Ferroviaire. Ils sont titulaires d'un Certificat Technique Elémentaire.

3) Le maître de chenil

Le maître de chenil de la Police Ferroviaire a quant à lui pour fonction de donner des conseils cynophiles au sein de la Police Ferroviaire. Il participe également à l'acquisition des chiens, en donnant son accord. Il décide de la recevabilité des candidatures à la formation de maître de chien, selon les aptitudes de ces derniers, leurs échelons hiérarchiques. Enfin, il suit et contrôle les capacités et le maintien en condition de toutes les équipes cynophiles de la Police Ferroviaire. A cet effet, il vise les livrets d'entraînement au moins une fois par an, contrôle le carnet de santé des chien et peut être amené à contrôler les conditions d'hygiène dans lesquelles vit le chien.

4) Les vétérinaires

Enfin, comme tout chien bien soigné, le Malinois de la Police Ferroviaire est suivi, durant toute sa vie, par des vétérinaires, à commencer, au moment de l'achat, par l'UMES (Unité de Médecine de l'Elevage et du Sport) de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Encadré durant toute sa carrière par de tels professionnels, le Malinois a tout pour devenir un excellent chien de défense. Nous allons à présent voir quels moyens ils utilisent – et cela dès l'acquisition de l'animal - pour rendre ce dernier le plus efficace possible au cours de ses différentes missions.

PARTIE II

ACQUISITION DES MALINOIS

Etant données ses nombreuses qualités physiques et caractérielles que nous venons de décrire, le Malinois est l'animal de choix de la Police Ferroviaire. Mais, pour une entreprise, telle que la SNCF, un chien doit être avant tout productif, donc relativement peu cher à l'achat et rapidement efficace. Nous allons voir comment les professionnels opèrent pour fournir à la Police Ferroviaire les sujets les plus performants.

I) Provenance

Depuis 2000, les chiens ne sont plus achetés à Suippes, mais dans des chenils privés bien connus, chez des rabatteurs de chiens, dans des clubs de ring, tous les chiens sont d'origine française. Un maître-chien peut éventuellement proposer un sujet, dont le potentiel se révèle intéressant pour la Police Ferroviaire, mais, étant donné les nombreuses qualités du Malinois que nous venons de voir, les éducateurs canins ne choisissent désormais quasiment plus que des Malinois.

Pour l'achat d'un chien, il faut compter environ entre 750 et 1 350 euros, ce qui explique que l'on n'achète plus de Tervueren ou de Berger hollandais, plus rares, donc plus chers à l'achat, ni de Beauceron, opérationnel qu'environ 3 ans, donc pas suffisamment rentable.

Il n'existe, de plus, pas de cellule d'achat, comme cela peut être le cas dans d'autres administrations telles que la gendarmerie. Ce sont les deux éducateurs canins, de Villeneuve-Prairie, qui se déplacent. Pour que ce soit rentable, on ne peut donc pas se permettre de perdre du temps, de revenir sans rapporter d'animaux. Les éducateurs tendent donc à se fournir toujours chez les mêmes vendeurs, de valeurs sûres, avec lesquels ils peuvent s'arranger à l'amiable.

II) Visite d'achat

Les éducateurs doivent rapidement sélectionner les meilleurs éléments. Pour cela, ils se basent sur des critères de choix prédéfinis, des premiers tests cynotechniques sont réalisés chez l'éleveur, puis à la SNCF; enfin, une visite vétérinaire permet d'obtenir un bilan de santé de l'animal. La visite d'achat donne ainsi un premier aperçu sur le niveau de performance du Malinois.

A) Critères de choix

1) L'âge : entre 8 mois et 2 ans

Les Malinois sont achetés généralement à l'âge adulte, mais l'âge peut tout de même être variable: entre huit mois et deux ans; certains sont donc à peine débourrés tandis que d'autres, la majorité, ont déjà travaillé, notamment en ring.

Vers un ou deux ans, les chiens ont déjà un tempérament bien défini, apte à recevoir un dressage déjà poussé et un peu ferme, ce qui représente un gain de temps. De plus, à partir d'un an, ils acquièrent la force de caractère nécessaire pour leur future fonction de défenseur (8).

En revanche, les plus jeunes présentent l'avantage d'être plus malléables, de ne pas avoir de passé psychologique, donc d'être plus faciles à sociabiliser et à familiariser aux différents milieux, au futur lieu de travail, ce qui se révèle particulièrement précieux pour des futurs chiens de la Police Ferroviaire, amenés lors de leurs missions à évoluer dans des milieux très divers, souvent bruyants et très fréquentés (8). Mais, évidemment, ils nécessitent un débouillage plus long, ce qui constitue une perte de temps, donc un manque à gagner.

2) Le sexe : uniquement des mâles

Tous les chiens de la Police Ferroviaire sont des mâles.

Acheter une chienne pour en faire un animal de défense à la Police Ferroviaire n'est pas une interdiction en soit, mais des chiennes rentables restent introuvables.

Il est en effet remarquable de constater que, chez les éleveurs, les femelles ne travaillent généralement pas, elles ne sont quasiment jamais débouillées, et donc ne savent pas mordre. Acheter de tels animaux représenterait une perte de temps considérable au moment du dressage, donc un manque à gagner non négligeable. Les rares fois où les femelles savent travailler, les propriétaires les gardent pour en faire des chiennes de concours ou de reproduction.

Si l'on parvenait à trouver des chiennes débourrées à vendre, ces dernières poseraient tout de même problème: lors de la période des chaleurs, elles deviendraient inutilisables pendant plusieurs semaines et détourneraient de plus les mâles de leur travail (8-28). Il semble, par ailleurs, que les chiennes, bien qu'en général plus sensibles aux odeurs que les mâles, présentent au moment des chaleurs une forte hyposmie (baisse de la sensibilité olfactive), ce qui se révélerait préjudiciable pour les chiennes destinées à la recherche d'individus dans les trains (23-40).

La seule solution serait donc de les stériliser, ce qui coûte relativement cher.

Une petite Malinois - débourrée, stérilisée et à un prix équivalent à celui de ses homologues mâles – serait acceptable au moment de l'achat, mais ce genre de cas ne s'est pas encore présenté.

Les sujets mâles présentent en outre l'avantage de faire souvent preuve d'une plus grande force de caractère, ce qui est indispensable pour un futur chien de défense (8).

3) Les critères physiques : conformité au standard

L'éducateur recherche des chiens conformes au standard, ce qui constitue un critère de garantie. Ainsi, en cas d'anomalies de conformation, de vices rédhibitoires, il dispose d'un mois pour rétrocéder l'animal (13).

L'éducateur recherche avant tout un animal robuste, bien musclé, avec une ossature forte, des articulations solides et d'excellents aplombs, avec une poitrine profonde et bien descendue – capable d'endurer les multiples exercices que l'on exigera de lui durant toute sa carrière.

Il observe tout d'abord l'animal en statique, puis en mouvement afin de déceler toute anomalie éventuelle. Il le manipule, fait travailler ses hanches, pour mettre d'emblée en évidence une éventuelle dysplasie. Il contrôle également l'intégrité des yeux, des narines, des oreilles et des dents. L'animal doit être en bonne santé. L'éducateur repère tout signe de maladie: yeux ou nez qui coulent, toux, diarrhée, apathie,...(8-28). L'éducateur et le vendeur traitent de toute façon en général à l'amiable: quand un animal se révèle trop défectueux, le vendeur reprend l'animal et l'échange contre un autre.

4) Les critères psychiques

a) Une bonne capacité d'adaptation à des milieux différents

(8)

Pour un futur chien de défense amené à évoluer dans des milieux compliqués, diversifiés, tels que le triage, les trains, les gares, riches en odeur et emplis par la foule, l'animal doit avant tout présenter une bonne capacité d'adaptation à des milieux différents. On ne veut pas de chien trop peureux qui, face à l'inconnu, se bloque complètement et se révèle alors incapable de travailler.

b) Etre sociable

Ce futur chien de la Police Ferroviaire va être amené à côtoyer les agents de la Police Ferroviaire, une multitude de voyageurs, d'autres animaux de compagnie. Il est impératif qu'il ne s'émotionne pas en rencontrant des inconnus (8). Pour que le futur adulte ait un caractère agréable et sûr, le chiot Malinois doit être parfaitement sociabilisé.

Le futur chien de travail est un animal que ses premiers propriétaires ont beaucoup sorti. Il faut souvent l'emmener promener, en particulier entre 3 semaines et 3 mois d'âge, lors de la période dite critique, de manière à l'habituer aux humains, aux autres animaux, aux véhicules, aux bruits. Durant cette période critique, le chiot connaît d'abord une phase d'attraction, pendant laquelle il est attiré par tout ce qui bouge et considère les individus rencontrés comme des espèces « amies », puis, à partir de la cinquième semaine, rentre dans une phase d'aversion, où il commence à craindre les espèces inconnues : peu à peu les relations sociales se mettent en place. Mais il est important de continuer à socialiser le chiot aux autres espèces après 12 semaines d'âge, notamment pendant la période juvénile (de 3 mois à la majorité sexuelle), sous peine de le « dessocialiser » et le rendre méfiant envers notamment les humains.

Chez le chien, et surtout chez le Malinois, toute lacune durant la phase de socialisation et, à moindre titre, la phase juvénile rendra beaucoup plus difficile l'adaptation du futur adulte aux gens, aux différents milieux (1-2).

De plus, plus on soumet le jeune chien à des stimulations nombreuses et variées – bien sûr jusqu'à un certain seuil-, plus il sera stable et facile à dresser (2).

c) Un caractère stable

(8-28)

L'animal doit également être stable de caractère. La sélection du Malinois se base en partie sur ce caractère. Il facilite en effet l'apprentissage: il permet la compréhension des exercices, l'acquisition des réflexes conditionnés.

d) Un bon équilibre nerveux

(8-28)

Le Malinois doit présenter un bon équilibre nerveux. Un élève anxieux, qui s'inquiéterait de tout mouvement ou bruit inconnu, manquerait de concentration et n'apprendrait pas suffisamment vite. Face à un obstacle, il se laisserait envahir par la panique et se montrerait alors incapable de le franchir. De même, par la suite, lors des missions, l'environnement peut devenir particulièrement stressant, par exemple lorsqu'un individu devient violent, l'animal doit alors savoir garder son sang-froid et agir efficacement. Lors de l'achat, l'éducateur doit faire la différence entre un chien équilibré, calme et un chien apathique.

e) Etre agressif, mais contrôlable par l'homme

Pour que la future équipe cynophile puisse fonctionner, le chien doit pouvoir accepter l'autorité de l'homme. Le futur chien de défense doit certes posséder en lui une certaine agressivité. Associée au courage, elle constitue la faculté principale d'un guerrier (8). Mais cette agressivité doit rester prévisible et contrôlable, l'inhibition à la morsure doit être parfaitement acquise, sans quoi l'animal est dangereux, et donc d'emblée écarté (2-12). On attend chez l'animal un juste dosage entre agressivité, sociabilité et docilité (28).

f) Une bonne motivation au jeu

Associée à une attention sans défaut, un fort désir d'apprendre, du courage et de la ténacité dans le travail, une bonne motivation au jeu permet un apprentissage rapide et efficace (8-28). Le Malinois est en général un chien très joueur, qui apprend beaucoup et vite à travers le jeu (31).

L'évaluation du caractère et des aptitudes du chien commence chez le vendeur. Pour cela, l'éducateur fait passer au Malinois candidat des tests cynotechniques.

B) Tests cynotechniques

Ces tests permettent à l'éducateur de cerner le caractère du chien et ses aptitudes, et savoir ainsi si celui-ci renferme un bon potentiel, à exploiter dans la Police Ferroviaire.

Les résultats des tests ne sont pas appréciés de la même manière suivant que le chien a huit mois et est totalement novice dans le monde du travail ou que le chien a déjà travaillé, donc qui est déjà préparé à ce type de tests. Dans ce dernier cas, l'éducateur se montre plus sévère et critique (8-28).

1) Chez le vendeur

Pendant une journée, l'éducateur soumet les candidats à des premiers tests cynotechniques, chez le vendeur.

a) Test de sociabilité (8-23-28)

L'éducateur observe tout d'abord à distance les réactions de l'animal, lorsque celui-ci est placé au sein d'un groupe de personnes qui discutent calmement, puis il serre la main par exemple au propriétaire de l'animal, et, enfin, caresse, manipule le chien, notamment pour vérifier l'état de ses hanches.

Toute agressivité injustifiée ou exagérée élimine le candidat. Au contraire, des manifestations de gaieté ou d'assurance constituent un atout de choix dans cette sélection de chiens amenés à côtoyer des clients.

b) Aisance dans le milieu

L'animal doit se montrer à l'aise chez le vendeur. Dans la mesure du possible, l'éducateur apprécie l'aisance avec laquelle l'animal se déplace dans des milieux différents : sols carrelés, escaliers, ..., et avec laquelle il saute (8-28). Ce test, particulièrement important pour un futur chien de la Police Ferroviaire, amené à travailler par la suite dans des milieux complexes, sera plus amplement repris dans les locaux SNCF.

c) Test de vigilance (8-12-28)

Le candidat doit se montrer attentif, curieux et observateur.

Si l'on tourne autour de lui et de son propriétaire, d'abord lentement, puis plus rapidement en faisant des gestes brusques et du bruit, il doit suivre avec attention les mouvements du suspect, mais, en aucun cas, rester indifférent ou manifester de l'inquiétude.

d) Première appréciation du mordant

Le Malinois a l'avantage de bien mordre dès son plus jeune âge. Il suffit de regarder les chiots dans une portée qui, aussitôt, mordent, tiraillent des objets, tels que des chiffons, des serpillères. L'éducateur canin observe les jeux de mordant entre les chiens présents.

Ces tests cynotechniques réalisés chez l'éleveur permettent une première approche pour évaluer le caractère et les aptitudes du chien. Mais ils sont insuffisants. Au domicile de son propriétaire, l'animal peut réagir différemment: défense de la propriété, protection du maître (8-28). D'un commun accord avec le vendeur, l'éducateur dispose de 15 jours à 1 mois pour poursuivre les tests, hors du domicile du propriétaire, et, éventuellement rétrocéder l'animal.

2) A la SNCF : le pré-requis

Le futur chien de défense de la Police Ferroviaire sera amené à travailler dans un cadre bien particulier ; il est donc impératif que le candidat puisse déjà répondre à un certain nombre de critères bien précis, regroupés sous le nom de pré-requis.

La première semaine, les éducateurs laissent à l'animal le temps de prendre ses marques. Celui-ci a, en effet, souvent un parcours compliqué, il a déjà eu plusieurs maîtres, connu des milieux différents. On ne lui impose aucune contrainte, on le laisse évoluer dans son nouveau milieu, on essaie de le connaître à travers le jeu. Ainsi, peu à peu, on le teste sur les critères suivants :

a) L'adaptation aux milieux

C'est le critère de choix le plus décisif. Le chien de la Police ferroviaire doit parvenir à rester opérationnel dans des milieux très variés, hyperstimulants.

Pendant les quinze premiers jours, l'éducateur amène l'animal dans le triage, qui est une zone privée de la SNCF, où se trouvent:

- divers types de sol: terre, herbes, rails, linoléum dans les trains,...;
- de nombreux obstacles à franchir: buissons, talus, escaliers de trains,...;
- différentes pièces: nombreux compartiments dans de nombreux trains hors service.

L'éducateur évalue alors ses réactions. Tout animal excessivement peureux est d'emblée exclu (8-28). L'éducateur apprécie également l'aisance dont dispose l'animal pour se mouvoir à travers les rails, dans les talus, les escaliers,..., comment il saute.

L'adaptation au milieu est l'un des critères les plus importants pour le futur chien de la Police Ferroviaire. Progressivement, au cours de sa formation, ce dernier apprendra à réaliser ses exercices dans les différents milieux. Cette faculté sera entretenue toute la vie de l'animal.

b) La motivation à l'objet

Ce critère est particulièrement décisif lors de l'achat d'un animal destiné à devenir chien de recherche (24). La motivation à l'objet est, de plus, l'outil de dressage de choix chez le Malinois, qui est en général très joueur (31).

Dès la première semaine, l'éducateur teste cette motivation. Pour cela, il agite, puis lance à la vue du chien une balle ou un petit boudin de toile et apprécie alors la hâte que met l'animal à retrouver le jouet, sa tendance à le rapporter et la possessivité qu'il témoigne à son égard. Puis, dans un deuxième temps, il lance ou cache l'objet à l'insu de l'animal, après l'avoir excité au préalable : on évalue ainsi la ténacité du chien dans sa recherche et la qualité de son flair. Ce test donne déjà une idée sur le niveau de compétence potentiel de l'animal en tant que chien de recherche (8-28).

c) L'équilibre nerveux

(8-12-28)

Pour cela, l'éducateur observe le comportement de l'animal lorsqu'on tire un coup de feu. Après une réaction de surprise, le chien doit soit rester impassible, soit émettre un léger recul à condition qu'il avance de nouveau par la suite, mais en aucun cas chercher à fuir. Un animal trop peureux est exclu.

d) Le mordant et la stabilité du caractère

Après une première appréciation chez le vendeur, l'éducateur teste le mordant de l'animal au bout de la deuxième semaine suivant son acquisition.

A l'aide d'un bâton, d'un boudin ou d'un sac de jute, l'éducateur, en costume d'homme d'attaque, menace l'animal. Celui-ci doit alors bondir sur l'éducateur et mordre dans l'objet sans lâcher prise. On apprécie alors l'instinct de défenseur du chien et la franchise du mordant.

Mais, lorsque l'éducateur cesse toute excitation et abandonne le sac ou le boudin, l'animal doit immédiatement s'apaiser. Un chien qui reste hargneux est considéré comme instable de caractère, il est alors éliminé; de même qu'un animal qui fuit devant l'assaut ou se montre surnois (qui morde par derrière) (8-12-28).

Bien que le mordant soit un exercice primordial pour un futur chien de défense, on tolère cependant une certaine innocence lors de l'acquisition, d'autant plus que l'animal est jeune et inexpérimenté, à condition toutefois que celui-ci sache réagir lorsque l'agresseur le bouscule franchement. Les éducateurs exigent en effet d'avoir un animal équilibré, s'adaptant facilement aux différents milieux lors de l'acquisition, mais considèrent qu'un mordant insuffisant pourra être travaillé et acquis lors du pré-dressage.

e) L'acceptation de l'autorité de l'homme

Un chien qui se retourne sur l'éducateur à la moindre contrainte imposée est écarté.

f) Le port de la muselière

Enfin, l'animal doit déjà être habitué au port de la muselière.

Lors de ces tests, l'éducateur évalue donc le caractère et les aptitudes de l'animal, tout en tenant compte de son âge et de son expérience. Au final, les chiens incapables de s'adapter à des milieux divers, mal sociabilisés, d'intelligence déficiente, craintifs ou trop agressifs sont éliminés (8-28).

Si les tests cynotechniques sont favorables, l'animal passe, dès la première semaine en général, une visite vétérinaire, pour effectuer un bilan de santé.

C) Visite vétérinaire

La visite vétérinaire est réalisée par l'UMES, à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Elle consiste en une inspection complète de l'animal qui vise à déterminer s'il est effectivement apte à exécuter les exercices qui lui seront demandés.

1) Examen général

(23)

Avant tout examen précis, le vétérinaire contrôle le calendrier de vaccinations et de vermifugations du chien, ainsi que les différents certificats qui accompagnent l'achat de l'animal (puçage, L.O.F.,...) et observe le chien dans sa globalité.

Il réalise tout d'abord un examen à distance. Il apprécie l'attitude générale du chien (chien attentif, joyeux, peureux,...) et sa conformation (aplombs, ligne du dessus, état d'embonpoint,...). Puis, l'animal est pesé et mesuré.

Le vétérinaire réalise ensuite un examen général et évalue :

- la température rectale : normalement entre 38 et 39°C, elle augmente en cas de stress, d'excitation, d'infection,
- les muqueuses gingivales ou oculaires : leur examen permet de connaître l'état de réplétion et la qualité du sang. Elles sont normalement roses et le temps de recoloration capillaire doit être inférieur à 2 secondes.

2) Examens appareil par appareil

Ensuite, le vétérinaire réalise un examen poussé de chaque appareil (23):

a) Examen de l'appareil cardio-vasculaire

A l'aide d'un stéthoscope, le vétérinaire apprécie :

- la fréquence cardiaque : normalement entre 70 et 100 battements par minute,
- le rythme cardiaque : normalement régulier, sauf en cas d'arythmie respiratoire physiologique chez le chien,
- les bruits cardiaques,

et prend le pouls fémoral, qui doit être frappé et synchrone aux battements cardiaques.

En cas d'anomalie, tels que bruits surajoutés (souffles, galop,...), arythmie, brady ou tachycardie, une échocardiographie peut être nécessaire.

b) Examen de l'appareil respiratoire

Le vétérinaire apprécie :

- les mouvements respiratoires : ils doivent être réguliers, à une fréquence comprise entre 15 et 20 mouvements par minute,
- l'état de la truffe,
- l'état des sinus : jetage ?
- la trachée par palpation : collapsus trachéal ?
- les bruits respiratoires, à l'aide d'un stéthoscope : crépitements ? sifflements ?

c) Examen de l'appareil digestif

Le vétérinaire examine la cavité buccale :

- la dentition : absence de dents ? usure des canines ? tartre, notamment sur les carnassières ?
- les muqueuses gingivales et linguales : ulcères linguaux ?

Puis il palpe l'œsophage, les viscères abdominaux (tube digestif, foie, rate, pancréas). La palpation doit être souple et non douloureuse.

A l'occasion, un examen macroscopique des selles renseigne sur le fonctionnement global du tube digestif.

Enfin, le vétérinaire interroge l'éducateur sur l'alimentation de l'animal et fournit des recommandations nutritionnelles.

d) Examen de l'appareil génital

Le vétérinaire apprécie l'état du pénis (absence d'écoulements,...). La palpation permet d'apprécier le nombre de testicules, la symétrie et la souplesse du scrotum. Les monorchides (un seul testicule) et les cryptorchides (testicule intra-abdominal) sont rejetés. Le toucher rectal permet d'apprécier l'état de la prostate chez le mâle entier.

e) Examen de l'appareil urinaire

Le vétérinaire palpe les reins (taille, forme,...), observe le chien uriner (difficultés de miction ? incontinence urinaire ?), examine macroscopiquement les urines (quantité, couleur, limpidité, odeur) et contrôle la quantité d'eau bue quotidiennement.

f) Examen dermatologique

Le vétérinaire vérifie l'état de la peau, du pelage, recherche d'éventuels exoparasites. Il examine aussi les oreilles, les jonctions cutané-muqueuses, ainsi que les espaces interdigités et les coussinets, où s'incrusteront fréquemment des corps étrangers.

g) Examen ophtalmologique

Le vétérinaire vérifie l'intégrité de la vision de l'animal, examine les paupières (entropion ? ectropion ?...), les conjonctives (conjonctivite ?...), l'état de la cornée (test à la fluorescéine), la chambre antérieure (décoloration ? synéchies ? dysplasie cristallinienne ?...), le segment postérieur (choroïde, rétine...). Comme nous allons le voir, le Malinois est une race prédisposée à certaines maladies de l'œil, notamment l'atrophie progressive de la rétine (16-32-38).

h) Examen de l'appareil neurolocomoteur

i) Examen à distance

Le vétérinaire examine d'abord le chien en mouvement, afin d'étudier la démarche de l'animal.

ii) Examen neurologique

Puis, il réalise un examen neurologique : attitude générale, réactions posturales, réflexes, études des nerfs crâniens (à cette occasion, il vérifie l'intégrité de la vision, de l'audition et de l'olfaction), sensibilité, continence.

iii) Palpations-pressions

Ensuite, il manipule les différents segments osseux, afin de localiser une éventuelle douleur, en insistant tout particulièrement sur les hanches, les coudes, la région lombo-sacrée. Enfin, il palpe les tendons et les masses musculaires, si possible après effort, afin de déceler une éventuelle inflammation.

iv) Dépistage systématique de la dysplasie de la hanche (18-30-35)

Au cours de cet examen locomoteur, le vétérinaire s'attache tout particulièrement à déceler tout signe de dysplasie de la hanche. C'est une affection caractérisée par un développement anormal de l'articulation coxo-fémorale qui induit une mauvaise congruence de la tête fémorale dans l'acétabulum du bassin. Cette anomalie entraîne une instabilité articulaire, une laxité ligamentaire, une déformation de la tête du fémur et de l'acétabulum, et donc l'apparition précoce d'arthrose. C'est une affection héréditaire, dont l'expression clinique dépend cependant des facteurs externes : suralimentation, excès d'apport minéral, exercice excessif de l'animal dans sa première année.

Un certain nombre d'éléments cliniques permettent de la suspecter :

- Troubles locomoteurs du train postérieur :

L'apparition des symptômes peut être lente ou brutale et la traduction clinique n'est pas proportionnée au degré de dysplasie. L'expression clinique est très variable d'un animal à l'autre. Cependant, on décompose cependant classiquement l'évolution clinique en quatre étapes successives. En général, avant 6-8 mois, du fait de la laxité ligamentaire, l'animal présente une anomalie de la démarche : démarche chaloupée, course en lapin, asymétrie de la position assise,... Cela n'est généralement pas douloureux. C'est plutôt entre 6-8 mois et 10-12 mois que la douleur apparaît, en raison des distensions capsulo-ligamentaires, des micro-fractures par tassement du sourcil acétabulaire qui font suite à la sub-luxation de la tête fémorale, des contractures musculaires réflexes. Cette douleur entraîne alors une boiterie, ce qui cause une impotence fonctionnelle plus ou moins grande : refus de descendre les marches, de sauter, difficultés pour se déplacer, pour se lever, en particulier le matin,... Vers 10-12 mois, il est fréquent d'assister à une amélioration spontanée de ces symptômes, voire à observer à nouveau une démarche parfaitement normale. Mais, plus ou moins tardivement, l'arthrose se développe et la boiterie est susceptible de réapparaître.

- Douleur à la manipulation de la hanche :

L'animal peut présenter une douleur à l'extension et à l'abduction-extension de la hanche.

- Laxité ligamentaire :

Par palpation, le vétérinaire peut détecter une laxité ligamentaire. L'animal est placé en décubitus latéral droit. Le fémur gauche est saisi dans son tiers moyen et placé dans le plan parallèle au plan de la table. La main droite appuie alors sur le pelvis du chien, le pouce situé sur la tubérosité ischiatique, l'index sur le grand trochanter et le médium sur la pointe iliaque. Une traction vers le haut est appliquée au fémur : la laxité coxo-fémorale est alors décelée par l'index droit. Il est procédé de la même manière pour l'autre hanche.

- Signe d'Ortolani :

Il permet de diagnostiquer une subluxation de la hanche. Le chien anesthésié est placé sur le dos. Une pression est alors exercée du grasset vers le grand trochanter de façon à subluser dorsalement la tête du fémur. L'articulation coxo-fémorale étant sublaxée, un mouvement d'abduction permet de remettre en place la tête fémorale, ce qui provoque l'émission d'un « clac » audible.

Mais, ces examens cliniques sont insuffisants, pour confirmer l'existence d'une dysplasie de la hanche. Seul l'examen radiographique permet un diagnostic de certitude.

3) Examens complémentaires

a) En cas d'anomalies aux examens précédents

Des examens sanguins, urinaires, radiographiques ou échographiques peuvent être alors être réalisés (23).

b) Examens réalisés systématiquement

Dans tous les cas, le vétérinaire réalise une prise de sang et une radiographie des hanches.

i) Prise de sang

Un bilan sanguin est réalisé systématiquement.

ii) Radiographie des hanches

Elle permet un diagnostic de certitude concernant la dysplasie des hanches.

L'animal est anesthésié. Il est placé en décubitus dorsolombaire, le bassin droit, les membres postérieurs en extension maximale vers l'arrière, parfaitement allongés, parallèles au plan médian et parallèle entre eux, avec une légère rotation interne (10° - 15°) afin que les rotules apparaissent au centre des trochlées fémorales (18-30-35).

- Lors de la lecture :

Pour la recherche de la dysplasie de la hanche, le vétérinaire s'attache aux points suivants (figure 3) : (30-35)

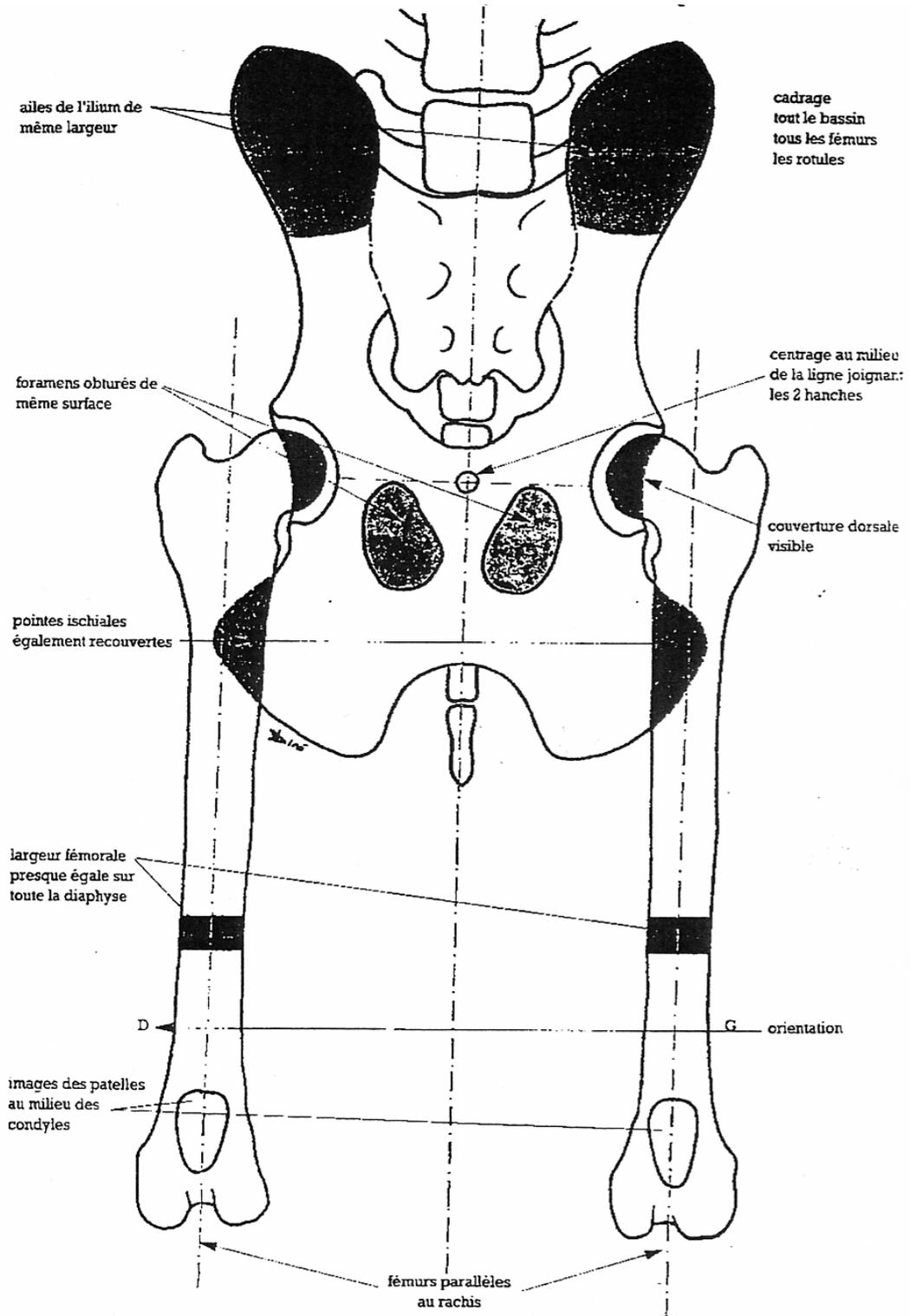
- Rapports acétabulum-tête fémorale : le contact doit être étroit entre les deux surfaces articulaires. L'interligne doit être régulier ;
- Conformation de l'acétabulum : il doit être profond, évasé. Des signes d'aplatissement ou de déformation par des ostéophytes sont les signes d'une dysplasie. Il doit recouvrir le centre de la tête fémorale ;
- Tête fémorale et col du fémur : elle est normalement lisse et sphérique. Lors de dysplasie, on observe des ostéophytes, des exostoses. Elle peut devenir triangulaire ou aplatie. Le col peut s'épaissir ou se raccourcir ;
- Angle de Norberg-Olson : le centre de chaque tête fémorale est rejoint entre eux, ainsi qu'avec le bord crânial de chaque acétabulum. La mesure de l'angle doit normalement être supérieure à 105° .

- Notation du stade de dysplasie :

Selon ces quatre critères, la sévérité de la dysplasie est notée de A à E : (35)

- Stade A : pas de signe de dysplasie. La congruence tête fémorale/acétabulum est bonne et l'angle de Norberg-Olson est au moins supérieur à 105° .
- Stade B : la dysplasie est très légère ou supposée : soit la congruence entre les deux structures est imparfaite, soit l'angle de Norberg-Olson est compris entre 105° et 100° .
- Stade C : la dysplasie est légère : il y a une mauvaise congruence entre les deux structures de la hanche. L'angle de Norberg-Olson est supérieur à 100° . De petites irrégularités articulaires existent, ainsi que d'éventuels légers signes d'arthrose.
- Stade D : la dysplasie est modérée. La congruence est très mauvaise, avec subluxation. L'angle de Norberg-Olson est supérieur à 90° . Il existe des signes d'arthrose. La cavité cotyloïde est aplatie.
- Stade E : la dysplasie est sévère. L'angle de Norberg-Olson est inférieur à 90° , la portion antéro-latérale du cotyle est aplatie. La tête fémorale est subluxée, voire luxée. La tête du fémur est triangulaire ou aplatie et il existe de nombreux signes d'arthrose.

Figure 3: Radiographie normale du bassin (30)



4) Conclusions des examens

A l'issue de l'examen de l'animal et des examens complémentaires, le vétérinaire décide si celui-ci est apte ou non à devenir chien de défense à la Police Ferroviaire.

Les chiens achetés sont pucés, vaccinés (vaccinations contre la maladie de carré et l'hépatite de Rubarth obligatoires lors de la vente) et vermifugés.

a) Cas de la dysplasie de la hanche

Les chiens D et E sont dits « inaptes ». En revanche, pour les chiens classés C, leur acceptation dépend du vétérinaire: c'est à lui d'estimer, en fonction de son examen clinique, de la radiographie et de son expérience, s'il convient de retenir le chien ou non (28).

Comparé au Berger allemand, le Malinois est tout de même bien épargné par cette maladie, ce qui représente là encore un avantage du Malinois par rapport au Berger allemand (36).

Cependant, aujourd'hui, la taille des Malinois tend à augmenter, ce qui le prédispose davantage à la dysplasie de la hanche, d'autant plus que la consanguinité est largement utilisée dans les élevages de Malinois. La plupart des Malinois pure race ont en effet du sang commun avec au moins l'un des trois étalons suivant :

- Cheyenne de Loups Mutins,
- Cops du Calvaire aux Acacias,
- Robin de la Fontaine du Buis (14).

La consanguinité permet certes une fixation rapide des qualités souhaitées, mais elle permet aussi de dévoiler et fixer les défauts (11-15).

b) En cas de vices rédhibitoires

On compte, parmi les vices rédhibitoires, la dysplasie de la hanche, mais aussi la maladie de carré, l'hépatite de Rubarth, la parvovirose canine, l'ectopie testiculaire pour les animaux âgés de plus de 6 mois et l'atrophie rétinienne. Selon la loi (article 285-1 du Code rural), l'éducateur dispose dans ces cas-là d'un mois pour rendre l'animal au vendeur (13).

Mais, par un accord à l'amiable avec les vendeurs, l'éducateur dispose aussi d'un mois pour rendre un chien qui ne satisferait pas aux différents tests, que tout bon chien de la Police Ferroviaire doit valider.

Dès la première semaine, l'éducateur sait globalement quels chiens peuvent rester. Mais le tri se poursuit encore pendant environ un mois. Les animaux ne subissent pas de mise en quarantaine et sont logés pendant cette période, non pas au Centre de formation comme se fut le cas autrefois, mais au Chenil de la RATP, à qui la Police ferroviaire loue quelques courettes. Suivant l'âge et l'expérience de l'animal, un débouillage est alors réalisé, avant le rachat de celui-ci par la brigade demandeuse.

III) Le débouillage

Le débouillage consiste en un pré-dressage (8-28).

Le Malinois de la Police Ferroviaire est en général acheté après 10 mois. Soit il a déjà travaillé, soit il a été débouillé par l'éleveur. Ce dernier possède en général la qualification de dresseur: soit il est ancien militaire professionnel du chien, soit il a obtenu, après formation, un certificat de capacité mordeur.

Le débouillage avec les éducateurs - en tant que période de transition qui s'étend de la visite d'achat à l'attribution du chien au maître chien - peut ainsi varier de 0 à 2 mois, suivant l'expérience et la facilité d'apprentissage du chien.

L'éducateur vérifie les aptitudes du chien, observe ses défauts pour les corriger et parfait l'éducation de l'animal (8-28).

A la fin de cette période, le pré-requis doit être parfaitement maîtrisé:

- adaptation au milieu,
- motivation à l'objet,
- tolérance au coup de feu,
- port de la muselière,
- mordant.

Les débuts du mordant et de l'obéissance sont travaillés.

Si l'animal se montre cependant trop inefficace, il est rendu au vendeur.

A) Familiarisation au nouveau cadre de travail

Pendant cette période, l'animal continue à dormir au Chenil de la RATP, il est familiarisé à la vie en courette et aux terrains de dressage, où s'effectueront par la suite les entraînements. On y trouve des haies et une roue à franchir, une cache pour les entraînements de recherche, un véhicule pour apprendre à l'animal à sauter dedans.

Il s'habitue au transport en véhicule de fonction: il est placé à l'arrière du véhicule, soit séparé du reste des passagers par une cloison, soit installé dans des cages.

On l'initie aux différents matériels: muselière, boudin, arme à feu.

On continue à l'amener dans le triage, pour le faire évoluer sur des talus, des rails, dans des wagons hors service. Mais on l'emmène également se promener dans les bois. Il est emmené dans la rue pour se familiariser avec les gens, les autres animaux de compagnie. Le chien découvre la gare, avec sa foule, ses multiples bruits et odeurs, ses escalators, ses portes automatiques, ses tourniquets, son sol et ses escaliers qui peuvent être glissants.

Cette familiarisation aux lieux permettra à l'animal de rester opérationnel en toute circonstance, sans s'émouvoir et se laisser déconcentrer par le cadre. Selon les difficultés d'adaptation de l'animal, cette période est plus ou moins prolongée.

La seule familiarisation à éviter est celle avec l'éducateur. La familiarisation avec le conducteur est à réserver ultérieurement, au moment de la formation, avec le maître-chien.

B)Prédressage

Le dressage correspond à l'acquisition de comportements adéquats pour accomplir des tâches particulières, telles qu'attaquer un individu dangereux, garder un suspect, aboyer lorsqu'une odeur précise est décelée. Il doit se faire avec bienveillance, mais fermeté (8-28).

Le débouillage consiste en un pré-dressage: on apprend au chien les bases de l'obéissance et du mordant. Un dressage plus poussé sera entrepris plus tard, au moment de la formation de l'équipe cynophile, et entretenu tout au long de la carrière de l'animal. Soit l'éleveur a déjà débouillé l'animal et on peut directement passer à l'étape suivante: le dressage proprement dit avec le maître-chien, soit l'animal est novice et c'est à l'éducateur canin de lui apprendre les bases.

Afin d'obtenir du chien une obéissance en toute circonstance, l'éleveur, l'éducateur, puis plus tard le maître-chien doivent avant tout savoir communiquer avec et respecter quelques règles simples, mais qui signifient beaucoup pour l'animal. Avant de voir les différents exercices que le chien doit acquérir lors du débouillage, nous allons d'abord aborder quelques éléments de psychologie canine et les conditions sine qua non à un bon dressage.

1) Quelques éléments de psychologie canine et conséquences sur le dressage:

Pour réagir face aux stimulations de son environnement, le chien peut faire appel à deux types de comportements: - les comportements innés,
- les comportements acquis.

a) Les comportements innés

(1-8-12-24-35)

Comme tout animal, le chien a su développer toute une foule de stratégies pour pouvoir survivre. Bien qu'éloigné de ses ancêtres loups, le chien domestique garde, à l'état latent, des comportements ancestraux. Il sait d'emblée comment se nourrir, se reproduire. Les comportements innés sont des attitudes que tout individu de la même espèce possède à la naissance. Ils répondent à des besoins fondamentaux, autrement dit des pulsions, tels que ceux de consommer (boire, manger) et de survie (fuite, défense). Instinctivement, face à une stimulation extérieure bien précise, le chien saura comment réagir: il répondra automatiquement et toujours de la même manière. Par exemple, un chien affamé sera capable de chasser.

Certains de ces comportements innés sont exploités pour le dressage du chien de la Police Ferroviaire et pendant ses missions:

- L'instinct de défense:

Egalement appelé instinct de survie, il permet au chien de savoir réagir face à la menace de son existence ou de celle de ses proches : soit par la fuite, soit par l'attaque. Le dressage consistera à exacerber cette réaction d'attaque. Le Malinois de la Police Ferroviaire est avant tout le défenseur de son équipe policière.

- L'instinct de prédation:

Naturellement, le chien tend à poursuivre, attraper et secouer dans sa gueule, tout ce qui fuit devant lui, comme le ferait une proie, surtout le Malinois. Ce comportement sera encouragé lors de l'apprentissage du mordant.

- L'instinct de défense du territoire:

Le chien se définit toujours un domaine vital, qui correspond au lieu d'existence de sa meute. Si l'on franchit une ligne critique, il se sent menacé et ne peut que fuir ou attaquer. Cette réaction d'attaque est également exploitée lors de l'apprentissage du mordant.

- Le comportement de veille:

Le chien est sans cesse en alerte. Ce comportement est par exemple exploité lors de l'apprentissage de la garde au ferme d'un délinquant.

- Le flair:

Le chien a toujours utilisé son odorat pour rechercher sa nourriture. Ce caractère est utilisé par le dresseur dans la recherche d'individus, notamment d'intrus cachés dans les wagons.

- L'instinct grégaire:

A l'état sauvage, le chien vit en meute. Avant sa domestication, le chien est attiré par la nourriture qu'il trouve dans le voisinage des premiers campements humains, et, peu à peu, se rapproche. Au fur et à mesure des étapes de domestication, son instinct grégaire se dévie alors vers l'homme. Au sein de la meute chien-homme, le chien est très attaché à son maître. Ceci constitue un bon outil de motivation du chien dans ses différentes tâches, bien que moins important chez le Malinois que chez le Berger allemand.

- L'instinct de jeu:

Très puissant chez le chiot, il permet au sein de la portée son éducation sociale. S'atténuant partiellement à l'âge adulte, il reste cependant très prononcé chez le Malinois, pour qui il constitue une véritable motivation.

- L'attrait pour la nourriture:

Cette attirance permet au dresseur d'utiliser la nourriture comme motivation ou récompense.

b) Les comportements acquis

On reconnaît aujourd'hui à l'animal la faculté d'assimiler les conséquences de ses expériences antérieures et de réguler ses comportements en fonction de ses propres constatations (8). L'animal est donc capable d'apprendre et d'avoir des comportements acquis.

Lors du dressage, on apprend au chien à réagir de telle manière, face à une situation particulière: on le conditionne. Le dressage permet ainsi d'obtenir une réponse donnée face à une situation particulière (28-35).

Ces comportements appris mettent en jeu les comportements innés, la mémoire à long terme et l'associativité (8).

i) Mémorisation du chien

(8)

La mémoire du chien est considérée comme excellente, notamment lorsqu'il s'agit d'odeurs, et secondairement de sons et de sensations tactiles. En revanche, les images sont beaucoup moins mémorisées.

Le chien se souvient des causes et des effets, mais ne possède pas de notion du bien ou du mal, ce qui explique, qu'après un premier épisode de détériorations, un chien peut avoir un air de culpabilité: c'est l'association du retour de son propriétaire avec la vue des destructions et la punition reçue qui amène le chien, la fois suivante, à adopté ce faux air de culpabilité, pour amadouer son maître, et non par regret d'avoir commis une bêtise. Comme pour les récompenses, lors du dressage, les punitions doivent donc être administrées immédiatement.

Le chien possède également la capacité de mémoriser des gestes exécutés et de les répéter avec moins d'efforts que les fois précédentes.

Enfin, il peut mémoriser au moins cinquante mots.

ii) Conséquences sur le dressage

- La répétition :

La mémorisation du chien nécessite de répéter de nombreuses fois. Lors du dressage, pour mémoriser une association du type stimulus-réponse-renforcement, le chien doit répéter le même exercice de nombreuses fois (8-28-35).

Pour éviter de saturer tout de même l'élève, l'apprentissage est fragmenté en plusieurs séances quotidiennes d'une durée n'excédant pas trente minutes. Des périodes de détente alternent avec les phases de travail (8).

Au début, le même cadre de travail est maintenu, de manière à faciliter l'assimilation de l'enseignement. Mais, il est bien sûr nécessaire de casser rapidement ce conditionnement au contexte, en répétant toujours les mêmes exercices dans des milieux différents, si l'on veut former un chien opérationnel sur le terrain (8).

Pour rester en mémoire, les informations doivent être restituées. Si l'association reste trop longtemps sans être exploitée, elle finit par disparaître. La mémoire doit donc être entretenue au cours de la formation de l'animal, mais également durant toute sa carrière. Régulièrement, des séances d'entretien seront organisées dans le triage et sur les terrains de la RATP, de manière à maintenir en mémoire ce qui a été appris (8-28).

- La progression :
(8-28-35)

Le dressage doit être progressif, par étapes, et adapté aux possibilités du chien. Le Malinois apprend rapidement pour un chien, mais un chien apprend relativement lentement, et qu'une chose à la fois.

Le dresseur doit rester patient et ne commencer un exercice, qu'une fois le précédent parfaitement maîtrisé.

Tout exercice complexe doit être d'abord fractionné. De plus, au début, nous verrons que le chien est relativement peu contraint. C'est seulement une fois qu'il commence à comprendre ce que l'on attend de lui, que le dresseur devient plus exigeant et affine l'exercice.

Pour que le dressage soit efficace, il convient de placer l'animal dans des conditions optimales d'apprentissage.

2) Conditions nécessaires à un bon dressage

a) L'attachement et le respect (5-8-28-31-35)

Pour qu'une équipe fonctionne, les deux partenaires doivent tenir l'un à l'autre. Ce sera surtout vrai, à partir de la formation cynophile, dès le moment où le chien commence à travailler avec son maître. Tant que le chien est en débouillage, on doit au contraire éviter tout attachement entre celui-ci et son conducteur, qui peut être soit l'éleveur, soit l'éducateur canin. A travers le travail, les contacts, les soins, les caresses, des liens profonds naissent entre eux. C'est alors la volonté de faire plaisir à son maître qui motive l'animal à accomplir sa tâche. Chacun doit se respecter.

b) La confiance: nécessité d'un statut hiérarchique clairement défini

Pour que le chien puisse se sentir confiant avec son conducteur, il faut que le statut hiérarchique de l'animal soit clairement établi.

i) Le chien, un animal de meute (1-2-35)

Au sein de sa meute, chaque chien occupe une place bien précise et connaît le rôle qu'il doit jouer. Le territoire est divisé en trois zones principales:

- la zone centrale: elle est occupée par le mâle dominant, les femelles dominantes, des femelles dominées avec leurs jeunes (mâles de moins de 4 mois et femelles jusqu'à leur deuxième chaleur),
- la zone intermédiaire: elle regroupe les autres mâles, les femelles dominées et les femelles gestantes,
- la zone périphérique, où les jeunes mâles impubères de plus de 4 mois jouent le rôle de guetteurs.

L'unique mâle dominant est respecté de tous (sauf bien sûr des mâles qui revendiquent sa place) et bénéficie de certaines prérogatives: il est le seul à pouvoir s'accoupler et mange le premier, lentement et à la vue de tous. En cas de conflit, c'est lui qui rétablit l'ordre. La meute peut donc vivre dans un cadre relativement stable, donc rassurant. A l'intérieur du groupe, chacun se sent en sécurité.

ii) Le maître dominant : une source d'apaisement

Lorsque le chien vit avec des humains, il les considère comme faisant partie de sa meute. Pour que le chien soit confiant, il est donc impératif que le conducteur lui indique clairement son rang de dominé. Un chien que l'on laisse dans une situation instable - avec tantôt des prérogatives de dominant, tantôt des prérogatives de dominés – se sent souvent mal à l'aise: il peut stresser et développer des troubles du comportement (35).

Le conducteur doit manifester clairement sa supériorité hiérarchique. Il lui faut néanmoins rester juste et cohérent, surtout avec le Malinois qui ne tolère aucune erreur de la part de son conducteur. Ce dernier doit manifester une grande constance d'humeur, ce qui, en retour, va développer chez l'animal une grande stabilité émotionnelle et une certaine franchise dans ses réactions (5-8).

Dans une telle meute, le chien peut ainsi reconnaître en toute confiance l'autorité de son maître et accepter de lui obéir, non par peur, mais parce qu'il a confiance et qu'il est content de lui faire plaisir (8-35).

c) La motivation

Pour faciliter l'apprentissage, le chien doit être motivé.

Il existe deux types de motivation: le plaisir du maître et la recherche de la récompense.

i) Le plaisir du maître

Si le chien est suffisamment proche de son conducteur, il ne travaille alors que pour lui, par amour pour lui, juste dans l'espoir de le satisfaire (5-8). C'est surtout le cas des Bergers allemands, moins celui du Malinois.

ii) La récompense

- Le jeu :

Ce qui motive avant tout le Malinois, c'est en effet le jeu: le boudin de mordant, la balle...(31). Le jouet a l'avantage de garder une efficacité constante. On peut de plus augmenter l'intérêt du chien pour l'objet en ne l'utilisant que pour le travail.

On dispute le boudin au chien en tirant dessus, puis on finit par le lui abandonner, ce qui stimule son instinct de prédateur et de combativité. Le jeu avec la balle consiste en une alternance de lancers et de rapports, ce qui stimule son instinct de poursuite. Le jeu permet de plus de récompenser l'animal à distance, en la lui lançant (8).

- Les caresses, les félicitations (lancées par le conducteur sur un ton encourageant) :
(1-2-7-8-28-35)

Si l'animal est très attaché à son conducteur, cette dernière récompense peut être très efficace. Celui-ci ne doit pas hésiter à se montrer trop enthousiaste, trop chaleureux.

- La nourriture :
(8)

Mais elle n'est jamais utilisée seule. Bien qu'elle permette des réussites rapides, elle n'est pas toujours efficace: l'efficacité dépend de l'appétit de l'animal et diminue au fur et à mesure que l'animal se rassasie. Le conducteur peut ne pas en avoir sur lui, le chien s'en rend très vite compte. Enfin, ce type de récompense risque de faire grossir le chien, ce qui est préjudiciable pour la bonne réalisation des exercices. La nourriture est donc assez rarement utilisée. Elle sert surtout à valoriser des renforçateurs secondaires, telles que des félicitations vocales «C'est bien!», qui acquièrent alors, aux yeux de l'animal, une valeur positive.

Les récompenses doivent survenir immédiatement après la réalisation d'une action correcte et, si possible, présenter une certaine similitude qualitative avec la réponse demandée. Par exemple, si l'on est en train de travailler sur un comportement de prédation (recherche d'un individu), on peut utiliser de préférence, comme renforçateur, le jeu avec une balle. En général, la récompense est systématique au début, jusqu'à ce que l'exercice soit parfaitement maîtrisé ; dès lors, elle n'est plus distribuée que de façon intermittente (1-2-7-8-28-35).

Cependant, si des récompenses, telles que la friandise, le jeu, se révèlent inefficaces, alors l'éducateur est obligé de dresser l'animal, sous la contrainte.

- La punition :
(1-2-7-8-28-35)

Toute faute mérite une sanction, elle aussi immédiate, brève et d'intensité proportionnelle à la faute: réprimande verbale, secousse de l'animal, petite tape sur le museau, isolement, longue série de changements de position ou marche au pied très sèche et sans encouragement pendant trente minute. Cette dernière punition consiste à limiter les mouvements du chien et à épuiser sa volonté. Il s'agit donc là de punition très dure, réservée aux conflits hiérarchiques. Enfin,

exceptionnellement, face à des chiens qui refusent toute cessation du mordant sur ordre du maître, on peut avoir recours au collier électrique ou à la strangulation.

La punition doit quand même rester une exception, au cas où l'animal désobéit. S'il s'agit juste d'une réponse inadéquate, il vaut mieux l'ignorer, de manière à ce qu'elle disparaisse d'elle-même. Un chien trop fréquemment puni risque en effet, par un phénomène de généralisation, d'appréhender les réactions de son propriétaire, mais également celles de son entourage.

iii) Un conducteur motivé

(5-8)

Un chien perçoit facilement les sentiments des gens, même profonds. Un conducteur dynamique pourra donc lui transmettre, même inconsciemment, sa motivation.

iv) Mise en situation de réussite

Enfin, pour maintenir l'animal motivé, il ne faut jamais le laisser dans une situation d'échec. Le dresseur s'adapte au niveau effectif de son élève et simplifie l'exercice si nécessaire, voire revient en arrière. De même, chaque nouvelle séance commence par un exercice connu: le chien est alors confiant, ses sens se mettent en éveil (8-28).

Pour un dressage efficace, le conducteur doit donc savoir motiver en permanence son animal. Il doit faire attention à ne pas saturer son animal et veiller à ne pas créer en lui des inhibitions, par des conditions trop difficiles : répétitions exagérées, punition trop sévère, bruit effrayant au moment de l'apprentissage d'un nouvel exercice (2-28). Il est donc impératif qu'il sache bien comprendre son animal.

d) La compréhension: nécessité d'une bonne communication

Pour que le dressage soit réussi, il est impératif que les deux protagonistes sachent se comprendre. Ils doivent savoir communiquer clairement entre eux et émettre des signaux compréhensibles par l'autre.

i) Communication de l'animal à l'homme

Le conducteur doit savoir décoder les signaux que son animal lui envoie, en évitant tout anthropomorphisme. Ils sont de deux types: les signaux visuels et les signaux auditifs.

- Communication visuelle du chien:

Par un ensemble de postures corporelles, de mimiques faciales et d'activités gestuelles, le chien peut communiquer son humeur et sa position hiérarchique (1-2-8-20-35).

Tableau 1 : significations des postures, de la gestuelle et des mimiques faciales du chien (8) :

Posture, gestuelle et mimiques faciales	Message de l'animal
tête dressée, oreilles droites, queue remuant, lèvres légèrement retroussées en un sourire	accueil amical
flexion des antérieurs avec appui sur les coudes, museau pointé vers l'interlocuteur, fouet remuant latéralement, mouvements alternatifs d'approche et de retrait	invitation au jeu
tête détournée, regard fuyant, léger mouvement de la queue, oreilles couchées, cou rentré	retrait imminent de l'animal
corps tendu, tête en avant, yeux dilatés, oreilles couchées, lèvres supérieures retroussées, queue bien droite, piloérection sur le garrot et la ligne du dos	attaque imminente
tête penchée vers le bas, oreilles demi-couchées, position légèrement accroupie, queue entre les jambes, voire coups de langue sur le visage ou les mains de l'homme	tentative d'apaisement et soumission active
animal couché sur le flanc, ventre, voire région ano-génitale, offerts, oreilles couchées, queue rentrée	soumission plus intense,
<ul style="list-style-type: none"> - tête dressée, oreilles droites et immobiles, regard fixe, queue portée haute, - poser ses antérieurs sur les épaules de son propriétaire, - gronder, grogner, voire mordre toute personne émettant un signal de dominance, - bousculer, renverser le dominé, - initier, solliciter une activité, - empêcher une personne de se déplacer, - précéder la personne, lorsque l'espace est limité, - se placer en surplomb d'une personne couchée par terre, - tentative de monte, - et, lorsque l'animal vit chez son maître, se coucher sur le fauteuil, le canapé ou le lit. 	attitudes de dominance

Enfin, juste aux mimiques faciales, le conducteur peut comprendre ce que son chien éprouve.

Tableau 2 : significations des mimiques faciales du chien (8) :

Mimiques faciales	Message de l'animal
plissement de la face	forte agressivité
commissures des lèvres tirées en arrière et oreilles couchées	peur intense
commissures et oreilles baissées	marque de déférence
commissures des lèvres légèrement relevées, oreilles pointées vers l'avant	grande confiance en soi.

- Communication auditive du chien:

Le conducteur peut également comprendre son chien à travers les sons vocaux et non-vocaux, que celui-ci émet (1-2-8):

Tableau 3 : significations des sons vocaux du chien (1-2-8) :

Sons vocaux	Messages possibles de l'animal
gémissements	<ul style="list-style-type: none"> - chez le chiot : inconfort ou appel de la mère ou du propriétaire, - chez l'adulte : salutation, invitation au jeu, soumission, demande d'attention, ou encore souffrance
cris	détresse, soumission
jappement (plus aigu, mais moins long)	émis lors de jeux ou de surexcitations
grognement	satisfaction, lors de la disparition d'une douleur ou d'un malaise
grondement (plus roulé et plus grave)	avertissement, menace
aboïement	invitation au jeu, salutation, demande de contact, peur, menace
hurlement (rare, plutôt chez les chiens nordiques)	intervient lors d'excitation collective, la nuit ou lorsqu'un chien isolé cherche à contacter ses compagnons
toussotement (proche de l'aboïement étouffé)	menace, alerte.

L'aboïement comporte à lui seul une dizaine de tonalités différentes, chacune bien différenciée de l'autre et ne signifiant pas la même chose. Il permet de plus une bonne communication à distance (8).

Des associations de tous ces sons sont ensuite possibles, ce qui permet un élargissement du registre d'expressions de l'animal, d'où, finalement, un mode de communication assez précis (8).

Tableau 4 : significations des sons non-vocaux chez le chien (8) :

Sons non-vocaux	Messages possibles de l'animal
halètement chez un sujet au repos	envie de jouer
claquement de dents	envie de jouer, menace

Faibles, les sons non-vocaux permettent une communication de proximité.

Enfin, d'autres moyens de communication existent chez le chien, notamment la communication olfactive, mais ils sont inaccessibles à l'homme.

- Une communication olfactive, non accessible à l'homme :

La communication olfactive passe par la transmission et la réception de phéromones, qui permettent au chien d'identifier les individus, de connaître leurs états émotionnel et sexuel (détection de femelles en chaleur sur de longues distances), ainsi que de marquer le territoire. Mais elles sont indécétables chez l'homme (1-2-35).

Cependant, par les contacts tactiles qui s'établissent entre le maître et son chien, il se forme un fond commun d'odeurs propres à l'ensemble maître-chien : cela définit en quelque sorte une identité olfactive propre à l'équipe cynophile, particulièrement importante pour le chien (2-20).

De son côté, le chien, pour apprendre, doit parfaitement comprendre ce que son conducteur attend de lui.

ii) Communication de l'homme à l'animal

Le conducteur doit envoyer à son élève des messages parfaitement clairs. Pour cela, il dispose de trois moyens de communications:

- Le verbal:
(2-8-25-35)

Ce sont les mots. Le chien y est peu sensible, il n'en comprend pas le sens, mais il est capable d'associer un élément phonétique à un événement.

Au cours du dressage, le conducteur crée un code de communication avec son chien, il fait des mots des signaux. Ainsi, conditionné, le chien peut, sur commande verbale, exécuter un exercice. Pour cela, le conducteur doit choisir des mots courts, qui sont plus facilement mémorisés par le chien, suffisamment éloignés phonétiquement pour deux commandements différents et, une fois choisis, ne plus changer les commandements, sous peine de créer une confusion dans l'esprit de l'animal.

Enfin, pour que le message soit parfaitement compréhensible par l'animal, les commandements doivent être associés à d'autres signaux, para-verbaux et non-verbaux.

- Le para-verbal:

Ce sont les intonations, le rythme, les pauses, qui soutiennent la parole. Le chien les perçoit très finement, il est capable de déceler chez les gens des sentiments profonds. C'est pourquoi il est très difficile de vouloir le tromper. Si un futur maître-chien éprouve au plus profond de lui de la peur pour le chien, inconsciemment, il envoie à l'animal des signaux, qui mettent aussitôt ce dernier sur la défensive (8-25).

Lors du dressage, le conducteur doit donc parfaitement maîtriser le para-verbal. Cela lui permet d'obtenir plus facilement l'obéissance de son élève, lui faire comprendre s'il est satisfait ou non de son travail, mais aussi de le motiver et de soutenir sa vigilance.

Une intonation claire et précise doit être réservée aux ordres, elle doit être chaleureuse pour les récompenses, et, au contraire, cassante pour la punition (2-8-26).

Mais, pour que l'émission de l'ordre soit crédible, il faut que les messages verbaux soient en accord avec les non-verbaux.

- Le non-verbal:

Le chien décèle, en effet, le moindre signe de mensonge ou d'incertitude dans le regard ou la posture de l'homme (12). Par exemple, un maître préoccupé ou fatigué, même en lançant moult encouragements verbaux, peut se révéler peu motivant pour son chien. En fait, inconsciemment, il peut faire des gestes de lassitude, qui n'échappent pas à son animal. Dans une telle confusion, celui-ci finit par ne plus obéir (8).

Le maître-chien doit donc contrôler parfaitement son corps et ses sentiments, pour permettre une concordance entre les différents moyens de communication, ce qui se révèle assez difficile (8). Lors de sa formation, afin de rendre sa gestuelle cohérente, le futur maître-chien doit donc assimiler la façon dont le chien nous perçoit, les signaux qu'il reçoit de notre gestuelle, de nos postures, de nos mimiques faciales, et les interprétations qu'il en fait :

* Signaux visuels :

Le chien est sensible à la posture du corps de son conducteur et perçoit très bien les mouvements, notamment ceux des doigts, des lèvres et des sourcils (2-8).

Tableau 5 : interprétations possibles par le chien des postures, de la gestuelle et des mimiques faciales de l'homme (2-8):

Posture, gestuelle, mimiques faciales de l'homme	Interprétations possibles du chien
corps vertical (debout et droit)	assurance, autorité ou position neutre
se pencher sur l'animal	agression
basculement du tronc en arrière, accroupissement	signaux d'apaisement
position couchée	attitude de soumission (ce qui peut arrêter une attaque)
regard fixe	défi, voire menace
regard de biais	signal d'apaisement
port de lunettes ou de casquette, qui crée des ombres sur les yeux	menace
froncement des sourcils	insatisfaction
sourire	contentement
bras levé sur l'animal	signal d'attaque
présentation lente de la paume de la main, en écartant à peine les bras du corps	demande de contact amicale

* Signaux tactiles:

L'animal se montre particulièrement réceptif à ce type de signaux, qui peuvent être perçus soit comme une récompense, soit comme une punition (2-8).

Tableau 6 : interprétations possibles par le chien des signaux tactiles émis par l'homme (2-8) :

signaux tactiles émis par l'homme	Interprétations possibles de l'animal
bourrades, tapotements des flancs	marques d'affection
caresses : - sur la tête ou le dos, - sous le cou ou sur le poitrail	- marques d'une autorité douce, - véritable récompense ou témoignage d'amitié
coups, actions de laisse	mécontentement

* Signaux de dominance : (2-8-35)

Lors de ses interventions courantes sur son animal, le conducteur, sans s'en rendre compte, témoigne sa supériorité hiérarchique, mais ces gestes représentent en fait pour le chien des prérogatives de dominance. L'acceptation par l'animal des manifestations suivantes témoigne de sa soumission :

- surplomber le chien,
- le regarder droit dans les yeux,
- le soulever, le prendre dans ses bras,
- le tirer par une partie de son corps,
- attraper le chien par la peau du cou et le secouer,
- forcer l'animal à se laisser caresser sur le ventre, brosser, peigner, lui toucher la face ou les membres,
- mettre et enlever le collier, la laisse,
- lui mettre une muselière,
- lui tenir le museau fermé,
- lui prendre son jouet,
- déplacer l'animal vers un endroit où sa liberté est restreinte,
- l'empêcher de se déplacer,
- le pousser ou le repousser,
- le tirer par la laisse,
- le forcer à obéir (à s'asseoir, à se coucher),
- le réprimander d'une voix autoritaire,
- gronder, crier, hurler,

et si le conducteur est le maître et que son animal vit à son domicile:

- manger avant lui,
- récupérer la gamelle ou l'os du chien alors qu'il est occupé à manger,
- avoir accès à des pièces où l'animal ne peut se rendre.

Pour être compréhensible, l'ordre doit donc associer de préférence le verbal, le para-verbal et le non-verbal.

Il doit être court, prononcé lentement avec une intonation ascendante, par exemple couCHE, aSSIS, et associé à une gestuelle adéquate. Par exemple, pour apprendre au chien à s'asseoir

sur ordre, le dresseur dit : « aSSIS ! », en appuyant sur la croupe de l'animal, de manière à ce que celui-ci associe l'ordre à la réponse attendue.

Pour attirer l'attention de l'animal, il peut faire précéder l'ordre de son nom.

Les stimuli utilisés doivent être constants : l'ordre donné et la réaction du maître doivent toujours être les mêmes (8-25-26-35).

En se montrant enthousiaste et dynamique, le conducteur motive l'animal. Si celui-ci a bien exécuté l'exercice, des friandises, des jouets et des félicitations permettent de l'encourager.

Un ordre doit de plus être sans réplique. S'il n'est pas exécuté du premier coup, cela signifie soit que le commandement n'est pas assimilé, soit que l'obéissance n'est pas acquise. Dans ce cas, le conducteur fait exécuter l'ordre, en haussant le ton de la voix, mais jamais en frappant l'animal, sans quoi il risque de perdre le climat de confiance nécessaire à un bon dressage (8-35).

Placé dans un climat de bienveillance, de respect, de confiance et de communication réciproques, le chien peut apprendre son travail. Pour cela, différentes méthodes de dressage sont possibles.

3) Différentes méthodes de dressage

a) Le conditionnement classique: apprentissage par association

(1-2-5-8-12-28-29-35)

i) Théorie de Pavlov

Le conditionnement classique se fonde sur la théorie du physiologiste russe Pavlov. Il consiste à faire associer par l'animal un nouveau stimulus à un autre connu, afin d'obtenir en réponse au premier la même réaction qu'au second.

Lors de ses expériences, Pavlov présentait un son de diapason (signal artificiel), sans signification particulière, à un chien, puis, peu après, de la farine de viande (stimulus inconditionnel, SI) qui déclenche systématiquement chez l'animal une salivation. Après plusieurs répétitions, il a alors constaté que, dès l'émission du son de diapason, le chien se mettait à saliver. En fait, petit à petit, le chien anticipe de plus en plus sur la présentation de la farine de viande et celle-ci finit par devenir inutile: le signal artificiel, devenu alors conditionnel (SC) suffit. Le signal artificiel a acquis, au gré du conditionnement des propriétés similaires à celles du stimulus inconditionnel.

ii) Application au dressage

Ce conditionnement est utilisé pour dresser les animaux. On remplace alors:

- le son de diapason par un stimulus sensoriel S, l'ordre,
 - la farine de viande par une récompense S', la caresse par exemple
- et on attend, à la place d'une salivation, la réponse R exacte à l'ordre demandé.

En associant au départ l'ordre S à la caresse S', on parvient à obtenir la réponse R à l'ordre donné, puis, progressivement, le stimulus sensoriel devient suffisant pour obtenir la réponse R, sans avoir à passer par la récompense S' :

au début : $S \Rightarrow \emptyset$

on associe la caresse : $S+S' \Rightarrow R$

puis peu à peu : $S \Rightarrow R$.

Cette méthode de dressage nécessite de nombreuses répétitions. Si l'ordre est mal exécuté, il peut être suivi d'une réprimande. Le principe reste le même.

iii) Exemple

Lorsque le maître met la muselière à son chien, juste avant d'aller sillonner les trains, ce dernier est aussitôt prêt.

b) Le conditionnement opérant

(1-2-8-28-35)

i) Principe de Thorndike

Le conditionnement opérant est aussi qualifié d'apprentissage par essais et erreurs. Il obéit à la loi de l'effet de Thorndike:

«Lorsqu'une situation déclenche plusieurs réponses, celles qui s'accompagnent ou sont rapidement suivies d'un état satisfaisant pour l'animal seront, toutes choses égales par ailleurs, plus fortement reliées à cette situation; de sorte que si cette dernière se représente ces réponses auront vraisemblablement plus de chances de se reproduire et inversement.».

ii) Application au dressage

L'animal est ainsi placé, de façon répétée, dans la même situation, et il est libre de prendre le comportement qu'il veut. La première fois, ses tentatives sont purement hasardeuses, mais elles entraînent des conséquences plus ou moins agréables, qui donneront à l'animal l'envie ou non de reproduire l'action réalisée.

Pour orienter le choix de l'animal, l'éducateur peut avoir recours :

- soit aux renforcements positifs (friandises, félicitations,...) :

Ils permettent d'augmenter la probabilité d'apparition du comportement sélectionné. Lorsqu'ils ont lieu, l'animal doit éprouver un sentiment de satisfaction, une sensation de bien-être. Ils doivent suivre immédiatement l'exécution correcte de l'ordre. L'animal assimile ainsi le renforcement avec la bonne exécution de l'ordre. Il doit comprendre qu'en exécutant le commandement, il a fait plaisir à son maître.

- soit aux renforcements négatifs, il s'agit de la punition (« Non ! » ferme, traction sur laisse,...) :

Ils visent à diminuer la probabilité d'apparition du comportement et finalement à supprimer complètement une action. Ils doivent également suivre immédiatement l'action commise. Lorsqu'ils ont lieu, l'animal éprouve alors des sensations désagréables et finit par comprendre qu'il ne doit pas réaliser cette action.

Les renforcements positifs donnent, en général, de meilleurs résultats que les renforcements négatifs. Mais l'éducateur adapte sa méthode de dressage en fonction du chien. La motivation au jeu sera efficace avec un chien doux de caractère. Un animal moins souple apprendra mieux sous la contrainte.

iii) Exemple

Lors de l'apprentissage du marcher en laisse, on laisse l'animal marcher aux côtés de son maître. Si le chien ne tire pas sur la laisse, une caresse et des félicitations le récompensent ; en revanche, s'il dépasse son maître, celui-ci exerce une brusque traction, en arrière, sur la laisse, en ordonnant « Au pied ! » d'une voix ferme. Cette sensation désagréable fait alors comprendre à l'animal qu'il doit marcher au côté de son maître (7).

c) L'apprentissage par habitude

(5-12-28)

C'est une méthode à caractère quasi automatique, indépendant de tout effort intellectuel, qui préside la réalisation d'un acte qui a été antérieurement répété de façon consciente. On laisse l'animal se comporter naturellement, par exemple adopter une position assise, debout ou couchée, et, chaque fois que le chien a ce comportement, le dresseur y associe une même réaction (ordre verbal ou gestuel). Au fur et à mesure, la réaction du maître précède le comportement du chien. Par habitude, le chien finit par obéir correctement à l'ordre.

d) L'apprentissage par habitude

Il vise à réduire de façon relativement permanente une réponse à un stimulus particulier en le présentant de façon répétée en l'absence de tout renforcement (35).

Il est particulièrement important pour le futur chien de la Police Ferroviaire, qui sera amené à travailler dans des milieux variés, hyperstimulants, donc potentiellement stressants. Pour éviter qu'il n'éprouve de la peur, voire une phobie pour les différents éléments du milieu ferroviaire – ce qui l'empêcherait de travailler efficacement –, on l'habitue, dès son acquisition, au milieu ferroviaire, aux gens, mais aussi à des bruits qui peuvent être particulièrement effrayants tels que les coups de feu.

L'intensité des stimuli doit être croissante et chaque stimulus doit être présenté de manière répétée dans le temps. Des chiens trop peureux, des chiens que l'on n'aurait pas assez sortis lorsqu'ils étaient petits et qui présenteraient un syndrome de privation sont d'ailleurs, suite

aux tests cynotechniques, excluent d'emblée (2). Une bonne capacité d'adaptation est en effet la condition sine qua non pour être admis à la Police Ferroviaire.

e) L'apprentissage par imitation

(8-35)

Ce type d'apprentissage intervient spontanément dans toute communauté animale. Il s'effectue en deux phases :

- d'abord le copiage : l'animal se contente juste d'imiter le comportement d'un congénère,
- par la suite la vicariance : l'animal identifie le stimulus déclencheur et anticipe alors la réaction de son guide. On parle aussi d'anticipation raisonnée.

Les éducateurs peuvent utiliser cette méthode au tout début du dressage, par exemple lors de l'apprentissage du mordant, s'il dispose au même moment d'un jeune novice et d'un chien expérimenté, qui sait déjà mordre dans un boudin. Lorsque l'éducateur agite le boudin, le chien expérimenté se jette dessus, il constitue une bonne source de motivation pour le jeune novice, qui l'imites alors.

A l'aide de ces méthodes de dressage, les éducateurs apprennent au chien de la Police Ferroviaire, dès son acquisition, les bases de l'obéissance, ainsi que du mordant.

4) L'obéissance

L'obéissance est à la base du dressage de tout chien dit d'utilité (8-28).

Au moment de l'acquisition, tous les chiens n'ont pas le même niveau: certains sont novices, tandis que d'autres ont déjà un niveau de ring de 1 à 3. Le fait d'avoir un chien expérimenté est, certes, un gain de temps non négligeable, mais il peut avoir été mal dressé et le dressage est alors plus délicat. En revanche, un jeune novice présente l'avantage de ne pas avoir de passé.

a) Intérêts des exercices d'obéissances

(8-28)

i) Une exécution correcte des ordres

L'obéissance représente un assujettissement de l'animal à une discipline dont il ne devra jamais se départir. Elle conditionne l'exécution correcte des gestes à effectuer ou des attitudes à prendre par le chien au commandement du maître, ce qui est primordial pour la réussite des missions. Sur ordre de son maître, le Malinois de la Police Ferroviaire doit par exemple être capable d'attaquer un individu menaçant qu'on lui désigne, puis, si celui-ci devient coopérant, de rester assis face à lui et de le surveiller.

ii) Une prise d'initiative au bon moment

Le chien doit, en effet, être aussi capable d'initiative. Si un individu agresse l'équipe policière, l'animal, sans attendre l'ordre de son maître, doit aussitôt lui sauter dessus et le neutraliser. Il n'a pas le droit à l'hésitation, sous peine de perdre la vie ou celle d'un des membres de son équipe. Cette bonne réaction de l'animal au bon moment passe par une obéissance implicite du chien à son maître.

iii) Une soumission entière à l'autorité du maître

Les exercices d'obéissance permettent d'obtenir une parfaite adhésion à la volonté du conducteur: l'animal apprend à se soumettre à son autorité. Au cours des différents exercices d'obéissance, il apprend à obéir à son conducteur, qu'il identifie alors comme chef de meute. L'animal devient ainsi contrôlable en toute circonstance.

iv) Un renforcement des capacités de travail

Ces exercices présentent l'avantage d'habituer l'animal à se concentrer et à lui forger le caractère. Au cours des séances, il apprend à être confronté à différentes situations et les moyens de les surmonter: il se prépare à effectuer ses missions en dépit des obstacles potentiels.

Durant le débouillage, les exercices d'obéissance sont limités. La majorité sera apprise plus tard, avec le maître-chien.

b) Exercices appris lors du débouillage

(8)

i) La position assise

L'éducateur apprend à l'animal à associer cette position à un ordre vocal et un geste. L'animal devra apprendre chronologiquement les étapes suivantes :

- S'asseoir sur ordre :

Le dresseur passe autour du cou de son animal un collier, associé à une laisse d'un mètre. Il place l'animal à sa gauche, tient la laisse dans sa main droite et pose sa main gauche ouverte sur l'arrière-train de l'animal. Il commande alors «aSSIS!», tout en tirant la laisse vers le haut et en appuyant sur la croupe: le chien bascule et se retrouve assis. L'éducateur caresse le poitrail de l'animal et le félicite tout en répétant «aSSIS!». L'exercice est répété de nombreuses fois, sur de courtes séances.

- Conserver la position assise :

Une fois que le chien a appris à s'asseoir, l'éducateur lui apprend à conserver cette position. Pour cela, il reste immobile et, dès que l'animal essaye de se relever, lui dit d'un ton sec et

persuasif: «Non, aSSIS!», tout en maintenant éventuellement une pression sur sa croupe. Peu à peu, la pression sur la croupe se fait de plus en plus légère, jusqu'à disparaître, au bout de quelques séances.

- Répondre systématiquement à l'ordre :

Une fois l'ordre bien assimilé, l'animal doit y répondre correctement, systématiquement. S'il n'obtempère pas immédiatement, une brève traction sur la laisse en avant et en oblique l'oblige à obéir aussitôt.

S'il s'assied de travers sur sa cuisse droite, le dresseur lui donne un léger coup de talon, en répétant son ordre. Si le chien s'appuie sur sa cuisse gauche, il lui donne une petite tape avec la main, en répétant son ordre et en disant «mieux» d'un ton ferme. Dès que l'animal se positionne correctement, une friandise ou une caresse chaleureuse vient le récompenser.

Une autre méthode, quelques fois utilisée chez les éleveurs, consiste à exiger la position assise, au moment de la distribution de la nourriture. Ils tiennent l'écuelle en l'air, tout en ordonnant «aSSIS». Pour mieux voir sa nourriture, l'animal obtempère et peut alors, en guise de récompense, obtenir son repas.

ii) Le marcher au pied

Le chien de la Police Ferroviaire est avant tout un chien de patrouille. Une grande partie de sa mission consiste à évoluer dans les gares, à travers les trains, aux côtés de son maître, tenu en laisse et muselé, afin de faire de la prévention, veiller au bon ordre général. Le chien doit donc apprendre à régler son allure sur celle de son conducteur, afin d'évoluer à sa gauche sans le dépasser.

- La suite en laisse:

Si le conducteur dispose de chiens expérimentés, il les fait travailler avec les novices, afin que ces derniers apprennent par imitation.

Le conducteur se met à marcher, en tenant le chien en laisse à sa gauche, la poignée de la laisse dans sa main droite, sa main gauche restant ainsi libre. Il laisse d'abord son élève évoluer comme il veut, mais, dès que celui-ci le dépasse, il exerce de sa main gauche une brusque traction sur la laisse, en arrière, à proximité de l'attache du collier, tout en ordonnant «Au pied!» d'une voix ferme. Dès que la position est correcte, le dresseur caresse chaleureusement la tête de son animal, en le félicitant. Lors des premières séances, l'éducateur et son élève évoluent en ligne droite ou en dessinant un carré.

Par la suite, lorsque le chien a compris qu'il devait rester près de son conducteur, ce dernier envisage d'améliorer sa position. En effet, l'animal dépasse souvent légèrement la jambe de son conducteur. Pour l'éviter, ce dernier effectue de brusques changements de direction inopinés en commandant «Au pied!». Ainsi, lorsqu'il tourne subitement à gauche, il heurte du genou droit le fautif. Lorsqu'il vire à droite, le chien se retrouve trop éloigné et le conducteur le ramène alors à lui par de petites secousses sur la laisse. Au bout d'un moment, le chien devient beaucoup plus attentif aux mouvements de son maître et se tient légèrement en retrait, son épaule droite se situant au niveau du genou gauche du conducteur.

Une autre méthode que peut utiliser l'éleveur est de tenir dans sa main une croquette ou une balle, qu'il place ensuite dans sa poche. L'animal, désireux de l'obtenir, marche alors bien droit, la tête rivée sur son conducteur.

Très vite, le conducteur utilise la suite en laisse, lors de ses déplacements avec l'animal, sauf évidemment pour les promenades de détente, ce qui accélère considérablement l'apprentissage.

- La suite sans laisse:

Une fois que l'animal a parfaitement acquis la suite avec laisse, le conducteur passe à la suite sans laisse. Jusqu'en 2006, cet apprentissage était notamment utile lorsque l'animal était amené à patrouiller au sein des locaux SNCF, dans le triage. Désormais, il est obligatoirement tenu muselé et en laisse.

En général, le passage de la suite avec laisse à la suite sans laisse se fait sans difficulté. Mais il arrive que le chien s'écarte un peu trop lors des changements de direction. Pour l'éviter, le conducteur frappe sa cuisse gauche en répétant l'ordre. L'animal prend alors l'habitude de se coller à sa jambe. La plupart du temps, ces rappels à l'ordre par la voix et le geste suffisent.

iii) La position d'arrêt

Ces marches s'entrecoupent d'arrêts, au cours desquels le chien doit s'asseoir. Les premières fois, le conducteur met son chien en position à l'aide d'une traction sur la laisse, puis, par la suite, l'animal s'assied à chaque immobilisation de son dresseur.

5) La motivation à l'objet

Elle constitue une véritable récompense pour le Malinois, qui est très joueur. Le jeu lui permet de se défouler, de se détendre. Mais l'entretien et l'exploitation de la motivation à l'objet permettent aussi d'initier l'animal au mordant et à la recherche, d'exploiter son flair (8-24).

6) Le mordant

Contrairement aux chiens utilisés, par exemple, dans les sociétés de gardiennage, le chien de la Police Ferroviaire peut, dans des circonstances bien particulières, être démuselé, pour neutraliser l'agresseur, à l'aide de sa puissante mâchoire aux crocs acérés. Il doit donc apprendre à attaquer efficacement l'agresseur, à mordre au bon endroit.

a) Loi du 06 janvier 1999

(39)

L'apprentissage du mordant au Malinois de la Police ferroviaire est rigoureusement soumis à la loi du 06 janvier 1999, relative aux animaux dangereux. Depuis cette loi, le dressage au mordant n'est autorisé que dans le cadre des activités de sélection canine agréées et des activités de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds. Seuls des dresseurs détenant un certificat de capacité, en l'occurrence les éducateurs canins qui sont avant tout des hommes d'attaque, peuvent s'y consacrer, les autres encourent une peine de 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros.

b) Principes de l'apprentissage du mordant

L'apprentissage du mordant est relativement facile avec le Malinois, car c'est un animal très joueur et qui possède un mordant en général «propre», autrement dit puissant, bien franc, étant donné les caractéristiques de sa mâchoire et de ses dents.

Au cours de cet apprentissage, les éducateurs exploitent en fait ses comportements innés. D'instinct, l'animal chasse pour capturer sa proie. L'homme d'attaque prend donc des attitudes qui ressemblent à celles d'une proie: ses mouvements sont rapides, vifs et entrecoupés de phase de prostration. Le Malinois a également, comme tout chien, l'instinct de défense du territoire: si l'on franchit une ligne critique, il attaque. L'apprentissage des techniques de mordant consiste donc à développer ses instincts (8-28).

Mais, bien que les niveaux puissent être variés, dans la majorité des cas, les chiens sont déjà mordants. La période de débouillage va donc plutôt viser à parfaire ce mordant et même, si l'animal est trop bon, on passe directement à l'étape suivante: la formation avec le futur maître-chien. Au cours du débouillage, l'apprentissage du mordant se limite au mordant dit sportif.

c) Le mordant sportif

Le mordant sportif consiste, par le jeu, à enseigner au chien à attaquer avec technique et rapidité un agresseur, appelé homme d'attaque ou apache, puis à revenir sur ordre au pied de son conducteur (8-28).

Revêtu d'un costume rembourré pesant entre 10 et 20 kg (figure 4), ainsi que d'une coquille, pour protéger des morsures, l'homme d'attaque joue le rôle de malfaiteur que le chien doit neutraliser.

Comme la mâchoire du chien exerce une pression de 250 à 300 N par cm², l'homme d'attaque doit posséder une solide condition physique, ainsi qu'une bonne technicité et une force morale. Il ne doit pas avoir peur. Cela permet d'éviter tout accident. Un jeune chien en débouillage qui se fait mal, deux fois de suite, en se lançant sur l'homme d'attaque peut ne plus éprouver de plaisir à suivre ces exercices qu'il percevait jusqu'alors comme un jeu et refuser désormais de mordre. Au contraire, l'homme d'attaque doit faire en sorte que l'animal éprouve du plaisir à mordre dans le costume de protection, afin de développer une véritable

passion pour ce vêtement et obtenir ainsi une grande motivation. Lors de ces exercices, il doit éviter de créer de la peur chez l'animal; au contraire, il doit savoir le mettre en confiance et développer ainsi le courage du chien. L'homme d'attaque doit donc être un fin psychologue, de manière à bien cerner le caractère de son élève et analyser ses réactions. Il doit savoir canaliser la fougue de l'animal et le guider, afin que celui-ci puisse mordre efficacement (28).

Figure 4: L'homme d'attaque: en costume rembourré et muni d'un bâton de mordant



Lors du déboufrage, le mordant sportif se limite à mordre une prise, acquiescer la cessation du mordant et garder au ferme l'apache.

i) Mordre une prise
(8)

A la fin du déboufrage, chaque chien doit être capable de mordre efficacement une prise. Cet apprentissage se fait progressivement, selon les étapes suivantes :

- Initiation au boudin:

Les dresseurs commencent par un boudin de toile rembourré.

S'ils disposent de plusieurs chiens au même moment, ils utilisent alors, lors des premières séances, l'excitation qui émane du groupe pour motiver le novice à mordre également, favoriser son apprentissage par mimétisme.

L'éducateur place son nouvel élève entre ses jambes et le maintient fermement de sa main gauche par le collier. Sa main droite tient la laisse et permet de rassurer l'animal en lui

caressant la tête. Dans un premier temps, l'homme d'attaque agite le boudin devant le chien à plusieurs reprises. Encouragé par l'éducateur à la voix et par des frottements sur les flancs, le chien s'excite de plus en plus, en essayant d'attraper ce boudin, qu'il ne parvient pas à saisir. Une fois que celui-ci est suffisamment excité, l'éducateur lâche le collier, tout en maintenant fermement la laisse. L'homme d'attaque s'arrange pour que, dans le mouvement, l'animal saisisse le boudin, ils se le disputent alors un moment, puis l'homme d'attaque le lui abandonne. Dans un moment de distraction, il récupère le boudin à l'animal, puis réitère l'exercice avec l'équipe suivante.

Si le chien ne mord pas suffisamment, son mordant est dit «pas propre». De même, un décrochage trop rapide est un signe de mauvais mordant.

Lorsque l'animal manifeste une bonne prise en gueule du boudin, l'éducateur remplace le boudin par un bâton (figure 5). Le procédé est similaire à celui du début, sauf que là l'homme d'attaque mime l'agression. Il gesticule, fait siffler le bâton à proximité du chien, tape au sol, de manière à familiariser l'animal à ces bruits et à ces attitudes.

Figure 5: Le mordant sportif: initiation au bâton



- Passage aux bras:

Une fois l'animal initié au boudin, les éducateurs passent soit à la manchette, qui est une toile de manche matelassée protégeant le bras et l'avant-bras, soit à la veste, également matelassée. C'est à cette étape que l'animal apprend à mordre sur ordre («Attaque!»).

L'homme d'attaque simule une agression, en se protégeant de son avant-bras, puis s'enfuit. Il donne alors un signal au conducteur, qui libère le collier, en commandant «X, attaque!». L'homme d'attaque offre alors la manchette sur un geste fuyant et travaille le mordant par un

mouvement de va et vient. Au début, il abandonne la manchette ou la veste de manière à faire gagner le chien, puis, lorsque celui-ci témoigne suffisamment de ferveur dans son attaque, le conducteur peut commencer l'apprentissage des cessations.

ii) Les cessations

(8)

Il s'agit là d'un exercice difficile pour l'animal: sur ordre de son conducteur («X, halte, au pied!», le chien doit cesser de mordre.

Plus tard, lorsque l'animal maîtrisera un délinquant, il est impératif que son maître sache le contrôler et lui faire cesser son attaque, dès lors que le délinquant devient coopératif. Quelques chiens cessent d'eux-mêmes la prise, car ils interprètent l'immobilité de l'homme attaqué comme la mort d'une proie. Mais cela reste rare; la plupart du temps, ils ne peuvent s'arrêter que sur ordre de leur maître. Un chien de défense que son maître ne saurait pas contrôler serait un animal très dangereux.

Pour parvenir à l'acquisition des cessations, il existe de nombreuses méthodes.

L'éducateur a recours à des actions de laisse et à son autorité. Par exemple, il peut tirer le chien perpendiculairement au moment où il rengueule, tout en lui ordonnant «X, halte, au pied!» d'une voix persuasive. Puis, il le ramène à sa gauche, au moyen de la laisse, et le félicite. Après quelques répétitions, le chien finit par comprendre et obtempérer.

L'éducateur peut également attirer l'attention du chien en lui présentant un jouet ou une friandise, ou bien en s'éloignant. Le chien trouve alors un autre centre d'intérêt, qui vient remplacer celui de la toile.

iii) La garde au ferme

La garde au ferme (figure 6) constitue un véritable outil de dissuasion lorsque l'équipe policière vient d'interpeller un délinquant. Après la cessation, au commandement de son maître, le chien doit s'asseoir (ou se coucher) au pied de l'agresseur et empêcher ainsi toute tentative de fuite. Etant donné les risques potentiels d'accidents, sur le terrain, le chien est alors tenu muselé et en laisse. Pendant ce temps, le maître peut palper le délinquant, le désarmer.

Figure 6: La garde au ferme: une surveillance serrée du délinquant par le chien



Le conducteur commande à l'animal «Halte, assis!» (ou «Halte, couché!»). Après quelques instants d'immobilité, l'homme d'attaque tente de fuir. Le conducteur commande alors l'attaque. Après quelques répétitions, il ne donne l'ordre d'attaquer, lors de la fuite, plus qu'une fois sur deux. Souvent, le chien, au début, hésite et se retourne vers son conducteur, qui reste silencieux. Mais il comprend qu'il peut agresser l'individu, si celui-ci se met à courir, et finit par s'élancer pour l'arrêter. Progressivement, l'homme d'attaque multiplie et peaufine ses fuites, tandis que le chien gagne en vigilance et réagit seul à ces fuites, sans intervention du conducteur (8).

Une fois tatoué, vermifugé, vacciné et débourré, le futur chien de la Police Ferroviaire continue sa formation aux côtés de son maître.

PARTIE III

FORMATION DU COUPLE **MAÎTRE/CHIEN**

En général, chaque chien n'a qu'un seul maître, et réciproquement. Dès 2001, certaines brigades, à Nantes, Rennes et Lyon, ont cependant décidé d'attribuer un chien pour deux maîtres, ce qui permet un gain d'argent: moins de frais d'achat, de formation des chiens, moins de dépenses de nourriture, de soins vétérinaires,...

Durant toute la carrière de l'animal, sauf évènements exceptionnels (dissolution de l'équipe, maladie, décès), le duo ou le trio est amené à travailler ensemble. Il est donc fondamental que la formation de l'équipe se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, sur quels critères le maître est-il recruté ? Comment le chien se familiarise-t-il à son nouveau maître ? Comment le stage de formation permet-il d'obtenir des équipes cynophiles opérationnelles, en toute circonstance, sur le terrain ?

I) Recrutement du maître

D'après Von Stephanitz, père de la race allemande, «l'ensemble de la question du chien de service n'est pas seulement une question de chien, mais autant, sinon plus, une question de maître.» (28). Pour être choisi, le candidat doit répondre à un certain nombre de critères.

A) Les agents de la Police Ferroviaire, des candidats potentiels

Il est impératif que le futur maître-chien connaisse déjà le milieu ferroviaire et soit un bon enquêteur: les candidats potentiels sont, avant tout, des agents de la Police Ferroviaire (37).

1) Conditions de recrutement

a) Des candidats issus essentiellement du public

Avant 1989, les agents de la Police Ferroviaire étaient recrutés en petit nombre et uniquement parmi les cheminots. Mais, en 1989, une agression à Paris Nord plonge un conducteur de train dans le coma; dès lors, une embauche massive d'agents est réalisée à la Police Ferroviaire. Ainsi, en 1988, on compte 756 agents; en 1998, la Police Ferroviaire en embauche 1502, et, en 2001, 1966, dont 1090 en Ile de France et 876 en province. L'ensemble de ce personnel est réparti sur le territoire national en 23 brigades. En plus de la reconversion d'un petit nombre de cheminots, le recrutement se fait désormais essentiellement en externe.

b) Niveau d'étude et âge minimum

Les candidats doivent avoir un niveau d'étude au moins équivalent au BEP et, afin que le port d'arme puisse être délivré, être âgé, au minimum, de 21 ans.

c) Des candidats équilibrés et en parfaite santé

Pour aspirer à devenir agent de la Police Ferroviaire, le candidat doit être équilibré psychologiquement et en parfaite santé. Il est soumis à des tests psychotechniques et doit passer une visite médicale.

2) Une formation de 6 mois

Si les résultats sont favorables, le candidat suit une formation pendant 6 mois, en alternant théorie et pratique, au cours de laquelle il apprend la réglementation SNCF, le droit pénal, le secourisme. On le sensibilise à la protection civile, à la délinquance financière. Il visite les installations SNCF, afin d'acquérir les bases de la culture ferroviaire. Enfin, aux cours de ses

fonctions, pour savoir gérer les nombreuses situations de stress, l'agent de la Police Ferroviaire doit posséder une parfaite maîtrise de soi et être doté d'une solide constitution. Pour se faire, le stagiaire apprend à tirer avec une arme à feu et participe à des activités sportives, qui lui permettent notamment d'apprendre les techniques de défense. Celles-ci, inspirées d'arts martiaux, tels que l'aïkido, le judo, le jiu-jitsu, ou encore la boxe permettent de parvenir à cette maîtrise de soi physique et psychologique et d'acquérir des techniques de dégagement face à un éventuel agresseur. A la fin de la formation, un constat d'aptitude décide de l'incorporation du stagiaire à la Police Ferroviaire.

Suite à un test port d'arme, l'agent est armé. Il est assermenté. Au bout d'un an, l'agent est formé, commissionné et titularisé.

3) De nombreux stages de maintien

Pour les agents confirmés, la formation organise de nombreux stages de maintien à niveau: chaque agent bénéficie d'un minimum de deux heures d'entraînement par quinzaine, dispensées par des moniteurs recrutés parmi le personnel de la Police Ferroviaire, et doit effectuer au minimum deux séances de tir au stand par an, entraînements complétés par des exercices de manipulations de l'arme.

4) Devenir maître-chien

Si la brigade d'affectation a besoin d'un chien, un de ses agents peut se proposer volontaire pour devenir maître-chien. Il rédige tout d'abord une lettre de motivation et passe un entretien avec son chef d'antenne. Si celui-ci s'avère convainquant, la brigade propose son agent au chef de chenil: un entretien téléphonique s'ensuit. Le chef de chenil décide alors de la recevabilité de la candidature, après avoir évalué les qualités et défauts de l'agent.

B) Qualités requises

A priori, le candidat présente déjà une bonne maîtrise de soi, ce qui est particulièrement important pour sa relation au chien qui, comme nous l'avons vu, perçoit très finement les sentiments des gens. Un maître colérique tend en effet à rendre son compagnon nerveux et craintif, car ce dernier ne comprend pas ses sautes d'humeur. Lors de l'apprentissage du chien, le maître doit s'avoir se montrer très patient: les exercices peuvent être à répéter de nombreuses fois, le chien, comme tout élève, peut, à certains moments, se tromper, chahuter ou rêvasser. Le maître-chien doit alors savoir rester calme et ne pas montrer de signes de lassitude, sous peine de dissiper l'animal et le rendre désobéissant (5-8-28).

Pour continuer à évaluer les qualités du candidat, le chef de chenil le soumet, pendant une ou deux journées, à Villeneuve Prairie (région parisienne), à un certain nombre de tests.

1) Test physique

Le futur maître-chien doit, avant tout, être en excellent état de santé et posséder de très bonnes qualités sportives, ce qui est en général le cas des agents de la Police Ferroviaire, étant donné les entraînements soutenus qu'ils suivent durant leur carrière.

Il doit être résistant et endurant, comme son futur chien (5-8-28). Dès qu'on le lui remettra, il devra être capable de l'entraîner régulièrement, afin de le maintenir en forme. De plus, en se montrant lui-même dynamique, il motivera davantage son chien dans son travail et lui transmettra une certaine tonicité.

Le chef de chenil lui fait donc faire un footing sur 5 à 6 km, au rythme que l'agent préfère.

2) Tests avec le chien

Le futur maître-chien doit bien sûr aimer les chiens et être prêt à s'occuper de celui qu'on lui attribuera durant toute sa carrière. Il devra le nourrir, le soigner, le panser, autrement dit le maintenir en bon état et former avec lui une équipe unie. Le chien se rendra d'ailleurs vite compte de l'amour que son maître lui porte, ce qui constituera pour lui une bonne motivation pour travailler.

Le futur maître-chien sera pour lui un guide, il devra pouvoir lui apprendre son rôle de chien de défense. Pour cela, il doit posséder une autorité ferme et tranquille - surtout avec le Malinois qui est doté en général d'un fort tempérament -, un caractère sociable et un sens psychologique développé: aucun chien ne supporte en effet longtemps un maître tyrannique, versatile ou coléreux. Il doit, de plus, être doté d'un sens aigu de l'observation, pour bien interpréter les réactions de l'animal, savoir se montrer suffisamment persuasif, pour bien se faire comprendre de celui-ci: une bonne communication dans le couple est, en effet, au coeur de la réussite de l'équipe. Un bon sens pédagogique permet en outre de diriger efficacement un animal (5-8-28).

Enfin, en aucun cas, le candidat ne doit éprouver envers son chien une quelconque peur: dans le cas contraire, sa candidature n'est pas retenue.

Pour apprécier le contact du candidat avec le chien et déceler une éventuelle appréhension envers l'animal, le chef de chenil lui fait donc faire un essai à la manchette, puis lui donne le chien à promener en laisse, dans le triage.

3) Mise en situation de stress

Le futur maître-chien doit être évidemment un très bon enquêteur. Au sein de l'équipe, c'est le maître-chien qui garantit, en grande partie, la protection du groupe, grâce à son arme canine, la neutralisation du délinquant. C'est lui qui est chargé, au cours d'une opération, de coordonner les éléments fournis par le chien. Lorsqu'une mission échoue, bien souvent, la responsabilité revient plutôt au maître-chien (28)

Pour évaluer sa réactivité, le chef de chenil le soumet à une situation de stress dans un train. Le candidat doit interpellé un individu délictueux, en tant qu'agent de la Police Ferroviaire, et indiquer au chef de chenil comment il aurait procéder avec un chien, s'il était maître-chien.

Il n'existe en revanche pas, comme dans certaines administrations, de tests dits de compatibilité entre le futur maître-chien et le chien. Le chien est acheté équilibré et doit forcément pouvoir travailler efficacement avec n'importe quel maître.

Si les tests passés avec le chef de chenil sont concluants, le chien pré-dressé est attribué au futur maître-chien: l'équipe cynophile peut enfin se former.

II) Familiarisation avec le maître

C'est le premier stade de la formation de l'équipe cynophile. Une équipe cynophile ne peut commencer à travailler efficacement qu'une fois l'équipe suffisamment unifiée. La familiarisation représente l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour réaliser une union basée sur l'affection et la confiance réciproques entre le maître et son chien. Le but est de se faire reconnaître et adopter (28).

A) Une phase capitale et délicate

1) A la base d'un dressage réussi

L'efficacité future de l'équipe, dans le dressage et donc dans le travail, dépend de la bonne conduite de la familiarisation. Elle permet, d'une part, d'aborder le dressage de base en douceur et, d'autre part, de créer un climat de confiance réciproque, qui fait du chien un être compréhensif travaillant dans la joie et non dans la contrainte. La majorité des échecs que l'on rencontre au cours du dressage provient d'une familiarisation insuffisante. Pour garantir au mieux une familiarisation réussie, il n'existe pas de méthode rigide, mais il convient de suivre quelques principes de base.

2) « Une main de fer dans un gant de velours »

La familiarisation doit se faire avant tout avec doigté, bon sens et observation. Le futur maître-chien doit se montrer bienveillant, patient, ferme et logique. En retour, le chien, fidèle, affectueux et sensible, comprend et finit par se soumettre à l'autorité de son maître. Ainsi, naît un climat de confiance réciproque.

3) Comprendre

Pour apprendre à comprendre son animal, le futur maître-chien doit observer attentivement son comportement, ses attitudes et ses réactions. Cela lui permet de mieux cerner le caractère de son animal et de pouvoir corriger, par la suite, ses défauts. De cette manière, le maître découvre également, peu à peu, les particularités physiques de son animal.

4) Se faire reconnaître

Progressivement, le maître se fait reconnaître par le chien, à l'odeur, au timbre de la voix et à la gestuelle. Il doit pour cela se faire flairer par l'animal, se faire voir, lui parler, puis le caresser affectueusement. Il doit, d'emblée, s'imposer au chien et lui faire comprendre qu'il est le maître. Il doit éviter les mouvements de recul, les gestes brusques et de peur, et se méfier constamment du chien, même devenu sociable.

5) Se faire aimer

Le futur maître-chien doit conquérir le coeur de son animal: tout ce qui vient du maître est bon, des étrangers est mal. Pour cela, il exploite plusieurs tendances naturelles du chien:

- l'instinct grégaire: au sein de la meute homme-chien, le futur maître-chien, avec douceur, montre qu'il est digne d'être le chef de meute,
- la nourriture: en le nourrissant lui-même, il obtient rapidement la sympathie de son animal,
- la satisfaction de liberté: malgré sa domestication, le chien a gardé un instinct de liberté. L'animal, sorti régulièrement par son maître, finit rapidement par associer l'apparition du maître au sentiment de plaisir.

B) Un déroulement progressif

La durée de la familiarisation est variable. A la Police Ferroviaire, on compte en général 6 mois. Au début, l'équipe cynophile est régulièrement suivie par les éducateurs canins. Au cours des trois mois de formation du futur maître-chien, le chien dort, non plus au Centre de Formation comme ce fut longtemps le cas, mais au chenil de la RATP. Après ces trois mois, le chien part vivre soit au domicile du maître, chez qui une courette est alors aménagée à cet effet, soit à l'antenne.

La familiarisation de l'équipe cynophile comporte deux phases:

- la prise de contact,
- la familiarisation proprement dite.

1) La prise de contact

Elle doit s'opérer progressivement et avec prudence. C'est une période délicate de la formation de l'équipe, pendant laquelle les risques d'accident sont particulièrement importants.

Elle a lieu d'abord à l'extérieur de la courette. Pour se faire connaître, le futur maître-chien passe et repasse devant la courette, en observant les réactions de l'animal, et lui parle doucement, l'appelle par son nom, tout en le regardant avec douceur et bienveillance, mais en évitant de le fixer du regard. Pour gagner sa confiance, il lui donne quelques friandises et se fait flairer à travers le grillage.

A la première apparition, suivant son caractère, le chien peut réagir de trois manières différentes:

- le chien se laisse aborder sans difficulté: c'est le cas le plus fréquent;
- il prend un air «sournois» et rentre dans sa niche: le maître doit essayer de l'attirer en continuant à lui offrir des friandises et en lui parlant doucement, mais surtout pas tenter de le déloger de sa niche. Se sentant acculé, il pourrait se montrer agressif et devenir dangereux;
- le chien est agressif et interdit l'entrée de sa courette: le maître doit alors agir comme précédemment, mais avec plus de patience et de prudence. Il doit se montrer ferme, mais sans brutalité.

Dès que possible, le maître entrouvre la porte de la courette, tout en parlant à l'animal doucement, calmement. A l'intérieur de la courette, il se laisse flairer, sans bouger et sans fixer le chien dans les yeux, attend que ce soit l'animal qui s'approche pour le caresser, en évitant des gestes brusques et d'inquiétude. Enfin, il balaie et nettoie la courette.

2) La familiarisation proprement dite

Dès qu'il peut approcher le chien et le caresser, le maître lui offre, à l'intérieur de la courette, de la viande ou une friandise, puis lui passe le collier. Il l'emmène promener sur des distances de plus en plus longues, et si possible dans des lieux inconnus de lui. Il le sort en laisse, dans un premier temps seul, puis avec d'autres équipes. Il ne faut pas le laisser libre trop tôt pour éviter les risques de fugue ou de bagarre. Ces marches permettent, d'une part, au chien de se familiariser à l'homme, à ses congénères, au matériel canin, aux bruits, aux milieux divers, ..., et d'autre part, au maître chien d'étudier les réactions de son animal dans diverses situations de façon à pouvoir corriger, par la suite, les faiblesses de l'animal. A ce moment, les chiens ne posent en général pas de problème. N'étant pas sortis depuis longtemps, ils considèrent alors leur maître comme le libérateur.

Au cours de ces marches, des soins, des pansages, des moments de détente, des jeux et de la distribution de repas, les deux protagonistes apprennent à se connaître. Cette période pose peu de problèmes: le maître ne fait alors preuve que peu d'autorité et le chien est, de toute façon, trop content que l'on s'occupe de lui toute la journée. Peu à peu, le futur maître-chien en profite pour lui faire accomplir des exercices simples d'assouplissement (assis, suite au pied, rappel): en travaillant ensemble, l'animal devient alors plus confiant et l'équipe plus unie. Peu à peu, le nouveau maître prend la place de l'éducateur, que l'animal considérait jusqu'alors comme son maître.

On ne peut fixer, avec précision, la durée de la familiarisation. La familiarisation est considérée comme achevée lorsque l'équipe évolue dans le climat de totale confiance et affection réciproques. Le dressage proprement dit peut alors commencer.

III) Le stage de formation

Le stage de formation des futurs maîtres-chiens dure au total trois mois: un mois de formation théorique et deux mois de formation pratique.

A) Formation théorique

Elle est dispensée en majorité au centre cynophile de Villeneuve Prairie et comporte les notions suivantes :

a) Des bases vétérinaires

Grâce à l'UMES d'Alfort, pendant une journée, le futur maître-chien apprend:

- les caractéristiques de son chien: historique, standard des races utilisées dans l'armée de terre, morphologie, anatomie,
- les principales règles d'hygiène: alimentation, abreuvement, pansage, déparasitage, vaccinations, habitat, hygiène lors des transports,
- les notions de base sur la santé de son animal: principales maladies, signes de reconnaissance du chien malade, conduite à tenir en cas de maladie, contention, conduite à tenir en cas d'urgence (dilatation-torsion de l'estomac, coup de chaleur).

Le but de cette formation n'est pas de former des spécialistes, mais des maîtres responsables, capables d'entretenir un chien et de prendre les bonnes décisions en cas d'urgence.

b) L'activité cynophile

- en théorie :

Le chef de chenil dispense les cours sur:

- l'organisation générale de l'activité cynophile: au sein de la Police Ferroviaire, dans l'armée de terre,
- les mesures de sécurité à adopter face à un chien,
- le dressage théorique,
- les différentes missions d'un chien de défense: poste d'observation, garde, accompagnement, neutralisation, pistage, éclairage.

- en pratique :

Les éducateurs canins assurent, quant à eux, la pratique: quand utiliser le chien, comment le maître-chien doit alors se disposer par rapport à son animal (ex: jamais passer devant son chien). Pendant les trois mois de formation de l'équipe cynophile, les éducateurs tournent avec les équipes pour leur expliquer concrètement les attitudes à adopter sur le terrain.

c) Des rappels juridiques

Enfin, pendant une journée, l'Ecole Nationale de la Surveillance Générale dispense des rappels juridiques: cadres d'intervention avec le chien, responsabilités du maître, de la SNCF.

Tous les 15 jours, le chef de chenil soumet le stagiaire à une évaluation, puis une évaluation finale vient sanctionner cette formation théorique. A la fin du mois, le chef de chenil sait si le stagiaire peut devenir maître-chien. Un stagiaire qui a peur des chiens, qui montre peu d'intérêt, cesse, à ce stade, la formation et repart dans sa brigade.

B) Formation pratique

Durant leurs missions, l'équipe cynophile sera amenée à côtoyer tout type de personne: des jeunes, des personnes âgées, des fraudeurs, des gens violents, des victimes d'agression. A la fois préventive et répressive, elle devra savoir faire face à toute situation, aussi délicate soit-elle. Dans de telles conditions, il est impératif que le maître-chien sache parfaitement gérer son animal.

Il est donc fondamental que le maître-chien maîtrise aussi bien la théorie, avec notamment tout son cadre législatif, que la pratique.

Durant ces deux mois, le futur maître-chien alterne entre une semaine de formation théorique au Centre Cynophile de Villeneuve Prairie et une semaine de formation pratique, en équipe, à la brigade d'antenne, avec un éducateur canin. Le chien commence à travailler avec son maître dans le milieu ferroviaire. Dès qu'un problème est perçu par l'éducateur canin, l'équipe cynophile retravaille aussitôt sur la lacune, au Centre Cynophile, la semaine suivante.

La formation pratique, donc son évaluation, comprend trois parties:

- une première partie, commune à la plupart des chiens d'utilité, concerne l'obéissance: la discipline, le franchissement d'obstacles,
- la seconde partie est spécifique au chien de défense: travail du mordant et mise en situation dans les locaux SNCF,
- enfin, la troisième partie concerne l'aptitude (attitude au coup de feu, sociabilité à la foule et au milieu ferroviaire, résistance physique) et certaines activités spécifiques, telles que recherche d'individu. Dans certaines régions, à la demande de la brigade, cette partie peut être beaucoup plus développée. En plus d'un chien de défense, la brigade désire alors former un véritable chien de recherche d'individus.

1) Formation d'un chien obéissant

Pour la sécurité de tous – équipe cynophile et voyageurs -, il est impératif que le maître sache parfaitement contrôler son chien. Durant toute sa carrière, la partie discipline-obéissance-franchissement lui incombera, et non aux éducateurs. Si l'animal montre des lacunes dans ce domaine, ce sera au maître-chien de prendre, sur son temps libre, pour le lui apprendre.

Les entraînements ont certes lieu sur les terrains clos de la RATP, mais le maître apprend à son chien l'obéissance et les franchissements d'obstacles, chaque fois qu'ils sont ensemble. Par exemple, lors des promenades hygiéniques, le maître peut, tout à coup, ordonner à son chien de s'asseoir et le récompenser, dès que ce dernier a obtempéré. L'obéissance est un travail de tous les jours.

Durant les deux mois, le futur maître-chien reprend les exercices abordés au cours du débouillage, et, progressivement, les précise et les complète, jusqu'à une exécution parfaite des exercices suivants :

a) Exercices d'obéissance

(8)

Ils doivent pouvoir être contrôlés par le maître à distance, le commandement doit finalement pouvoir s'effectuer uniquement à partir d'une gestuelle bien précise. Mais, tant que le chien demeure insuffisamment obéissant, les commandements d'obéissance, mais aussi ceux de défense, s'effectuent en laisse. La transition du commandement avec voix au commandement sans voix se fait avec une longe.

i) L'immobilité

- L'assis :

Le maître poursuit ce qui a été appris au cours du débouillage. Une fois l'assis parfaitement acquis, il passe à l'apprentissage du couché.

- Le couché :

Pour cela, il positionne son chien à l'assis, prend l'extrémité du collier dans sa main gauche et tient la poignée de la laisse dans la droite. Il ordonne alors «Couché!» et fait coulisser sa main le long de la chaînette, tout en appuyant vers le bas. Le cou plaqué au sol, le chien se couche forcément. Le conducteur le caresse alors sur le dos et le félicite chaleureusement. Rapidement, l'étranglement devient inutile, le simple mouvement suffit, puis, bientôt, l'animal se couche de lui-même.

Pour certains chiens à fort caractère, le conducteur peut utiliser une autre méthode. Il réalise la traction vers le sol, non pas avec la main que l'animal peut mordre, mais avec le pied, protégé par la botte. Il appuie du pied sur la laisse jusqu'au sol, tout en tirant sur la poignée avec la main droite, afin d'attirer le cou de l'animal vers la terre. Rapidement, le seul

mouvement de la jambe gauche associé à l'ordre devient suffisant et, peu à peu, l'animal se couche, uniquement à l'ordre.

- Le debout :

Cette position est en général plus facile à obtenir, mais plus difficile à maintenir. Le maître place son chien à l'assis, puis lui commande «Debout!» et donne un léger à-coup sur la laisse ou fait un demi-pas en avant. L'animal se lève aussitôt et reçoit sa récompense. Mais, si le maître reste immobile, rapidement le chien finit par s'asseoir. Pour éviter cela, le maître peut caresser le chien sous la poitrine, ce qui l'incite à rester debout, ou dire «Non, debout!» en réalisant une brève traction en avant sur la laisse, ou encore le gêner en plaçant son pied sous le corps de l'animal. Rapidement, le chien finit par n'obéir qu'à l'ordre vocal.

- La tenue de place, associée progressivement à une absence du maître :

Il s'agit d'apprendre au chien à rester immobile jusqu'au retour du maître. Celui-ci fait coucher son animal en laisse et lui commande «Pas bouger!» ou «Reste!». Il se met ensuite face à lui, sans le quitter des yeux, et recule d'un pas. Le chien tente alors de se lever pour rejoindre son maître, celui-ci lui ordonne d'un ton sec «Couché, pas bouger», tout en lui donnant un à-coup sur la laisse. Si le chien le rejoint tout de même, il le gronde et recommence immédiatement l'exercice. Quand l'animal reste immobile, au bout de quelques secondes son maître revient à lui et le félicite chaleureusement. Pour éviter que son animal ne se relève à son arrivée, le maître peut poser son pied sur la laisse. Peu à peu, le maître augmente la distance entre lui et son chien, jusqu'à enlever la laisse.

Lorsque l'exercice est bien assimilé, le maître abandonne la marche à reculons et, après avoir ordonné «Pas bouger!», part tout droit, en jetant tout de même des coups d'oeil derrière lui. Progressivement, il accroît la distance le séparant de son animal et fait varier les directions.

Par la suite, le chien apprend à rester immobile, en l'absence de son maître. Ce dernier va se dissimuler derrière une cache, d'abord quelques secondes, puis jusqu'à cinq ou dix minutes, et, peu à peu, finit par varier les caches et les lieux, de manière à ne pas mécaniser l'animal sur un environnement particulier.

- Les commandements à distance :

Une fois les trois positions et le passage de l'une à l'autre parfaitement acquis, le maître passe aux commandes à distance.

Pour cela, il demande à son chien de se coucher, puis l'immobilise avec l'ordre «Reste!». Il s'éloigne alors de quelques mètres, puis fait face au chien et lui ordonne diverses attitudes les unes après les autres. Eloignés du maître, certains chiens peuvent alors jouer les fortes têtes et désobéir. Dans ce cas, le maître peut travailler les changements de position à l'aide d'une longe. Ainsi, chaque fois que le chien refuse d'obéir, il donne un à-coup au moyen de cette longe.

Une fois les ordres acquis, le maître peut passer aux commandements par gestes. Au début, pour attirer l'attention de son animal, il se tape sur la poitrine. Puis, il effectue un mouvement de la main en même temps qu'il prononce son ordre: pour l'assis, il ouvre la main; pour le couché, il porte la main basse vers le sol; et, pour le debout, il lève la main vers le ciel.

Finalement, il supprime les ordres vocaux. Suivant les circonstances, il pourra désormais commander son animal tantôt par la voix, tantôt par les gestes.

ii) La marche au pied

Le maître poursuit les mêmes exercices de suite en laisse, puis de suite sans laisse, abordés lors du débouillage.

iii) Le rappel

Il s'agit d'obtenir le retour immédiat de l'animal à l'ordre «Au pied!» (ou «Devant!»), et cela en toutes circonstances. Dès la familiarisation, au cours des promenades avec son chien, le stagiaire travaille cet exercice. Il existe deux techniques: soit le chien est laissé en liberté, soit il est attaché à une longe.

Dans le premier cas de figure, le maître libère son chien et le laisse se détendre. A un moment où l'animal se retourne vers lui, il l'appelle et ordonne «Au pied!», en s'accroupissant pour l'inciter à le rejoindre. Lorsque le chien revient, le maître se redresse en lui tendant ses mains en coupelle, avec à l'intérieur une croquette. Au moment où le chien vient sur lui, il relève ses mains et ordonne «Assis!». Le chien, tenté par la croquette, obéit. Il reçoit alors sa récompense. Si le chien ne revient, son maître part en courant, dans le sens opposé. Par jeu et par instinct de poursuite, le chien se précipite vers son maître, qui le félicite alors. Rapidement, le chien associe l'ordre à son retour et celui-ci avec la croquette. Au gré des répétitions, le retour devient de plus en plus rapide et s'obtient à une distance de plus en plus grande.

L'autre technique est peu différente. Cette fois-ci, le chien est attaché à une longe. Lors du commandement «X, au pied!», le maître ramène le chien à lui en la raccourcissant. Lorsque le chien a compris l'ordre et devance donc le raccourcissement de la longe, le maître lâche le cordeau et laisse l'animal se promener avec le cordeau autour du cou, cela permet au chien de bien associer l'ordre «Au pied» à ce cordeau. Puis la longe devient inutile et la progression suit celle de l'autre méthode.

iv) Blocage couché, avec rappel

Lors de suite au pied sans laisse, le maître commande «X, couché!», en orientant éventuellement la main vers le bas, et le chien doit obtempérer de suite. Au début, le maître ralentit son allure et donne son ordre avant de réaccélérer, ce qui permet au chien d'obéir plus facilement. Après quelques pas, le stagiaire fait demi-tour, vient se replacer à la droite du chien et le félicite. Si ce dernier tend à faire quelques foulées avant de se coucher, le maître lui coupe le chemin, en effectuant un pas latéralement sur la gauche. Si vraiment, l'animal continue à avancer, le maître s'arrête, ordonne «Couché!», puis, une fois que l'animal a obéi, repart. Par la suite, il se contentera de ralentir.

v) L'en-avant

Cet exercice consiste à lancer l'animal droit devant, sur une trentaine de mètres, puis à le rappeler. Il peut servir à lancer l'animal en direction d'un bâtiment, d'un véhicule ou d'une zone particulière.

Pour faire apprendre à son chien à rejoindre cet objectif, le maître va, devant son élève, y placer une balle, puis revient et donne l'ordre «En avant ! », en pointant son bras vers le but à atteindre. Au début, pour lancer l'animal, le maître se met à courir sur quelques mètres, puis s'arrête, et laisse son chien poursuivre seul son chemin. Deux ou trois fois, il ne rappelle son chien qu'une fois que celui-ci a découvert la balle, puis, rapidement, l'ordre du retour est lancé avant que le chien n'atteigne le jouet. Très vite, l'animal associe le commandement « En avant ! » au fait d'aller seul sur un objectif particulier ; la balle peut alors être supprimée. Elle est cependant réintroduite, dès que la motivation de l'animal baisse.

vi) La sociabilité à la foule

Le futur chien de la Police Ferroviaire doit pouvoir rester calme, tandis que son maître s'entretient avec des passagers. Pour tester la sociabilité de son chien à la foule, le maître sert la main de l'apache, qui joue le rôle d'un voyageur quelconque. Le chien doit rester à côté de son maître calme, assis ; s'il se jette sur l'apache pour le mordre, son maître le punit aussitôt.

Une fois que ces exercices de discipline sont acquis individuellement, le maître peut imaginer toute sorte d'enchaînement possible, les exiger dans des milieux divers et variés, de manière à éviter toute mécanisation, et rendre par la suite l'animal opérationnel dans n'importe quelle circonstance. Il peut, par exemple, emmener son chien, en laisse et muselé, dans la gare, au milieu de la foule, et exiger de lui qu'il reste immobile ou le suive au pied.

b) Saut d'obstacles

Cet exercice est particulièrement important pour le futur chien de la Police Ferroviaire. Au cours de sa carrière, le chien sera en effet amené à maîtriser des délinquants, en sautant dans des endroits étroits, tels que les couloirs des trains.

Dès le début, lors des promenades, le futur maître-chien habitue son animal à sauter un maximum d'obstacles: talus, tronc,..., en sautant lui-même pour l'inciter.

Lors des entraînements dans les terrains de la RATP, le stagiaire franchit une haie peu élevée avec son chien en laisse, en ordonnant «Saute!». L'animal, rassuré par la présence de son maître, s'exécute en général sans difficulté. Après quelques répétitions, le chien ne s'émotionne plus de l'obstacle, le maître peut alors le faire sauter seul. Pour éviter toute éventuelle dérobade, il se place sur le côté de la haie. Dès que l'animal semble à l'aise lors du franchissement de l'obstacle, son maître le libère et les sauts s'effectuent désormais en liberté, uniquement sur ordre vocal (figure 7). Peu à peu, le stagiaire augmente la hauteur de l'obstacle et fait varier la nature de celui-ci en suivant la même progression que précédemment: barrières, pneu, mur, haie transparente, palissade (planches qu'on superpose jusqu'à une hauteur maximale de deux mètres),...(8)

Figure 7: Saut d'obstacle sur les terrains RATP (ici par un cousin du Malinois : le Berger Hollandais).



L'animal est également entraîné au saut en longueur (la «clé»), le maximum étant fixé à quatre mètres cinquante.

2) Formation d'un chien de défense

L'apprentissage de la défense incombe à l'éducateur, qui exerce le rôle d'homme d'attaque. Elle comporte deux volets:

- des exercices imposés à tout chien de défense, tout comme ceux d'obéissance, et soumis à la loi du 06 janvier 1 999,
- et des exercices plus accés sur le métier en milieu ferroviaire, qui sont en fait des mises en situation de l'équipe cynophile dans le triage, dans les trains hors service.

a) Exercices de défense soumis à la loi de 99: le mordant sportif

(8)

Les éducateurs reprennent les exercices de mordant sportif abordés lors du déboufrage: mordant sur boudin, sur manchette, les cessations, la garde au ferme, mais en compliquant les prises et en introduisant de nouveaux exercices, dont des enchaînements de plusieurs ordres. Les exercices ont lieu sur les terrains clos de la RATP. L'éducateur, vêtu en homme d'attaque, joue le rôle de délinquant potentiel. Le maître, à l'autre bout du terrain, donne les ordres à son chien, qui n'est ni muselé, ni tenu en laisse.

i) Diversification des prises

Sur le terrain, le chien devra maîtriser le délinquant dans des endroits difficiles, exigus. Il doit être capable de l'atteindre et saisir n'importe quelle partie de son corps, sans s'en émouvoir. L'homme d'attaque lui apprend ainsi à varier ses endroits de prise.

Lors des mordants sur manchette, il présente tantôt un bras, tantôt l'autre.

Il apprend aussi au chien à mordre au niveau des jambes. Pour cela, il réalise quelques séances en ne portant qu'un pantalon matelassé et en présentant sa jambe franchement au chien. L'animal ne peut alors mordre que les membres inférieurs du malfaiteur. Au bout de cinq à dix séances, l'éducateur peut revêtir son costume entier, sans craindre de perturber le chien. Pour obtenir le mordant aux jambes, certains chiens ont cependant besoin que l'on réintroduise le boudin de toile. L'homme d'attaque nargue l'animal avec le boudin, qu'il place au niveau de son tibia. Lorsque le maître lance le chien, l'homme d'attaque retire vivement le boudin, l'animal ne peut que mordre la jambe. Au cours des séances, l'apache alterne les deux jambes.

ii) Défense du maître et attaque du délinquant

Face à un individu agressif, le chien de la Police Ferroviaire doit être capable de le neutraliser sur ordre de son maître, mais aussi de sa propre initiative. Il doit, en effet, savoir protéger son équipe en toute circonstance. Sur le terrain, un ordre tel que «X, attaque!» sur un homme peut être mal vu des voyageurs. En revanche, un chien qui saute de lui-même sur un délinquant violent sera apprécié des clients, qui verront en lui un défenseur de son maître. Dans tous les cas, le maître doit savoir contrôler son chien et lui faire cesser toute attaque, dès que le délinquant devient inoffensif. L'animal doit être capable de répondre correctement aux épreuves suivantes:

- Défense du maître :

Cet exercice apprend au chien à rester calme, assis, lorsque son maître s'entretient avec un passager, mais tout en restant vigilant, car ce passager est potentiellement un agresseur.

L'apache s'avance vers le maître et lui sert la main. Le chien ne doit pas attaquer, sinon le maître le punit. Soudain, l'apache fait comme s'il agressait le maître. Le chien doit alors, sans commandement, intercepter l'agresseur pour protéger son maître.

Lors des premières séances, l'apprentissage s'effectue en laisse, afin de contrôler l'ardeur de l'animal. Lorsque l'exercice est bien assimilé, le chien est laissé libre. Pour maintenir l'attention du chien, après avoir serré la main de l'apache, le maître répète «Attention!», puis, au moment de l'agression, ordonne «Attaque!». Au fur et à mesure des répétitions, le maître commande de moins en moins, jusqu'à supprimer tout commandement.

Afin d'éviter toute mécanisation de l'animal, l'apache varie les situations, introduit dans les rencontres une agression ou pas.

- Attaque, lancée mordant et retour au pied :

L'homme d'attaque est armé d'un bâton ou d'un pistolet et provoque l'animal par des attitudes menaçantes. Dès que le maître commande «Attaque», le chien s'élançait vers l'éducateur pour le mordre, puis, au commandement «Au pied!», revient se positionner aux côtés de son maître.

Pour faire acquérir cet exercice, le maître tient, lors des premières séances, son chien en longe. Il s'assure ainsi qu'il obtempère bien à la cessation dans le feu de l'action. Il utilise ensuite une laisse passée en V dans le collier: il bloque ainsi le chien jusqu'à l'ordre «Attaque!», puis le libère rapidement. Dès que l'animal gagne en obéissance et parvient à se tempérer, il est laissé libre au pied de son maître, en attendant l'ordre. A partir de ce moment, le maître le suit et reste près de lui, pour l'encourager lors du mordant. Peu à peu, il s'avance de moins en moins et finit par rester sur la position de départ.

Pour finir l'exercice, l'apache s'immobilise et le maître doit faire cesser le mordant. Il ordonne «Halte! Au pied!», le chien doit revenir à ses côtés.

Progressivement, l'homme d'attaque effectue ses menaces à des distances de plus en plus éloignées, d'abord dix mètres, puis jusqu'à quarante mètres. Au gré des séances, il travaille la prise en gueule, la force et la combativité de l'animal.

- Attaque arrêtée :

Un maître contrôle parfaitement son chien lorsqu'il est capable de le maîtriser même dans le feu de l'action. L'attaque arrêtée est l'exercice le plus difficile pour le chien. Le maître ordonne «Attaque!», l'animal s'élançait sur l'apache. Dans sa lancée, son maître le stoppe par le commandement «Halte! Au pied!», l'animal doit alors s'arrêter et revenir immédiatement aux pieds de celui-ci.

- Attaque, lancée mordant, avec garde au ferme :

Sur le terrain, cet exercice sera utile lorsque le chien devra maîtriser un délinquant violent, puis une fois ce dernier calmé, le surveiller, tandis que son maître effectuera une palpation de sécurité de l'individu, pour le désarmer.

L'animal doit répondre aux commandements: «Attaque!», puis «Halte!», «Coucher!», «Garde!» ou «Tu restes!». Il doit alors rester au contact de l'individu, face à lui, tandis que son maître mime la palpation de sécurité sur l'apache. La distance à laisser entre l'animal et l'individu dépend du niveau d'obéissance du chien: par précaution, moins un chien est obéissant, plus il devra être positionné loin de l'individu (à trois mètres par exemple). A l'inverse, un chien très obéissant pourra aller jusqu'à se localiser entre les jambes de l'individu. Le chien a ici un rôle de dissuasion. Par sécurité, lors des missions, le chien est tenu cependant en laisse, muselé.

- Conduite du malfaiteur :

Après la palpation de sûreté, l'équipe cynophile doit faire descendre le délinquant du train et le mener jusqu'au «poste de garde». Sur le terrain, le chien est alors tenu en laisse et muselé.

Après la garde au ferme, le maître et son chien conduisent l'apache au pseudo «poste de garde». Ce dernier avance au pas, à un mètre environ de l'équipe cynophile, suivi de près par le chien, qui reste aux aguets, prêt à bondir à la moindre tentative de fuite ou de rébellion de la part du délinquant. Dans un premier temps, le maître tient son chien en laisse, afin de maîtriser son irrésistible attirance pour la toile, en lui ordonnant « Garde ! ». Lors de la marche, il commande trois arrêts, au cours desquels le chien s'assied.

Au cours de l'exercice, l'apache mime deux ou trois tentatives de fuite. Le chien, qui s'y prépare depuis la garde au ferme, intervient, aussitôt, sans commandement. Certains chiens peuvent cependant encore manquer d'esprit d'initiative à ce moment de la formation. Le maître ordonne alors «Attaque!».

Rapidement, la laisse et l'ordre vocal deviennent inutiles.

- Fuite du malfaiteur :

Lorsqu'un délinquant interpellé par la Police Ferroviaire s'enfuit dans les wagons, voire stoppe le train et s'échappe dans le triage, le chien doit pouvoir le rattraper et l'immobiliser.

L'apache menace l'équipe, puis s'enfuit, malgré les semonces du futur maître-chien. Ce dernier ordonne alors «Attaque!» et le chien s'élance vers le malfaiteur. Le chien apprend ainsi à mordre dans le dos. Enfin, une fois l'apache immobilisé, le maître commande la cessation du mordant: «X, halte, au pied!».

Mais, sur le terrain, hors cas de légitime défense, pour la sécurité de tous, le chien est muselé. Nous verrons alors, au cours des mises en situation, comment il s'y prend pour entraver la fuite de l'individu.

Dans tous les cas, la cessation du mordant est un exercice que l'animal doit absolument maîtriser à la fin de la formation, pour que son maître puisse le gérer lors des missions et garantir ainsi la sécurité de tous, équipe policière comme voyageurs.

Lorsque le mordant sportif est parfaitement maîtrisé, autrement dit la cessation du mordant parfaitement acquise, il est impératif que l'animal acquière un mordant dit utilitaire. Il doit devenir capable d'exploiter ses connaissances pour réagir de façon adéquate aux situations, qu'il sera susceptible de rencontrer durant sa carrière. Pour cela, il doit être déconditionné.

b) Le déconditionnement : vers un mordant utilitaire

Le chien sait parfaitement réaliser les exercices, dans des conditions bien précises. Dans telle situation, il réagit immédiatement de telle manière, par réflexes conditionnés. Mais, dans une situation inconnue, saura-t-il remplir sa mission? Pour cela, on doit développer son esprit d'initiative et le confronter à un maximum de situations réelles.

Le déconditionnement doit être progressif.

i) Déconditionnement concernant la toile

(8-28)

Jusqu'à présent, le chien n'a appris à intercepter qu'un individu revêtu d'un costume de protection: il manifeste, indéniablement, un conditionnement à la toile. Or, lors de ses missions, il sera confronté à des individus en civil. Pour réduire cette mécanisation du chien au costume d'attaque, l'éducateur retire son costume d'apache lors des différents exercices. Pour se protéger des morsures, il peut soit revêtir un costume de déconditionnement en kevlar, sur lequel il ajoute des vêtements civils, soit il s'habille en civil et se protège le bras avec une manchette en cuir, qu'il présente à l'animal dès que celui-ci se rue sur lui. Il est alors impératif que le chien soit parfaitement obéissant à son maître. Dans le cas contraire, ce dernier le punit aussitôt. Enfin, il peut ajouter une muselière au chien, ce qui lui permet alors d'apprendre la frappe muselée.

ii) Apprentissage de la frappe muselée

(8)

Cette percussion muselée à la tête est un exercice propre à la Police Ferroviaire. Lors de cas de légitime défense, telle que agression sur agent SNCF, le chien a le pouvoir d'entraver l'individu. Sans prendre d'élan, l'animal doit sauter sur l'individu, en lui donnant un coup de muselière au visage, tel un coup de poing, de façon à le repousser. Cette particularité tient au fait que l'animal agit sans vitesse, dans un endroit étroit. Le chien répond au membre qui frappe. Un coup de pied de l'agresseur entraîne de la part du chien un coup au ventre de l'individu. Un coup de la main entraînerait un coup porté au plexus du malfaiteur. Cependant, étant donné que le chien travaille dans des milieux confinés, pour être suffisamment dissuasif, le coup ne peut se porter qu'à la tête de l'individu.

Lors des exercices, l'éducateur, qui continue à jouer le rôle du bandit, porte des vêtements civils, sous lesquels il dissimule tout de même des protections afin d'amortir les chocs. Avec la muselière, le chien se retrouve privé de son unique moyen de défense: la morsure. Il doit alors apprendre à faire tomber l'agresseur et à le bloquer au sol. Pour cela, l'homme d'attaque lui apprend à taper le plus fort et le plus haut possible. Il reprend en fait les mêmes exercices que sans muselière.

Le maître ordonne «Attaque!» et le chien s'élanche sur le malfaiteur, le percute de plein fouet, ce qui entraîne sa chute. On comprend alors l'importance des entraînements de sauts, de franchissements. Puis, sous les encouragements de son maître, il donne des coups de muselière, ce qui empêche le bandit de se relever.

Au début, pour exacerber la motivation de l'animal et sa combativité, le maître insiste sur les caresses, les félicitations, et l'apache offre au chien des victoires faciles, l'oriente habilement vers les points d'impacts les plus simples.

A la fin de l'exercice, en guise de récompense, le chien a régulièrement droit à une partie de mordant sur boudin, qu'il considère comme un jeu. Durant la carrière de l'animal, les éducateurs maintiennent toujours la partie mordant au cours des entraînements, afin de conserver les qualités de prise en gueule du chien. Un chien muselé, qui maîtrise bien la frappe muselée, risque, en effet, de prendre l'habitude de ne pas ouvrir la gueule, il ne mord plus assez: son mordant devient «pas propre».

Au début, les exercices avec muselière sont réalisés en laisse. Par la suite, l'animal est contrôlé à distance.

iii) Diversification des conditions de travail

Pour préparer le chien aux situations réelles, les exercices doivent se dérouler rapidement dans des cadres sans cesse différents et les plus proches possibles de la réalité (8-28).

- Les lieux :

Par exemple, pour l'apprentissage des sauts, on fait évoluer la nature des obstacles dans les terrains de la RATP: l'animal doit d'abord franchir des haies pleines, puis des haies percées qui imitent des fenêtres, des roues, et, enfin, il doit sauter au travers de la fenêtre d'une voiture. Une fois que l'animal maîtrise ses exercices sur les terrains clos de la RATP, les éducateurs et son maître l'emmènent dans le triage. Ils sécurisent la zone et lui font répéter les exercices dans des milieux divers et variés: dans les bois avec leurs nombreux obstacles (haies, rivières,...), sur les routes goudronnées, dans les escaliers, sur du carrelage, autrement dit des sols qui font glisser les griffes de l'animal,...

- Les horaires :

On fait également varier les horaires de travail du chien. Les équipes peuvent être amenées à réaliser les exercices de nuit.

- Le matériel :

On familiarise l'animal aux différents matériels de défense, qu'un malfaiteur sera susceptible d'utiliser sur le terrain: arme à feu, arme blanche. Par exemple, lorsque l'apache mime l'agression, il peut, au même moment, tirer un coup de feu, le futur chien de défense apprend ainsi à s'habituer à un bruit qui peut être particulièrement stressant sur le terrain, et à rester alors opérationnel.

Lors des exercices de mordant, l'éducateur fait varier la nature des prises: il abandonne le boudin ou le bâton, au profit de bidons, de couverture, de cartons,...

iv) Apprentissage de nouveaux exercices de défense

- Le mordant utilitaire :

Dans de telles conditions, beaucoup plus proches du futur cadre de travail de l'animal, le chien passe au mordant utilitaire. Son maître exige de lui beaucoup plus d'obéissance. Il est, par exemple, impératif que le chien cesse son mordant, sur un individu portant des vêtements civils (au-dessus de ses protections bien sûr), immédiatement au commandement de son maître. En cas de désobéissance, l'animal est systématiquement puni.

- Défense du maître multi-plastrons :

Afin que l'animal ne soit pas décontenancé face à plusieurs agresseurs et puisse continuer à protéger son maître, plusieurs éducateurs jouent, lors de cet exercice, le rôle d'agresseurs du maître. L'animal, grâce à son rôle dissuasif, doit permettre de réaliser un périmètre de sécurité autour de son maître, et, lors des missions, autour de son équipe.

Une fois les exercices acquis dans les différentes conditions, les éducateurs place l'équipe cynophile dans de véritables situations, qu'ils rencontreront forcément un jour ou l'autre, au cours de leur carrière.

c) Mises en situation de stress de l'équipe cynophile: spécificité du métier

Elles se déroulent dans le triage (figure 8), dans les trains hors services. Le chien apprend ainsi à évoluer dans son futur cadre de travail. Les milieux peuvent être étroits, comme les couloirs des trains ; il est alors difficile, voire impossible de sauter en prenant de l'élan, ce qui est bien sûr différent d'un terrain d'entraînement, où l'animal dispose de toute la place nécessaire pour se déplacer.

i) Déroulements des mises en situation

Les éducateurs sécurisent tout d'abord la zone d'entraînement et chaque intervenant se munit d'un brassard.

L'éducateur place le futur maître-chien et son compagnon dans des situations concrètes, que ces derniers seraient susceptibles de rencontrer sur le terrain face à des délinquants. Ces situations sont imprévues pour le maître et son animal, et varient à chaque séance, de manière à générer un stress chez chacun, et à simuler au mieux la réalité.

Au cours de ces mises en scène, un éducateur joue le délinquant, tandis qu'un autre la victime. Le pseudo-délinquant est équipé d'une tenue de déconditionnement et d'un casque protégeant la mâchoire et les dents (figure 9). Les autres maîtres-chiens, qui suivent simultanément l'entraînement, endossent le rôle des autres agents de l'équipe policière.

L'équipe cynophile doit gérer le cas, en respectant la loi, de manière à assurer au mieux la protection de l'équipe et de la pseudo-victime, tout en maîtrisant le pseudo-délinquant. Le maître doit parvenir à canaliser l'énergie de son chien. Ce dernier est tenu, comme dans la réalité, en laisse et muselé.

Après chaque séance, les éducateurs reprennent, avec chaque équipe cynophile, les maladresses, voire les erreurs, qui ont pu se manifester lors des mises en scène, afin de corriger au plus vite toute lacune.

Figure 8: Mise en situation dans le triage SNCF



ii) Exemples de mises en scène

- Cas du délinquant qui refuse d'obtempérer :

Le délinquant a volé un sac, la victime alerte l'équipe policière. Celle-ci invite la victime à rester en arrière. Arrivée face au délinquant, l'équipe lui expose les faits reprochés et l'invite à la suivre. Mais, celui-ci nie et n'obtempère pas.

Pendant ce temps, le chien doit rester assis, face au délinquant, sans bouger et sans aboyer. On comprend, alors, tout l'intérêt de l'apprentissage des commandements « Assis ! », « Pas bouger ! ». Cependant, l'animal doit ici apprendre à se comporter de manière adéquate, sans avoir reçu de commandements. Il apprend à canaliser son énergie dans une situation particulièrement stressante. Tant que le délinquant reste calme, sans essayer de s'enfuir, le chien doit rester ainsi immobile.

Mais si l'individu commence à devenir violent envers les agents, alors, sans commandement préalable, l'animal doit réaliser la frappe rapprochée.

Dès que l'individu se calme, le chien doit savoir se stopper de lui-même, revenir dans sa situation initiale : assis, face au délinquant.

- Cas du délinquant qui prend la fuite :

Lorsque le délinquant (et non le simple contrevenant) prend la fuite, l'animal doit l'entraver : celui-ci suit le délinquant. Puis, avec sa muselière, il tape dans les jambes de l'individu, de manière à le déséquilibrer. Si l'individu ne se montre pas violent envers le chien ou l'équipe policière, l'animal ne doit, en aucun cas, lui sauter dessus et réaliser la frappe muselée. Les agents maintiennent, quant à eux, une distance de sûreté par rapport à l'individu d'environ un mètre cinquante.

- Cas d'une palpation d'un individu suspect :

Tant que l'individu reste calme, l'animal doit rester assis, face à lui, sans bouger.

- Cas d'un flagrant délit d'agression :

L'animal doit, aussitôt, réaliser la percussion muselée à la tête (figure 9). Il est préférable que le maître n'ait pas à le lui commander ; de même, il doit éviter de le récompenser après. En effet, il est difficilement concevable qu'en situation réelle, au milieu des voyageurs, le maître-chien dise à son animal : « Attaque ! », puis, le caresse affectueusement, en lançant de chaleureux « C'est bien mon chien ! ».

Figure 9 : Frappe muselée



- Cas d'une agression du personnel ou d'un voyageur, avec une arme blanche ou une arme à feu :

Le chien est démuselé et lâché sur le délinquant. Il obéit à l'ordre « Attaque ! ». Au cours de cette mise en scène, le chien travaille son mordant utilitaire. Lorsque le malfaiteur s'immobilise et devient coopérant, il est impératif que l'animal cesse son mordant. En cas de désobéissance, l'animal est puni.

Enfin, dans certaines régions de France, la formation du futur chien de défense de la Police Ferroviaire est largement complétée par une formation de chien de recherche d'individus.

3) Formation d'un chien de recherche

Dans la Police Ferroviaire, le chien de recherche est un chien de recherche d'individus. C'est assez exceptionnel. Le Malinois de la Police Ferroviaire est, avant tout, un chien de défense, de protection de l'équipe, mais il peut arriver, en fonction de la localisation géographique, que la brigade en question oriente l'activité de son équipe vers la recherche d'individus. Ce fut par exemple le cas en 2001, à Calais, où l'on utilisa des chiens pour déceler des clandestins, dissimulés dans les trains, qui essayaient de passer en Angleterre.

En revanche, la Police Ferroviaire n'est pas accréditée par l'Etat pour faire rechercher aux chiens de la drogue ou des explosifs.

On exploite, ici, l'instinct de prédation du chien: c'est sa proie qu'il recherche. Dans la nature, le chien utilisait son odorat pour rechercher de la nourriture ; lors de l'apprentissage, les éducateurs associent, de même, l'odeur découverte à une motivation. En général, le Malinois considère ces exercices comme des jeux, qui peuvent le mettre dans de grands états d'excitation.

Il s'agit, pour lui, d'utiliser son excellent flair, ainsi que sa fine ouïe, pour détecter des intrus. Pour le chien, chaque personne possède une identité olfactive spécifique (35).

Tous les chiens de la Police Ferroviaire sont débourrés à la recherche, mais ceux, qui seront amenés à en faire sur le terrain, doivent suivre une formation supplémentaire de deux à trois mois, en plus des trois mois de formation pour chien de défense.

Cela permet de développer l'acuité olfactive de l'animal, en diminuant son seuil de perception pour une odeur donnée et en augmentant son pouvoir de discrimination, afin qu'il puisse séparer les différentes composantes odorantes d'une piste (40).

Comme pour l'apprentissage de la défense, l'apprentissage de la recherche comprend deux volets:

- des exercices réalisés sur les terrains RATP,
- des mises en situation dans les locaux SNCF.

a) Exercices réalisés à la RATP

i) Le rapport d'objet

(8-24)

Le début de l'apprentissage consiste à donner à l'animal l'amour de l'objet - ce qui est facile pour le Malinois qui est très joueur -, tout en lui apprenant à le rapporter. Cet exercice stimule l'instinct de l'animal de chercher. Etant donné la sélection faite à l'achat, cette étape ne pose guère de problème.

Le maître intéresse son chien à la balle, puis la lui lance en disant «Cherche!». Instinctivement, l'animal va la chercher. Une fois la balle prise en gueule, le maître lui commande «Rapporte», en s'accroupissant pour l'inciter à revenir. Lorsque le chien revient près de lui, il lui laisse la balle encore quelques secondes, pour l'habituer à la garder en gueule. Puis, il lui ordonne «Donne» et reprend le jouet. Si le chien le lâche avant l'ordre du maître, celui-ci le lui remet dans la gueule, qu'il maintient quelques secondes. Au contraire, si

l'animal refuse de rendre le jouet, pendant quelques séances, le maître utilise une longe, pour pouvoir le forcer à revenir. Une fois que l'ordre «Apporte!» est acquis, il abandonne la longe.

Au bout d'un certain nombre de répétitions, le maître introduit une certaine discipline. Avant de lancer le jouet, il ordonne «Couché, reste!», et, lorsque l'animal revient avec l'objet, celui-ci doit d'abord s'asseoir, avant de le rendre. Le maître finit par ne plus dissocier les ordres «Cherche!» et «Apporte!». Pour envoyer son animal récupérer l'objet, il ordonne «Cherche, apporte!».

Une fois l'exercice bien acquis, comme pour le mordant, le maître et les éducateurs le compliquent. La balle est lancée de plus en plus loin, jusqu'à ce que l'on ne voit plus son point de chute. Ils font varier les terrains, qui deviennent de plus en plus difficiles. Le chien est emmené dans les bois, dans le triage SNCF,... Pour aller chercher l'objet, le chien doit, par exemple, franchir un obstacle.

ii) L'aboiement sur ordre

(8)

Lorsque l'animal sera amené à rechercher des individus dans les trains, il devra, certes, utiliser son merveilleux flair pour amener son équipe aux intrus, mais il devra pouvoir signaler à l'équipe où ils se trouvent. Pour cela, il doit apprendre à manifester sa découverte en aboyant.

Tout d'abord, le chien doit apprendre à aboyer sur commandement. Au début, le chien est en laisse et tenu par l'éducateur qui ne fait pas l'apache. Le maître lui montre un jouet ou une friandise et ordonne à l'animal d'aboyer. Si l'aboiement tarde, le maître s'éloigne ou se place derrière une clôture. L'objet semble alors plus inaccessible, ce qui incite davantage le chien à aboyer.

Lorsque l'aboiement devient plus spontané, on supprime peu à peu les artifices et le maître reprend son chien, tandis que l'éducateur se charge de le faire aboyer. L'animal s'habitue ainsi à aboyer à la demande d'une personne autre que son maître. Le maître oblige, alors, son chien à maintenir l'immobilité. La clôture et l'objet finissent par disparaître, seul reste le commandement. Si le positionnement est correct, l'animal reste libre. La récompense devient de plus en plus tardive, le chien aboie, ainsi, de plus en plus longtemps.

iii) La recherche d'individus

(8-24)

L'apprentissage de cet exercice se fait très progressivement. Le chien ne doit plus retrouver un objet – ce qu'il maîtrise désormais parfaitement-, mais un humain, un malfaiteur.

L'homme d'attaque, qui joue le rôle du malfaiteur, se dissimule derrière une cache, d'abord assez mal, à la vue de l'animal, et sous le vent, pour que le chien puisse le trouver facilement. Lorsqu'il perçoit les effluves humains, le chien, intrigué, tourne la tête en direction de leur source. Le maître attise alors la curiosité de son chien, en le questionnant, et le laisse remonter vers la source des odeurs, en lui emboitant le pas et en poursuivant ses interrogations. Lorsque l'animal découvre l'apache, ce dernier le récompense avec une partie de mordant, tandis que le maître le félicite chaleureusement, en explosant de joie, avec des caresses.

Comme ici il n'y a pas de commandement, il est nécessaire, au début, de créer une mécanisation au milieu. Le chien apprend d'abord dans les terrains RATP, ce qui a le mérite d'être relativement peu attractif et peu distrayant pour l'animal. Il s'agit en fait d'apprendre à l'animal la vigilance. Pour cela, son maître le met aux aguets en lui répétant «Attention!».

Progressivement, on apprend à l'animal à manifester sa découverte par l'aboiement. Une fois que le chien a découvert l'apache qui était dissimulé derrière sa cache, celui-ci reste immobile: l'animal n'a donc pas le droit de l'attaquer. Le maître, qui a suivi son animal, lui commande alors «Aboie!». Le chien se met à aboyer et reçoit de chaleureuses félicitations de la part de son maître. L'apache mime une tentative d'agression et récompense ainsi à son tour l'animal en lui offrant une partie de mordant. Le chien finit par comprendre qu'il doit aboyer à la découverte du malfaiteur. Par la suite, le maître ne le suit plus et le chien se retrouve seul devant le malfaiteur, sans pouvoir recevoir d'ordre. Agacé, il peut alors aboyer spontanément. S'il n'aboie pas, l'apache peut, au début, lui lancer l'ordre «Aboie!». L'animal se rend alors compte que l'aboiement fait venir son maître et finit par aboyer spontanément. Pour certains chiens, l'apache peut également être amené à se percher, pour déclencher l'aboiement.

Lors du déboufrage, les éducateurs s'arrêtent à ce stade: aller chercher un malfaiteur que l'on voit se cacher et le signaler par l'aboiement.

Mais, pour les chiens destinés à la recherche d'individus, l'exercice se complique ensuite. L'apache se dissimule complètement, sans que l'animal puisse le voir, à une plus grande distance, en changeant sa position par rapport au vent. L'éducateur fait répéter l'animal dans des conditions de travail différentes: température, météorologie, horaires,...

Cependant, il est indispensable d'éviter toute mécanisation. Une fois les exercices maîtrisés sur les terrains de la RATP, quelque soit la future mission de l'animal, les éducateurs emmènent l'équipe cynophile dans le triage, où elle est soumise à des situations concrètes.

b) Mises en situation

i) Déroulements des situations

Dans le triage, après avoir sécurisé la zone, les éducateurs créent des mises en scène, pour habituer l'équipe cynophile à des situations réelles. Là, on accoutume le chien à tous les types de caches possibles. Les éducateurs font travailler l'équipe à différents horaires et par tous les temps. Les éducateurs jouent les malfaiteurs, tandis que le maître et son chien jouent, avec les autres maîtres-chiens présents, l'équipe policière chargée de retrouver les bandits.

ii) Exemples de mises en scène

- Recherche d'intrus dissimulés dans un train :

Le maître fait sentir à son chien un vêtement appartenant à l'apache et ordonne «Cherche!». Il lui fait parcourir le train, muselé et en laisse. Le chien défile dans les couloirs, en flairant, ouvrant les portes de lui-même, et, dès qu'il a repéré le compartiment contenant les pseudo-délinquants, se met à aboyer. S'il n'aboie pas spontanément, son maître lui ordonne alors, devant la porte, «Aboie!».

- Accompagnement dans les locaux SNCF :

L'équipe cynophile peut être amenée à patrouiller la nuit dans les locaux SNCF.

L'éducateur se cache dans le triage. Le maître patrouille avec son chien, qui doit pouvoir signaler toute présence étrangère et neutraliser l'intrus.

- Surveillance de wagons particuliers :

Postée à un endroit précis, l'équipe cynophile peut être amenée à surveiller des wagons remplis de marchandises de valeur. C'est ce qu'on appelle en langage militaire «faire le guet». Il s'agit d'une détection statique.

Le maître maintient la vigilance de son chien en chuchotant «Attention!» ou «Qu'est-ce que c'est?».

C'est un travail assez délicat, car il s'agit là de parvenir à tempérer notre fougueux petit Malinois, afin qu'il reste silencieux.

Au début, l'apache se fait peu discret et l'animal peut le percevoir facilement. Cela permet au chien de comprendre la finalité de cette position d'attente. Peu à peu, le malfaiteur se fait de plus en plus discret, ce qui incite l'animal à davantage d'attention.

Cet exercice est un peu particulier: pour ne pas avertir le malfaiteur et ainsi favoriser sa fuite, on évite que le chien signale la présence en aboyant. L'animal doit signaler la présence de l'intrus d'une façon discrète et silencieuse. Suivant les sujets, les réactions peuvent être variables. L'animal peut bloquer sa respiration, dresser brusquement la tête et pointer le museau dans la direction suspecte, dresser les oreilles et orienter les pavillons vers le bruit suspect, changer de position, remuer le fouet, prendre une attitude menaçante (hérissure de poils,...). Le maître doit parfaitement connaître les réactions de son animal, pour pouvoir les interpréter correctement lors des missions.

Mais, lors de sa recherche, le chien ne flaire pas uniquement l'odeur spécifique de l'intrus. Il flaire d'autres odeurs, les odeurs artificielles (cosmétiques, vêtements, chaussures), et tout cet ensemble d'odeurs diffuse différemment suivant les conditions atmosphériques, les milieux (bois, prairie, culture, goudrons,...), les cassures du terrain (plantes piétinées, bactéries du sol remontées à la surface par retournement du terrain). Suivant les conditions de travail, le chien sera donc plus ou moins efficace.

c- Facteurs influençant la recherche de l'animal

i) Facteurs modifiant les effluves humains

Les odeurs humaines résultent des sécrétions corporelles ou cutanées: sueurs, déperditions du corps humain (peau – on perd environ cinquante mille particules par minute, surtout au niveau des aisselles, de l'aîne et de la voûte plantaire -, eau, poils, cheveux), et à un moindre degré, haleine, sécrétions uro-génitales, fermentations en région périanale. Elles peuvent diffuser à partir de petits courants d'air, qui existent tout autour du corps, puis par le vent. L'intensité de ces odeurs est influencée par différents facteurs (8-23-24-28-29) :

- Les variations ethniques et familiales :

L'odeur humaine présente, certes, une certaine spécificité individuelle, puisque c'est la formule chromosomique de l'homme qui intervient dans ses sécrétions naturelles et dans la structure de ses cellules. Néanmoins, il existe des variations ethniques: les types orientaux ont peu de glandes sudoripares, ils dégagent donc une odeur faible, contrairement aux types négroïdes dont les pores sont très dilatés et la sueur opaque. Il existe, de plus, certaines similitudes des odeurs à l'intérieur d'une même famille: le chien peut reconnaître les membres d'une même famille, sans les connaître. Il aura du mal à différencier les odeurs de jumeaux utérins.

- Le sexe :

Un chien détecte mieux une femme, surtout si elle a ses menstruations.

- L'hygiène corporelle :

Plus un individu manque d'hygiène, plus il concentre les bactéries sur lui. En dégradant la sueur, surtout au niveau du visage, des aisselles, de l'aîne, de la sole plantaire et entre les orteils, les bactéries produisent une odeur corporelle plus forte.

- L'état émotionnel :

Sous l'effet d'une émotion, l'homme peut suer davantage et émettre des phéromones, qui viennent se surajouter.

- L'alimentation

- Les maladies :

Des maladies telles que le diabète ou la prise de certains médicaments peuvent modifier l'odeur d'un individu.

- Les odeurs artificielles :

Les parfums, les produits de beauté, les vêtements et les chaussures viennent se surajouter aux odeurs spécifiques de l'intrus. En été, lorsque le corps est chaud, les odeurs diffusent mieux, si le corps est nu ou recouvert d'habits aérés, ce qui facilite le travail du chien. De même, des vêtements caoutchoutés ou en tissu synthétique peuvent provoquer une sudation importante et donc des odeurs marquées. En revanche, le coton et la laine absorbent la sueur. Les habits peuvent aussi s'imprégner d'odeurs extérieures (alimentaires, tabac, cannabis,...). Enfin, les chaussures concentrent, très rapidement, l'odeur humaine. Seulement huit minutes après que l'homme ait enfilé des bottes neuves, le chien est capable de déceler une odeur de pied!

Suivant ces différents facteurs, l'homme aura donc une odeur plus ou moins facile à déceler par le chien. Mais bien d'autres facteurs environnementaux viennent modifier l'intensité de ces effluves.

ii) La météorologie

Elle influence relativement peu le travail du chien, lorsqu'il recherche les intrus dans des lieux clos et couverts, comme les trains ou les gares. En revanche, les facteurs suivants peuvent avoir un impact non négligeable lorsque les malfaiteurs s'enfuient dans le triage (8-23-24-28-29) :

- La température :

Une température extérieure trop élevée augmente la vitesse de diffusion des odeurs et donc entraîne une diminution de la concentration sur un trajet précis, comme une piste. De plus, un temps chaud et sec assèche la muqueuse olfactive et fatigue plus vite un chien, ce qui diminue ses performances.

Au contraire, un temps froid empêche la diffusion des molécules odorantes, concentrant les odeurs sur la piste. Les corps chauds ont tendance à passer en phase gazeuse, ce qui facilite leur détection.

- Le vent :

Un vent fort ou violent disperse les odeurs et dessèche la muqueuse olfactive, ce qui complique le travail du chien.

En revanche, un vent faible ou de moyenne intensité donne naissance à un cône odorant, à partir d'un foyer d'émanation fixe, ce qui facilite la détection du foyer par le chien.

- L'hygrométrie et les précipitations :

De fortes précipitations (pluies violentes, orages, neige abondante) lavent ou masquent la piste. Les flocons de neige, les gouttes de pluie inhalées à chaque coup de flair forment, sur la muqueuse olfactive, une couche liquidienne, ce qui rend difficile le pistage. Un temps orageux rend le travail du chien difficile, probablement aussi à cause des champs électromagnétiques, comme c'est le cas avec les lignes à haute tension (ionisation de l'air, bruit inhabituel).

Par contre, une faible humidité (rosée, brouillard, pluie fine et peu abondante), le givre et une légère couche de neige conservent bien les odeurs. En travaillant de nuit ou à l'aube, l'équipe cynophile sera donc aidée par la rosée.

Le moment des précipitations est évidemment crucial: elles sont sans conséquence si elles ont lieu avant le traçage.

iii) Le terrain et la piste

(8-23-24-28-29)

L'influence du terrain intervient lorsque les bandits partent dans les triages.

Les terrains durs et secs (cailloux, route, roche, sable) sont défavorables: les odeurs «ne collent pas au sol», la blessure du terrain est faible, l'odeur persiste donc peu. Au contraire, les terrains meubles, humides (prairies, sous bois, culture) permettent une bonne conservation des

effluves. Les terrains labourés sont intermédiaires: ils sont très favorables par temps couvert et humide ou avec la rosée du matin, mais ce sont des sols durs et secs, par temps chaud et sec. Ils sont toujours fatiguants pour le chien. Les engrais azotés ont un effet répulsif sur l'animal. Des odeurs très fortes, comme celles du fumier, risquent de saturer les récepteurs olfactifs.

Les facteurs propres à la piste ont aussi leur importance :

- Longueur de la piste :

Une seule trace de pas est bien en dessous du seuil d'excitabilité de l'organe olfactif du chien. Lorsqu'il suit une piste, les quantités minimales d'odeurs s'additionnent et le chien peut alors identifier l'odeur individuelle. Plus la piste est longue, plus celui qui la trace s'échauffe, transpire, donc plus il laisse échapper de molécules odorantes, ce qui facilite le travail du chien. Cependant, une piste longue ne peut donner de résultat que si l'odeur de référence est suffisamment bonne et non manipulée. De plus, elle fatigue davantage le chien.

- Tracé de la piste :

Une piste simple et droite, ce qui est le cas des couloirs de trains, est beaucoup plus facile à suivre qu'une piste comportant de nombreux changements de direction, comme le triage par exemple.

Pour être la plus efficace possible, l'équipe cynophile doit donc intervenir le plus tôt possible, avant que la piste ne soit trop modifiée et que les odeurs s'évanouissent, si possible dans les six premières heures qui suivent le passage des intrus. Entre 6 et 12 heures, la réussite de la mission ne dépend plus uniquement des performances, mais aussi des autres éléments (météorologie, travail des agents). Ceux-ci deviennent primordiaux entre 12 et 24 heures. Après 24 heures, la réussite est exceptionnelle (28).

Le maître aide son animal en lui faisant flairer des objets récemment portés par l'individu (chaussettes, chaussures, sous-vêtements, chapeau,...). L'odeur y est très forte. L'animal peut également s'aider de traces (pneus, pas,...), si les délais d'intervention sont courts (28).

Le maître doit veiller à ce que son chien reste le plus vigilant possible. Des odeurs attrayantes, telles que des odeurs alimentaires, de congénères ou de partenaires sexuels, peuvent détourner l'animal de son travail (28).

L'extrême nervosité du Malinois peut également poser à ce niveau des problèmes. Contrairement au Berger allemand qui sait rester pragmatique, le Malinois peut être tellement content de chercher, que ses capacités de concentration diminuent. Il peut avoir parfaitement décelé l'odeur des clandestins, mais, trop excité, passer vingt fois devant la porte du compartiment contenant les clandestins, sans s'y arrêter pour aboyer. Dans ce cas, le maître doit recanaliser l'énergie de son animal et entreprendre un gros travail d'obéissance. Il peut, au préalable, lui faire faire du mordant, afin de le défouler, et le rendre plus apte pour se concentrer.

A l'inverse, un chien fatigué sera moins efficace. Ce peut être le cas lorsqu'il doit rechercher un individu sur un trajet trop long et difficile: cela n'entraîne pas seulement une fatigue physique chez le chien, mais aussi une lassitude psychique, due à l'effort de concentration intense qu'on exige de lui (29).

Enfin, l'efficacité de l'équipe cynophile dépend de l'état de l'animal : de son état endocrinien, de son état de santé (24-29-40). Toute atteinte de l'état général ou des voies respiratoires supérieures provoque souvent une diminution de la résistance et une altération de l'acuité olfactive. Par exemple, une dysendocrinie (diabète sucré, hypothyroïdie) ou une malnutrition (carence en vitamines A, B6, B12, cuivre ou zinc) peuvent entraîner une hyposmie, alors que des migraines ou des états infectieux aigus peuvent occasionner une hyperosmie (29-40). Pour une bonne olfaction, la muqueuse olfactive doit être convenablement humide : une muqueuse desséchée entraîne une hyposmie.

4) Evaluation

A la fin de ces trois mois de formation, le maître de chenil et les éducateurs évaluent le niveau opérationnel de l'équipe cynophile. Celle-ci doit pouvoir répondre aux exigences du livret d'entraînement cynophile (annexe):

- Obéissance :
 - immobilité,
 - suite en laisse,
 - blocage couché,
 - saut d'obstacles.

- Défense :
 - défense du maître,
 - défense du maître multi-plastrons,
 - intervention à distance muselée,
 - intervention à distance mordant,
 - départ d'attaque,
 - cessation.

- Aptitude :
 - attitude au coup de feu,
 - sociabilité à la foule, au milieu ferroviaire,
 - résistance physique,
 - activité spécifique: recherche d'individus.

Si le niveau est encore un peu juste, un complément d'une ou deux semaines de formation est dispensé au futur maître-chien.

Après avoir reçu l'agrément du maître de chenil, l'agent devient enfin maître-chien, grâce à l'attribution du «Certificat Pratique» (CP) de maîtres de chien.

5) Suivi à la sortie

Après la formation, la nouvelle équipe cynophile est encore suivie sur le terrain, pendant les premiers mois, par un éducateur canin. Le chien garde ainsi l'habitude de déclencher son agressivité et le maître continue à se perfectionner au quotidien.

Une fois l'équipe cynophile formée, le chien est racheté par la brigade.

PARTIE IV

LA VIE EN UNITE

La Police Ferroviaire a toujours eu pour mission de protéger les marchandises transportées, qui font souvent l'objet de vols ou de déprédations, ainsi que le patrimoine SNCF, qui doit être préservé contre le vandalisme et le vol. Cependant, depuis la privatisation du SERNAM et la nette augmentation de la délinquance, surtout depuis 1995, le rôle de la Police Ferroviaire a évolué.

Dans le triage, c'est désormais une société de gardiennage qui garantit la protection des locaux SNCF et des marchandises. Des vigiles, accompagnés de chiens, font des rondes, de jour comme de nuit. Mais, si les circonstances l'exigent, le responsable d'établissement peut faire appel à la Police Ferroviaire, pour surveiller les marchandises et les infrastructures. De même, si la Police Ferroviaire assiste à un vol dans le triage, elle peut, bien sûr, intervenir en toute autonomie.

Aujourd'hui, le rôle de la Police Ferroviaire est beaucoup plus orienté vers la sûreté du personnel SNCF et des voyageurs, qui ne sont plus considérés comme de simples usagers, mais, avant tout, comme des clients.

Pour remplir pleinement ses missions, la Police Ferroviaire, en équipes de quatre à cinq agents, doit mener de front (37):

- **prévention :**

La Police Ferroviaire sensibilise le personnel sur les actes de malveillance, mais aussi les milieux scolaires (primaire, collège, lycée) grâce aux Intervenants en Milieu Scolaire (IMS) et au concours de la Brigade de Prévention Juvénile (gendarmerie). La lutte contre les incivilités et la conduite à tenir, en cas d'agression ou de racket, relèvent aussi de leurs missions. La Police Ferroviaire doit être présente et à l'écoute des problèmes rencontrés par la clientèle.

- **sécurisation et dissuasion :**

La Police Ferroviaire doit, par une présence identifiable, rassurer la clientèle et le personnel, ainsi que dissuader ceux qui auraient envie de causer des désordres : non respect des dispositions tarifaires, des lois et décrets de la police des chemins de fer.

Depuis 2001, les agents portent systématiquement la tenue, avec arme apparente. Pour pouvoir intervenir en civil, armés, ils doivent en faire la demande par écrit. Les agents de la Police Ferroviaire peuvent alors s'organiser de différentes façons :

- îlotage en gare et de zone, réactivé dès le lendemain des attentats,
- tournées de surveillance dissuasive,
- accompagnement des trains.

La sécurisation est particulièrement renforcée lors de transports sensibles ou de valeurs, lors de certaines manifestations : Francofolies, Grand Prix automobile de Pau, Fêtes de Bayonne, Festival d'Avignon,...

- **intervention :**

La Police Ferroviaire doit rétablir une situation « normale », verbaliser les contrevenants (le contrôle des titres de transport n'est cependant pas son rôle), rechercher et interpeller en flagrant délit les auteurs de crimes et délits de droit commun, puis les remettre à la police ou la gendarmerie. Certaines de ces missions peuvent alors être effectuées en civil. En cas d'accidents graves, la Police Ferroviaire renforce également les services de secours aux victimes.

- **investigation :**

La Police Ferroviaire procède à toutes les investigations utiles, notamment en cas de vols et escroqueries, d'actes de malveillance, d'atteintes aux personnes. Elle peut récupérer les sommes dues à la SNCF, participer aux enquêtes internes. Cependant, elle n'a pas à enquêter sur la situation des agents, à assurer la surveillance lors de manifestations sociales internes à l'entreprise.

Mais, les conditions de travail des agents de la Police Ferroviaire sont de plus en plus difficiles : la délinquance est en constante augmentation, les gens sont de mieux en mieux formés juridiquement. L'introduction des chiens permet de faire face à cette délinquance. Sur le terrain, les agents de la Police Ferroviaire ont pu constater que la présence d'un chien réduit nettement le nombre de blessés et qu'en plus, comparé à un gilet par balle, il est beaucoup plus rentable.

Quels sont précisément les rôles du chien au quotidien ? Comment est-il maintenu en condition, afin que ses performances ne s'altèrent pas ? Quand est-il réformé ?

I) Le chien en mission

A) Les rôles du chien

Le Malinois de la Police Ferroviaire est, avant tout, un chien de patrouille. Son rôle principal est de défendre son équipe policière.

Mais dans certaines régions, il peut être amené à :

- réaliser le Poste d'observation,
- rechercher des intrus dans les trains.

Il suit son maître au fil de ses missions et, tour à tour, peut jouer les rôles suivants :

1) Une « arme » dissuasive

Environ 90% des missions du chien sont des missions de dissuasion. De part sa présence et sa spécificité, le chien constitue une arme psychologique de dissuasion très efficace. L'équipe cynophile traverse les trains, les gares, avec l'animal obligatoirement muselé et tenu en laisse, pour la sécurité de tous. Grâce à son gabarit réduit, le Malinois s'y déplace avec souplesse et vivacité. Sa puissante musculature, sa solide mâchoire aux dents acérées, ainsi que son regard profond imposent d'emblée le respect et les délinquants y réfléchissent à deux fois avant d'agresser un agent de la Police Ferroviaire ou un voyageur. Depuis que la Police Ferroviaire utilise le chien, on note en effet une nette diminution des ITT (Interruption Temporaire du Travail) dues aux agressions sur agents.

Le Malinois permet ainsi de faire régner l'apaisement parmi la clientèle et leur garantir un voyage agréable. Son gabarit réduit et son élégance naturelle lui confèrent en même temps un caractère rassurant, contrairement à un gros Berger allemand, notamment auprès de la clientèle la plus jeune, les enfants en bas-âge.

2) Une « arme » répressive : cas de légitime défense

Le chien de la Police Ferroviaire doit, avant tout, protéger et défendre contre toute agression son équipe policière et les clients. Il peut être assimilé, dans certaines circonstances, à une arme par destination, potentiellement mortelle ; c'est pourquoi le maître doit parfaitement contrôler son chien et respecter scrupuleusement les conditions d'intervention de son animal.

Le maître- chien ne peut ordonner l'attaque à son animal qu'en cas de légitime défense de lui-même ou d'autrui, lorsque la menace est telle qu'il n'y a plus d'autres moyens d'y faire face. Mais le chien doit être stoppé par son maître dès que l'individu contre lequel l'animal est lancé cesse toute résistance.

Les articles 122-5 (alinéa 1) et 122-6 du Code Pénal définissent les cadres de légitime défense :

- l'article 122-5, alinéa 1, concerne la légitime défense sur les individus :
« N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte. » Pour être en état de légitime défense, il faut donc une atteinte actuelle et injuste. La riposte doit être immédiate, nécessaire et proportionnée ;

- l'article 122-6 concerne la défense des biens. Il envisage deux cas de présomption de légitime défense :
- « Pour repousser, de nuit, l'entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité », ce qui pourrait être le cas d'une gare dans laquelle se trouve un logement de fonction,
 - « Pour se défendre contre les auteurs de vols ou pillages exécutés avec violence ».

a) Intervention du chien muselé

i) Lors de légitime défense

- Article 122-5 du Code Pénal :

Si les conditions de légitime défense des personnes sont réunies, autrement dit si l'attaque présente un caractère actuel et injuste, l'agressé est en droit de riposter d'une manière proportionnelle à l'attaque. Suivant la gravité de l'atteinte, l'intervention du chien, sous forme de frappe muselée, peut être considérée comme une défense proportionnée.

- Interprétations possibles de la frappe muselée :

Deux interprétations peuvent être alors envisagées :

- soit les magistrats pourraient considérer que l'intervention du chien muselé (qui ne peut que consister en un « choc », le chien ne pouvant mordre) ne se justifie que face à un individu armé également d'une arme par destination (un bâton, des pierres,...) ;
- soit l'intervention du chien muselé – chien qui ne peut que bousculer l'agresseur – est assimilée au coup que pourrait donner la victime pour se défendre.

Par conséquent, il existe des situations conflictuelles où le maître-chien ne peut pas faire intervenir son chien en tant qu'arme de répression.

- Situations conflictuelles, où le chien ne peut être utilisé comme arme répressive :

- Cas d'un individu « trop pressant » :

Sur un strict plan théorique, on ne peut pas faire usage du chien muselé pour repousser un individu « trop pressant ».

- Cas d'un individu qui prend la fuite :

Les conditions de légitime défense ne sont plus réunies. L'article 122-5 du Code Pénal (alinéa 1) prévoit, en effet, que la riposte doit être nécessaire et concomitante à l'attaque. Or, la jurisprudence considère qu'un individu, qui s'enfuit, ne présente plus un danger caractérisant une riposte nécessaire.

- Interpellation d'un individu ayant commis un petit délit :

L'intervention du chien, muselé ou non, est proscrite lorsqu'il s'agit d'interpeller un individu ayant commis un petit délit, juste punissable, d'après l'article 21 de la loi du 15 juillet 1845 sur le Chemin de Fer, d'une amende (3750 euros). Dans ce cas, les conditions d'interpellation de l'article 73 du Code Pénal ne sont, en effet, pas réunies.

En revanche, dans tous les cas, le maître-chien peut utiliser son chien, muselé et tenu en laisse, comme arme de dissuasion. Dans la plupart des cas, la simple présence de l'animal suffit à apaiser la situation. Lorsque le délinquant (et non le simple contrevenant) s'enfuit, le chien peut, sans sauter sur l'individu, l'entraver de manière à stopper sa fuite.

Le maître-chien peut donc utiliser son animal muselé, en tant qu'arme répressive, en cas de légitime défense (article 122.5 du Code Pénal, alinéa 1). Il existe cependant une seconde hypothèse qui est celle de l'intervention du chien dans le cadre d'une interpellation en flagrant délit (article 73 du Code de Procédure Pénale).

ii) Lors d'un flagrant délit

- Article 73 du Code de Procédure Pénale :

« Dans le cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche ».

Dans ce cadre, le chien peut être utilisé pour neutraliser le délinquant.

- Interpellation d'un délinquant violent :

L'article 73 du Code de Procédure Pénale pourrait permettre à l'agent, qui viendrait d'être gravement agressé, de faire intervenir son chien muselé en vue de l'interpellation de l'agresseur. Mais il s'agit là d'une appréciation des faits.

- Interpellation d'un individu ayant commis un grave délit :

L'article 73 du Code de Procédure Pénale prévoit une possibilité d'interpellation et non un droit.

Par conséquent, il pourrait permettre à l'agent qui assisterait à un grave délit (puni d'une peine d'emprisonnement, ex : vol, agression physique sur un agent SNCF, sur un voyageur...) de faire intervenir son chien muselé en vue de l'interpellation de l'auteur des faits. Mais il s'agit, là encore, d'une appréhension des circonstances.

Dans la plupart des situations, lorsque le délinquant est interpellé sans dommage sur sa personne, il ne devrait pas y avoir de difficulté ; c'est lorsque l'interpellation provoque des conséquences corporelles que la question de la proportionnalité réapparaît.

Confrontés à ce type de situation, les magistrats procèdent le plus souvent à une analyse du rapport de force : gravité du délit commis, l'existence de certaines possibilités d'appréhension (ainsi il pourrait être considéré qu'un agent de la Police Ferroviaire, professionnel de sûreté, avait d'autres moyens d'interpellation que l'intervention d'un chien), conséquences de la riposte...

b) Intervention du chien démuselé

Un chien démuselé peut représenter une arme particulièrement mortelle.

L'intervention démuselée du chien n'est donc envisageable que lorsque l'agent est confronté à une situation particulièrement dangereuse pour lui-même ou autrui. Heureusement, ces situations restent relativement rares. Cependant, depuis quelques années, on note une augmentation constante des agressions dans le milieu ferroviaire.

C'est à l'agent d'apprécier le niveau de dangerosité de la situation : est-il isolé ? L'agression se produit-elle en réunion ? Les auteurs sont-ils armés ? Dès que possible, l'agent doit bien avertir les protagonistes du danger que peut représenter l'animal ; le chien de défense restant, avant tout, une arme dissuasive.

i) Agressions par arme blanche ou arme feu

Si le maître-chien est pris pour cible par un individu ou si l'agent ou l'un de ses collègues est mis en joue par un individu prêt à tirer, le maître-chien pourra, pour assurer sa sécurité ou celle d'autrui, lancer le chien démuselé, notamment pour faire diversion.

Dès que l'individu se rend, étant donné le confinement qui règne dans les trains, pour la sécurité de tous, le chien doit être remuselé, ou du moins éloigné de l'individu. Si le chien venait à le mordre, ce serait disproportionné : un seul individu, calmé, contre une équipe policière munie d'une arme vivante. Cela n'est bien sûr plus le cas face à une bande de dix, quinze voyous.

ii) Agression par une bande : réalisation d'un périmètre de sécurité

Les équipes policières sont relativement petites, elles dépassent rarement quatre ou cinq agents. Comparés à une bande de dix, quinze voyous, les effectifs peuvent devenir vite disproportionnés. Confronté à une bande et présentant un grave danger, le maître-chien réfléchit sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de l'équipe. Selon les circonstances, il peut donc être amené à tenir son chien court et démuselé, non sans avoir, auparavant, averti les protagonistes du danger que peut représenter l'animal. Rapidement, par son caractère dissuasif, le chien permet une mise à distance des délinquants. Un périmètre de sécurité se forme autour de l'équipe, ce qui permet aux agents un gain de temps pour appeler du renfort.

iii) Lors des missions de nuit : interdiction depuis 2005

Il y a encore 2 ans, le chien pouvait être démuselé lors des missions de nuit, dans les chantiers non accessibles au public. Désormais, l'article 122.5, alinéa 1, du Code Pénal (légitime défense des individus) domine l'article 122.6 (défense des biens). Si, par exemple, un voyou est en train de voler du matériel SNCF, dégrader les infrastructures, toute attaque du délinquant par le chien démuselé, en riposte, sera en effet considérée, surtout en cas de morsure, comme disproportionnée.

3) Une « alarme » au Poste d'observation

L'équipe cynophile peut être amenée à faire, ce que les militaires appellent, le « guet ». Postée à un endroit précis, elle peut remplir différentes missions :

a) Surveillance des marchandises de valeur

L'équipe cynophile peut être chargée de surveiller des wagons remplis de marchandises précieuses : monnaie de Banque de France, tabac,...

Grâce à son merveilleux odorat, son excellente ouïe et sa bonne vision nocturne (la majorité de ces types de missions se déroule la nuit), le Malinois constitue une « alarme » silencieuse efficace. Il détecte tout bruit, toute approche insolite, à une distance offrant une bonne marge de sécurité au reste de l'équipe. Dès qu'il a perçu une présence suspecte, il la signale discrètement et silencieusement à son maître. Aussitôt, ce dernier interprète les réactions de son animal et le calme si nécessaire. Il peut alors donner l'alerte au reste de l'équipe, intervenir avec son chien et intercepter le malfaiteur (8).

b) Accompagnement

L'accompagnement est une mission opérationnelle, qui vise à protéger et défendre les installations. Le chien est utilisé avec son maître en reconnaissance de terrain pour détecter ou signaler la présence d'intrus. L'animal peut également réagir de lui-même à une attitude menaçante ou à la fuite de l'individu (8).

Aujourd'hui, c'est une société de gardiennage qui est chargée de surveiller le triage et de rechercher d'éventuels intrus, mais, à l'occasion, le responsable des établissements peut constater des vols et demander alors à la Police Ferroviaire de surprendre et neutraliser les malfaiteurs.

L'équipe peut, dans ce cas, se mettre en poste d'observation : postée à un endroit stratégique, elle peut attendre que les voyous récidivent et constituer ainsi un flagrant délit.

Lors de l'accompagnement, l'équipe cynophile peut aussi être en mouvement. Muselé et tenu en laisse, le chien parcourt le terrain suspect de la SNCF, à la recherche des intrus.

4) Un « outil » de recherche

Ce fut, par exemple, le cas en 2001 où des chiens furent formés pour rechercher des clandestins cachés dans des trains.

Pendant quinze minutes, le maître faisait sentir à son animal des vêtements sales qui auraient pu appartenir aux clandestins, puis lui faisait parcourir le train, muselé et en laisse, en ordonnant «Cherche!». Le Malinois, utilisant sa très bonne mémoire olfactive et son excellent flair, défilait dans les couloirs, ouvrant les portes de lui-même, et, dès qu'il repérait le compartiment contenant les clandestins, se mettait à aboyer.

Dans le cas où l'individu tente de fuir ou devient menaçant, le chien a le devoir de le neutraliser.

Le Malinois, comme tout chien d'investigation, constitue un bon outil de recherche. Ses qualités sensorielles sont excellentes. Il se déplace silencieusement et agit promptement en fonction des effluves et des bruits qui lui parviennent. Il couvre rapidement une grande surface. D'un point de vue psychologique, grâce à sa grande mobilité et à sa puissance, il constitue une menace permanente et imprécise pour les voyous et une présence sécurisante pour l'équipe policière. Grâce à sa formation, sa parfaite connaissance du terrain permet d'approfondir la recherche et de reconnaître plus particulièrement les coins et recoins susceptibles d'abriter des intrus.

Toutefois, le Malinois reste une arme vivante. Son maître n'est pas complètement à l'abri d'éventuels accidents, entraînant des dommages à un tiers. Qui en est alors responsable ?

B) Responsables du chien

Lors des missions, le maître-chien doit savoir parfaitement maîtriser son chien, afin de garantir la sécurité de tous. En choisissant de devenir maître-chien, il engage sa responsabilité à deux niveaux : civil et pénal.

1) Responsabilité civile

a) Article 1385 du Code Civil

« Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé ».

b) Le maître, en dehors du service

Le maître-chien doit donc toujours conserver l'entière maîtrise du comportement de son animal et, sauf cas particuliers, le tenir impérativement en laisse et muselé. En cas de dommage sur un tiers, y compris un membre de sa famille, il est tenu pour responsable si le chien est, à ce moment, sous sa garde, en dehors du service.

c) La SNCF, lors du service

En revanche, en tant que propriétaire et employeur, la SNCF est responsable des chiens de la Police Ferroviaire, quand ils sont sous le contrôle de ses agents en service.

Pour son compte, ainsi que celui des maîtres-chiens, la SNCF souscrit donc une police d'assurance de « responsabilité civile » destinée à couvrir les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers par les chiens de la Police Ferroviaire.

2) Responsabilité pénale

a) Le maître

Lorsque le chien est abusivement lancé à l'attaque sur une personne, une responsabilité pénale peut être recherchée à l'encontre du maître de l'animal. La jurisprudence considère, en effet, que l'animal n'a été que l'instrument ayant servi à causer des blessures volontaires. Les infractions susceptibles d'être retenues sont variables et tiennent compte des conséquences corporelles subies par la victime.

Suivant les conditions des articles 309, 319 et 320 du Code Pénal, le maître-chien peut être pénalement responsable, lorsqu'il a la garde de son animal.

b) Conséquences pénales

L'article R 625-1 du Code Pénal stipule que les violences volontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail d'une durée inférieure ou égale à huit jours sont punies de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe (soit 1 500 euros). L'arme, autrement dit l'animal, peut, de plus, être retirée.

L'article 222-12 du Code Pénal prévoit que les violences commises avec usage ou menace d'une arme (le chien étant assimilé à une arme par destination), ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours, sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

De manière plus générale, la jurisprudence retient une faute d'imprudence à l'égard du maître-chien qui ne contrôlerait pas son animal et qui provoquerait des blessures non souhaitées par le maître. En général, les magistrats se montrent plus rigoureux dans l'appréciation de la faute, lorsque celle-ci est reprochée à un professionnel (maître-chien, dresseur...).

Enfin, l'article R 30.7° du Code pénal prévoit que « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, d'exciter ou de ne pas retenir cet animal lorsqu'il attaque ou poursuit un passant, alors même qu'il n'en résulte aucun dommage, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe » (soit 450 euros).

Si jamais le chien cause des dommages, le maître-chien, civilement et pénalement responsable, doit en aviser immédiatement le PC (Poste de Commandement) de la Police Ferroviaire. Celui-ci établit alors une fiche d'incident, dont il transmet une copie à la Direction Juridique.

En cas de morsure, le maître-chien amène immédiatement son chien chez un vétérinaire qui, après examen, remet un certificat mordeur, dont la copie est jointe aux rapports.

A l'inverse, lors des missions, ce peut être le Malinois de la Police Ferroviaire qui risque sa vie. Comment, en tant qu'arme vivante, ce petit chien peut-il alors être protégé ?

C) Protection du chien

D'après l'article 528 du Code Civil, « sont meubles par leur nature les animaux et les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère ». Le chien est donc considéré comme un bien par nature. Par conséquent, la légitime défense, en qualité de cause d'irresponsabilité (« n'est pas pénalement responsable la personne qui... ») ne peut pas s'appliquer à un animal.

Cependant, le droit pénal admet que l'on puisse défendre son bien ou le bien d'autrui, donc son animal, à travers deux notions:

1) La légitime défense du bien

D'après l'article 122-5 du Code Pénal, alinéa 2, « n'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction ».

Sur un plan théorique, si le comportement commis à l'encontre de l'animal est un crime (le Code Pénal n'a d'ailleurs rien prévu en ce sens) ou un délit – les contraventions ne justifiant pas une légitime défense – la notion de légitime défense du bien pourrait s'appliquer. La jurisprudence n'a cependant pas encore eu à se prononcer sur ce point.

2) L'état de nécessité

D'après l'article 122-7 du Code Pénal, « n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. »

Dans ces conditions, lorsque le chien fait l'objet d'une grave attaque, le maître-chien pourrait donc intervenir, pour neutraliser l'animal attaquant et/ou son propriétaire, à condition bien sûr que cela reste proportionnel à l'agression.

En pratique, chien et maître sont presque toujours mis en danger simultanément. Lorsque le chien attaque, il n'est pas possible de déterminer s'il va exclusivement attaquer le chien de l'agent et/ou l'agent. L'intervention de l'agent, qui pourrait aller jusqu'à abattre l'animal, serait alors justifiée, notamment si l'attaque provient de chien dont la dangerosité a été légalement reconnue (ex : pit-bulls).

A l'inverse, l'agent qui abattrait, sans nécessité, un animal, pourrait se voir reprocher l'infraction prévue à l'article R. 655-1 du Code Pénal qui punit de 1 500 euros d'amende (contravention de 5^{ème} classe), « le fait sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité ».

Pour être performant lors de ses missions, le Malinois de la Police Ferroviaire doit être maintenu en pleine santé. Nous allons maintenant voir comment, au quotidien, le maître garantit les conditions de vie nécessaires au plein épanouissement de son animal.

II) Maintenance en condition

A) Entretien du chien

Le maître-chien dispose d'une heure, par journée travaillée, pour assurer l'entretien sanitaire de son chien. Mais les dépenses, liées à l'alimentation et à l'entretien, sont à la charge de la SNCF.

1) Habitat et hygiène

Après les 3 mois de formation, l'animal part vivre le plus souvent chez son maître, plus rarement à l'antenne, où un box est alors aménagé à cet effet.

a) Un chenil en projet

Aujourd'hui, la Police Ferroviaire souhaiterait relancer l'activité cynophile, en raison de l'augmentation des agressions à arme à feu : la construction d'un chenil, comparable à celui de la RATP, est en projet.

Il est vrai que seul, isolé de toute personne, sauf du maître (on évite ainsi les éventuels dangers, notamment avec la famille), le chien peut s'ennuyer et, à terme, développer des comportements stéréotypés : arpentage permanent de la courette, léchage des pattes, mordillements, automutilations,... ; ce qu'évite un chenil rempli de congénères (23). Cependant, le Malinois de la Police Ferroviaire reste peu longtemps seul : sans cesse en patrouille avec son maître, il a peu l'occasion de s'ennuyer. De plus, au sein d'un chenil, en augmentant la densité des chiens, on accroît aussi les risques de contaminations et de conflits (23).

b) Un box chez le maître

Le pavillon du maître, avec sa courette et sa niche aménagées à la charge de l'entreprise, reste donc, en attendant, le moyen le plus simple et le mieux adapté pour l'équilibre de l'animal.

La hauteur des parois est de deux mètres minimum, la surface du box est au minimum de 3 mètres sur 2 mètres, ce qui permet au chien de se déplacer physiquement, de sauter.

La présence d'une niche en bois ménage à l'animal une zone d'intimité : il peut ainsi s'y réfugier et se sentir à l'abri en sécurité.

Le box protège l'animal des intempéries. Sauf s'il existe une possibilité d'accès à l'intérieur d'un bâtiment, la niche doit être abritée par une toiture.

La surface d'ébats où se situe la niche est en dalle bétonnée, ce qui permet, d'une part, d'isoler le chien des variations climatiques et, d'autre part, de faciliter le nettoyage de la zone de couchage (23).

Dans tous les cas, un box, constitué d'une courette grillagée, est aménagée à l'antenne, afin d'y accueillir le chien, lorsque l'équipe policière travaille à l'antenne.

c) Les rôles du maître

i) Entretien du logement

Le maître-chien est chargé de maintenir le logement de l'animal en parfait état. Chaque jour, la courette est nettoyée à grande eau. Chaque semaine, la niche et le fond de couchage sont nettoyés, puis désinfectés. Et chaque mois, la niche est démontée complètement, pour être nettoyée, désinfectée et désinsectisée.

A tout moment, le Chef de Brigade ou le maître de chenil de la Police Ferroviaire peuvent venir le contrôler. En cas d'urgence, le Chef de Brigade ainsi que le maître de chenil doivent pouvoir accéder au box de l'animal. Ils sont alors munis d'une autorisation écrite du maître-chien.

ii) Soigner son chien

Chaque jour, le maître sort son animal et, régulièrement, le panse et le nettoie.

Le pansage ne permet pas uniquement d'éliminer les poils morts et les poussières, il permet aussi d'activer la circulation sanguine, de repérer et ainsi lutter contre les parasites (poux, puces, tiques, teignes).

Le maître fait particulièrement attention aux oreilles de son animal, à ses yeux, à ses coussinets, à ses dents, à son fourreau, qu'ils peuvent être endommagés au cours des entraînements et des missions du chien.

Au cours de tous ces soins, le maître peut repérer, plus facilement, toute atteinte de la santé de son animal et ainsi agir plus rapidement. Par ailleurs, toutes ces petites attentions renforcent les liens entre les deux protagonistes de l'équipe cynophile.

Le maître se doit, également, d'apporter à son animal une alimentation adaptée.

2) Alimentation

a) Importance d'une bonne alimentation

i) Eviter la fatigue

Le Malinois de la Police Ferroviaire doit être capable d'endurer les entraînements et les missions. Une alimentation mal adaptée peut entraîner une fatigue excessive, des carences alimentaires peuvent, par ailleurs, amener une perversion du goût et de l'odorat (24-29).

ii) Lutter contre le stress d'effort

Au cours des entraînements et des missions, le Malinois doit fournir des efforts intenses. Or, l'effort est un véritable stress pour l'organisme. Il peut être générateur de :

- Troubles digestifs :

Le stress d'effort est, en effet, susceptible de modifier les sécrétions digestives ou accélérer globalement le transit de l'animal (23).

Lorsque l'exercice est long et intense, le sang se distribue davantage aux muscles, afin de couvrir leur besoin accru en oxygène. En contrepartie, la circulation sanguine peut chuter de près de 80% au niveau du tube digestif, ce qui peut être à l'origine de colites ischémiques. Moins oxygénée et fournie en nutriments, la muqueuse du tube digestif s'altère. L'eau, située dans le colon, est moins réabsorbée, ce qui peut provoquer une diarrhée de type osmotique. Le mucus, qui est censé protéger la muqueuse, se renouvelle moins. Cette altération des barrières de protection fragilise l'ensemble de l'intestin, qui devient alors plus sensible à tout type d'agression, notamment virale ou bactérienne. Lorsque cette ischémie mésentérique se prolonge, les cellules intestinales peuvent se nécroser, les vaisseaux sanguins s'érodent, ce qui génère l'apparition de sang frais en nature dans les diarrhées de stress post-effort (23-6).

Le chien, qui court beaucoup, peut aussi être atteint du « caecal slap syndrom » : lors de la course, les excréments frappent la muqueuse intestinale, occasionnant à force de répétitions des microtraumatismes de la muqueuse intestinale (23).

Le stress d'effort peut aussi provoquer des spasmes au niveau du colon (le « runner's trot »), à l'origine de crampes abdominales, de douleur et de diarrhée riche en mucus et en sang (23).

- Stress oxydatif membranaire :
(23)

Le stress d'effort peut être à l'origine d'un stress oxydatif membranaire. L'effort, même modéré, est générateur de radicaux libres dans le muscle. Or, les radicaux libres induisent la peroxydation des lipides membranaires. La fluidité et la résistance membranaires diminuent alors, ce qui entraîne des modifications des échangeurs transmembranaires, les gradients ioniques ne peuvent plus se maintenir, la cellule gonfle et un processus inflammatoire se développe. Les hydroperoxydes formés sont libérés quant à eux dans le cytoplasme, ils

permettent la formation de nouveaux radicaux libres, qui vont dénaturer certaines protéines et conduire à une chute des activités enzymatiques cytosoliques.

Ce processus participerait alors à l'apparition de la fatigue musculaire durant l'effort. Peroxydes et radicaux libres génèrent aussi une destruction des cellules digestives.

- Déshydratation :
(23)

Enfin, le stress d'effort est responsable d'une déshydratation du secteur extracellulaire, ce qui fragilise davantage les cellules en cause.

La mise en place d'une ration équilibrée et adaptée est donc primordiale.

b) Besoin énergétique (23-35-41)

i) A augmenter

Etant donné la dépense énergétique qu'engendre le travail du Malinois de la Police Ferroviaire, le besoin énergétique quotidien est à augmenter. Cependant, il ne s'agit pas que le chien devienne obèse. L'objectif est de couvrir les besoins de l'animal, tout en maintenant un poids optimal. De manière très schématique, on considère qu'une heure de travail conduit à une augmentation de 10% du besoin énergétique de base, ce qui revient à accroître l'ingéré énergétique de 40 à 50% pour une journée de travail.

ii) Aliments hyperdigestibles

L'énergie doit être facilement disponible et rapidement utilisable par les cellules musculaires, lorsque l'organisme est à l'effort. L'énergie doit être facilement digérée, puis métabolisée. Or, l'accélération du transit digestif induite par l'effort réduit le temps dont disposent les enzymes digestives pour effectuer leur tâche. Les aliments choisis doivent donc être hyperdigestibles et d'encombrements alimentaire et fécal faibles (soit 45-50 grammes de fèces pour 100 grammes de matière sèche ingérés).

c) Besoin protéique (23-35-41)

i) Des protéines de bonne qualité

Un chien de salon peut supporter de grandes quantités de protéines, en particulier celles d'origine animale, sans rencontrer de problèmes gastro-intestinaux. Cependant, un chien de travail ne tolère pas les protéines de mauvaise qualité, que l'on peut rencontrer dans les aliments bon marché (collagène des tendons, scléroprotéines des plumes,...). Il ne devra recevoir que des protéines de bonne qualité.

De nombreuses études, menées chez le chien de traîneau, montrent de plus que le stress peut engendrer des processus anémiques (6), parfois sévères, dont la prévention repose sur un apport protéique alimentaire minimal (au moins 30 à 35% de l'énergie métabolisable de la ration) sous forme de protéines de bonne qualité.

ii) Des protéines riches en acides aminés essentiels

Le stress d'effort modifie, en effet, les exigences du chien en protéines. Il modifie la régulation de la synthèse et de l'activité de la sérotonine cérébrale. Ce neurotransmetteur, qui a pour précurseur le tryptophane, intervient dans de nombreuses fonctions physiologiques : ingestion, sommeil, pression sanguine, métabolisme énergétique,...Au total, le métabolisme cérébral global de la sérotonine est augmenté par l'effort. Il en résulte une demande accrue de l'organisme en acides aminés neutres et en tryptophane, autrement dit en protéines de bonne qualité, riches en acides aminés essentiels.

iii) Une teneur protéique supérieure à 35% MS

Enfin, pour garantir l'équilibre énergie/protéines, étant donné que la ration doit être plus concentrée énergétiquement, la teneur protéique devra être supérieure à 35% de la matière sèche.

iv) Aliments recommandés

Dans le choix des aliments, on évite donc les sources protéiques présentant une faible biodisponibilité en acides aminés, une faible valeur biologique (équilibre en acides aminés essentiels), des protéines peu digestibles, riches en collagène .

Il est recommandé d'utiliser des viandes (rouges ou blanches), des farines de viande et de poisson (avec un taux de protéines à au moins 55-60%), de la poudre d'œufs entiers, de la caséine dé lactosée associée à 2% de méthionine.

d) Besoin lipidique

(23-35-41)

i) Intérêts des lipides

Les lipides constituent la principale source d'énergie du chien de travail. Ils rendent la ration appétente, avec un haut pouvoir calorique, ils sont très digestibles et bien tolérés, à condition bien sûr de ne pas être rances et donc irritants pour le tube digestif et initiateurs d'un phénomène de stress oxydatif. Le taux de lipides, dans la ration, doit représenter environ 75% des apports énergétiques.

Par ailleurs, les acides gras « oméga 6 » confèrent à l'animal un beau poil. Les acides gras « oméga 3 » jouent un rôle très important dans l'intégrité des membranes cellulaires, dans le fonctionnement du système nerveux et du système immunitaire. Ils ont notamment un rôle anti-inflammatoire qui permet de protéger la muqueuse intestinale et prévenir ainsi les

diarrhées. Ils possèdent aussi des vertus « oxygénatrices » : ils améliorent le passage de l'oxygène dans les cellules et la déformabilité des globules rouges, donc favorise une meilleure oxygénation des tissus, et, à terme, l'endurance du chien.

ii) Aliments recommandés

On peut utiliser, comme sources lipidiques, le lard, suif, graisse de volaille (acides gras longs saturés), les huiles de coco, coprah, palmiste (acides gras courts ou moyens), ou, mieux, les huiles de tournesol, soja, maïs (acides gras essentiels « oméga 6 »), les huiles de poisson purifiées (acides gras essentiels « oméga 3 »).

e) Besoin glucidique

(23-35-41)

La digestion glucidique n'est pas primordiale. Le chien est, en effet, capable de couvrir ses besoins énergétiques en glucose à partir du glycérol des lipides et du glucose qui fait suite au catabolisme protéique suivi de la néoglucogenèse.

i) De l'amidon de bonne qualité

Si l'on choisit tout de même d'introduire des aliments riches en amidon (blé, maïs, riz, pomme de terre,...), ils doivent être de bonne qualité et subir un traitement thermique, pour être les plus digestibles possibles, de manière à ne pas générer de dysmicrobisme intestinal. Ainsi, pour être bien digéré et ne pas entraîner de diarrhée, le riz doit être « collant » dans une ration ménagère. Pour les croquettes, la cuisson extrusion assure une parfaite cuisson de l'amidon et le rend ainsi très digestible. Les sucres rapides, immédiatement métabolisés par l'organisme, ne doivent en revanche pas être utilisés : ils sont incompatibles avec les efforts prolongés que doit endurer le Malinois de la Police Ferroviaire.

ii) Des fibres en quantité réduite

Bien que nécessaires à l'hygiène digestive, les fibres doivent être introduites en quantité réduite (seulement de 2 à 3% de cellulose dans l'aliment) : elles augmentent, en effet, rapidement la ration, sans beaucoup améliorer le rendement énergétique, baissent la digestibilité globale de la ration, la disponibilité digestive de certains minéraux, et, enfin, favorisent une rétention d'eau dans les fèces, ce qui est préjudiciable à la bonne hydratation du chien.

f) Vitamines et minéraux

(23-35-41)

i) Les anti-oxydants : lutte contre le stress oxydatif

La vitamine E (alpha-tocophérol) en association avec le sélénium, la vitamine C (acide ascorbique) et le bêta-carotène (provitamine A) possèdent une activité antioxydante. Ils

empêchent l'effet des radicaux libres, donc contribuent à préserver l'intégrité de la cellule musculaire.

Le centre de recherches Royal Canin et l'UMES conseillent donc une supplémentation de 400 UI (mg) de vitamine E par kilogramme d'aliment consommé, pour le chien de travail. Par ailleurs, le stress induisant une chute importante de l'ascorbémie, une supplémentation de 0,25 mg d'acide ascorbique par kcal EM consommé est recommandée. En revanche, on ne connaît pas les doses quotidiennes optimales de bêta-carotène à ajouter.

Ces anti-oxydants nutritionnels permettent, en outre, de limiter le vieillissement cellulaire, la prolifération tumorale, la cataracte, les maladies cardio-vasculaires, donc tendent à faire augmenter l'espérance de vie du chien.

ii) Les oligoéléments

Le fer et le cuivre préviennent l'anémie. Le cuivre améliore de plus la trame osseuse et les cartilages. Le zinc participe à la contraction musculaire. L'iode active la fonction thyroïdienne et peut contribuer à prévenir les myodystrophies. Enfin, le sélénium, en association avec la vitamine E, maintient l'intégrité de la cellule musculaire.

Si possible, l'ensemble des oligoéléments sont à apporter en proportion double par rapport à l'entretien, sous forme de chélate. Sous la forme de chélate, les sels minéraux de fer ne sont plus des microparticules très acérées, ils ne risquent plus d'entraîner de microtraumatismes de la muqueuse intestinale et aggraver un éventuel « caecal slap syndrom ».

iii) Les minéraux

- Le calcium :

Si possible, le calcium est à augmenter, légèrement, dans la ration, lorsque l'animal fait un effort bref ou de durée moyenne. Il prévient en effet les douleurs articulaires et les processus ostéofibrotiques. Cependant, il ne faut pas trop l'augmenter, sous peine d'accroître les risques d'ostéochondrose.

- Le magnésium :

La concentration du magnésium est également à augmenter chez le chien à l'effort. Il faut savoir que le magnésium intervient dans l'activation d'une trentaine de systèmes enzymatiques, dont la Na-K-ATPase membranaire qui permet le fonctionnement de la pompe sodique et l'entrée du potassium dans la cellule. Une déficience chronique peut entraîner une diminution de l'endurance et de la résistance de l'animal, une perte de motivation, des modifications de l'excitabilité neuromusculaire aboutissant à des spasmes musculaires parfois tétaniformes, une asthénie associée à des crampes, une laxité ligamentaire.

Par ailleurs, lorsque le régime est riche en graisse, il peut y avoir une augmentation des pertes fécales en calcium et en magnésium (formation de savons), d'où la nécessité d'augmenter ces ions.

- Le potassium :

Le chien, à l'entraînement, requiert également un apport alimentaire rehaussé en potassium. Chez les animaux entraînés, la masse musculaire augmente, alors que le potassium se concentre de plus en plus dans les muscles : les besoins potassiques sont donc accrus. Il peut de plus y avoir des pertes digestives en potassium, causées par des diarrhées des stress. Une hypokaliémie pourrait entraîner une élévation de l'excitabilité musculaire et cardiaque, des fuites en enzymes intracellulaires, voire des extrasystoles supraventriculaires, donc une diminution notable des performances.

En revanche, contrairement pour l'homme ou le cheval, le chlorure de sodium doit être limité dans ses apports : le chien ne respire que très peu via les espaces interdigués.

g) Rationnement pratique

En conclusion, la ration du chien de la Police Ferroviaire doit être équilibrée, hyperdigestible, pauvre en fibres, appétente, dense en énergie et en nutriments (35).

i) Sous forme de croquettes

Pour plus de commodité, les maîtres-chiens de la Police Ferroviaire utilisent des croquettes de marque (Eukanuba, Friskies,...).

L'aliment sec semble réguler le mieux le transit du chien et le temps de séjour gastrique du bol alimentaire. Un temps de séjour du bol alimentaire trop court dans l'estomac peut, en effet, engendrer des diarrhées : la pré-digestion des protéines ne s'y fait que de manière incomplète, les protéines non-digérées fermentent alors dans le gros intestin, ce qui génère un appel d'eau important. A l'inverse, un aliment qui stagne trop longtemps dans l'estomac peut provoquer des vomissements, voire une dilatation-torsion de l'estomac, à la reprise de l'effort (23).

ii) Après le travail

La ration quotidienne est distribuée après la fin du travail. L'animal travaille à jeun, ce qui évite les risques de maldigestion dans les transports, de dilatation/torsion de l'estomac.

Par ailleurs, lorsque l'animal est utilisé comme chien de recherche, cela permet d'augmenter son acuité olfactive. La faim augmente l'acuité de base de l'animal, tandis que le rassasiement provoque sa diminution. De plus, dans l'heure qui suit le repas, la digestion provoque une diminution de la sensibilité olfactive (23).

h) Besoin hydrique

(23-41)

i) Conséquences de la déshydratation

Une déshydratation de l'animal entraîne des déséquilibres ioniques et acido-basiques. Après l'effort, on note une augmentation de la natrémie (en relation avec l'hyperlactacidémie), une chute de la kaliémie et des bicarbonates, une baisse constante de la magnésémie. La déshydratation augmente les risques de rhabdomyolyse, de collapsus ou de syndrome tétanique post-effort.

ii) Réhydratation régulière

C'est pourquoi, après un entraînement ou un quelconque effort du chien, le maître-chien prend bien soin de réhydrater son animal. A cet effet, il emporte toujours avec lui une gourde d'eau fraîche et une gamelle. Au box, une grande gamelle d'eau fraîche, changée chaque jour, est en permanence laissée à disposition de l'animal. Il faut compter environ 2,5 à 3 litres d'eau, par jour, par animal, mais cela varie bien sûr en fonction de la température ambiante et des activités du chien durant la journée.

i) Pesées mensuelles

Après chaque entraînement, les chiens sont pesés, notamment à l'infirmierie de la RATP pour les chiens qui sont venus s'entraîner à Villeneuve Prairie. Le poids est reporté sur le livret sanitaire.

Cela permet de :

- Suivre l'état de santé de l'animal :

En cas de gain ou perte de poids anormal, le maître-chien le signale immédiatement au vétérinaire.

- Ajuster la quantité d'aliments distribuée quotidiennement :

L'objectif est de maintenir le chien à son poids de forme. Obèse ou trop maigre, le chien devient moins performant.

La charge pondérale fatigue en effet les articulations : le chien a, alors, davantage de difficultés à se mouvoir, à franchir les obstacles, à mordre. Il risque, en outre, de se blesser au cours des exercices. Il est beaucoup plus essoufflé, donc moins endurant.

A l'inverse, un chien trop maigre a moins de réserve énergétique, donc est moins résistant au cours de longues missions, possède moins de masses musculaires, est plus sensible aux infections.

3) Déplacements en véhicule

a) Equipements du véhicule

Les déplacements de l'équipe se font dans un véhicule aménagé avec une cage de transport en polyester à l'arrière du véhicule et un système de ventilation de coffre et de toit adapté. Pour le confort de l'animal, la cage n'est pas trop petite, mais elle n'est pas excessivement grande afin d'éviter que l'animal ne se blesse lors des coups de frein ou des changements brutaux de direction (23). Ainsi, certaines cages sont équipées d'une cloison amovible, qui permet de réduire l'espace en fonction de la taille du chien. Une séparation en plexiglas, placée entre le coffre et les places arrières, permet de séparer le chien des agents : de cette manière, le chien ne gêne pas l'équipe par ses odeurs.

b) Bien-être de l'animal

Lorsque le chien voyage avec son maître, il doit être muselé. En revanche, en cage, pour son confort, il peut être démuselé.

Pour éviter que son animal ne se déshydrate, le maître prend soin d'emmener de l'eau avec lui et l'abreuve régulièrement.

Il reste vigilant à tout signe, tels que vomissements, inquiétude du chien, salivation abondante, signant un mal des transports. Dans ce cas, il doit aussitôt enlever la muselière de son chien. Par prévention, le maître fait voyager son chien à jeun, lui donne à boire régulièrement et, si le mal des transports persiste, demande un médicament au vétérinaire (Nautamine) (21). Cependant, les médicaments contre le mal des transports, tels que la Nautamine (Diphényldramine), ont des effets néfastes sur l'efficacité de l'animal. Ils peuvent provoquer de la somnolence, des hallucinations, de la confusion mentale. Lors des missions, leur administration est donc proscrite.

Le maître-chien surveille, également, tout signe de coup de chaleur, qui constitue une véritable urgence.

4) Entraînement de l'équipe

Après sa formation, le chien doit suivre – et cela durant toute sa carrière – un entraînement d'entretien. Supprimer, dès la fin de sa formation, tout entraînement aboutirait inéluctablement à la perte rapide d'un travail de longue haleine (28).

a) Organisation des entraînements

i) Avec le maître

Ainsi, le maître-chien se doit de maintenir, par des exercices réguliers et quotidiens, le dressage de base de son chien.

ii) Avec les éducateurs canins

- En Ile de France :

Deux fois par mois, l'équipe cynophile suit un entraînement aux côtés des éducateurs canins. Les séances sont organisées en fonction des disponibilités de ces derniers. Les équipes d'Ile de France s'entraînent dans le triage de Villeneuve Prairie et les terrains clos de la RATP.

- En Province :

En Province, le maître-chien se déplace, deux fois par mois, pour être entraîné par la police municipale, la police nationale, la gendarmerie, ou encore l'armée. Une convention est actée entre la SNCF et les unités formatrices.

Puis, dans l'année, pendant une semaine, le maître-chien va à Paris se faire évaluer par les éducateurs de Villeneuve Prairie. Le premier jour, l'équipe cynophile est alors évaluée sur son niveau actuel, puis, pendant trois jours, aux côtés de l'éducateur canin, elle travaille essentiellement les lacunes, pour être finalement réévaluée le jeudi.

- Cas d'un chien de recherche :

Pour un chien de défense qui est, en plus, formé à la recherche d'individus, le nombre d'entraînements par mois s'élèvent à six : deux en tant que chien de défense, comme tout chien de la Police Ferroviaire, et quatre en tant que chien de recherche, pendant lesquels l'olfaction de l'animal est extrêmement sollicitée.

- Cas d'un trio :

Enfin, dans le cas où le chien possède deux maîtres, les entraînements du chien sont doublés, ce qui peut poser des problèmes de rentabilité. Un maître qui part entraîner son chien est un agent qui n'est pas sur le terrain, ce qui constitue un manque à gagner.

b) Déroulement d'une épreuve

Les objectifs de chaque entraînement sont ceux du livret d'entraînement cynophile (annexe).

Les entraînements sont progressifs, d'un entraînement à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même séance. Il ne s'agit pas d'épuiser l'animal, de l'altérer physiquement ou psychiquement, et, à terme, transformer cet efficace petit chien, initialement bien dressé, en un animal inutilisable.

i) Promenade

Au début de chaque séance, le maître-chien promène son chien, afin que celui-ci se détende après le transport, fasse ses besoins hygiéniques. Reposé, le chien devient plus attentif lors de l'entraînement.

ii) Footing

Ensuite, les équipes cynophiles font un footing d'environ six ou sept kilomètres. Ces footings permettent de maintenir en condition l'équipe, de renforcer leurs capacités respiratoires et cardio-vasculaires et développer la résistance, ainsi que l'endurance du chien.

iii) Exercices en terrain clos

Après une phase de repos, les équipes partent, avec les éducateurs, répéter les exercices concernant tout chien de défense, soumis à la loi de 1999, en terrain clos, où le milieu est équipé en différents obstacles, en cache, en roue à franchir, en voiture.

- Exercices d'obéissance :

Pendant environ dix minutes, un quart d'heure, les maîtres travaillent l'obéissance de leur chien sous le regard de l'éducateur. Pour éviter d'éventuels affrontements entre les chiens, ces derniers sont tenus muselés et en laisse.

Les équipes cynophiles travaillent :

- l'immobilité : assis, couché, debout, à maintenir pendant environ 1 min 20,
- la marche au pied : avec et sans laisse,
- le blocage couché : avec rappel au pied,
- une absence du maître : le maître ordonne « Pas bouger ! », puis s'en va se dissimuler,
- un saut d'obstacle : avec rappel au pied,
- un test de sociabilité.

Lors des premiers entraînements, le maître se fait uniquement obéir à la voix, puis enlève progressivement les commandements vocaux en utilisant temporairement une longe. L'objectif est de parvenir à une obéissance uniquement sur ordre gestuel.

D'un entraînement à l'autre, le maître-chien varie les enchaînements, de manière à éviter tout conditionnement.

- Exercices de mordant :

Ensuite, pour éviter tout accident, les chiens passent un par un sur le terrain, démuselé.

Pendant 20 min chacun, l'apache leur fait travailler le mordant, avec les exercices suivant :

- attaque, lancée mordant et retour au pied,
- attaque, lancée avec garde au ferme,
- attaque, arrête : c'est l'un des exercices les plus difficiles. Si le chien n'obéit aux cessations, le maître utilise une longe et, dans certains cas extrêmes, peut être amené à utiliser un collier électrique ou la strangulation.
- Coup de feu de l'apache, recherche du malfaiteur derrière une cache, garde au ferme pendant la palpation de sécurité, puis conduite du bandit,
- Fugue du malfaiteur,
- Attaque du maître par le malfaiteur : le chien doit prendre l'initiative, sans aucun commandement, de défendre son maître.

Lors de ces entraînements de mordant, on peut observer des « déformations » liées au métier. Un chien qui, lors de ses missions, est parvenu à parfaitement maîtriser la frappe muselée peut aussi avoir pris l'habitude de ne plus ouvrir la gueule. Lors des exercices de mordant, il aura donc tendance à mordre faiblement : le mordant est dit « pas propre ».

Il se peut qu'à force d'avoir vu des cas concrets lors de ses missions, le chien ne considère plus le mordant comme un jeu. S'il est trop agressif, on « serre la bête », autrement dit, on travaille essentiellement l'obéissance, on rappelle fréquemment l'animal à l'ordre. En le disciplinant, le maître et l'éducateur font progressivement comprendre à l'animal que le mordant sportif n'est qu'un jeu. On peut aussi temporairement cesser le mordant sportif, au profit du travail utilitaire.

iv) Mises en situation dans le triage

Enfin, les éducateurs closent leur séance par des exercices spécifiques du métier : la mise en situation. Ils emmènent les équipes cynophiles dans le triage et évaluent leur capacité à gérer une situation de stress concrète, qu'il varie pour chaque équipe cynophile, pour chaque entraînement. A cette occasion, les chiens peuvent être entraînés à défendre leur maître contre plusieurs éducateurs-agresseurs (défense du maître multi-plastrons), à exercer la frappe muselée (intervention à distance muselée), le mordant utilitaire, à rechercher des intrus dissimulés dans les trains hors services.

A la fin de la séance, l'éducateur remplit le livret d'entraînement par « Acquis »/ « Non acquis », qu'il signe.

En cas de résultats médiocres sur le terrain, il n'existe pas, comme dans certaines administrations, de stage de recyclage. Par contre, le maître chien peut demander aux éducateurs canins un suivi, pour corriger ses lacunes. Mais, étant donné les tests de sélection réalisés auparavant, la Police Ferroviaire n'a, pour l'instant, pas encore rencontré ce cas de figure.

c) Conséquences bénéfiques d'un entraînement régulier

(23)

Un entraînement régulier entraîne, à terme, chez le chien, des modifications :

- métaboliques,
- cardio-vasculaires,
- des organes locomoteurs.

Moins les paramètres physiologiques de l'animal tendent à varier lorsqu'il fournit un effort. Grâce à l'entraînement, l'animal devient ainsi de plus en plus performant lors de ses missions et de plus en plus résistant face aux affections pathologiques liées aux conditions de travail.

i) Modifications métaboliques

Le muscle devient plus performant.

- Amélioration du métabolisme aérobie :

Les fibres musculaires « rapides » se transforment progressivement en fibres musculaires « lentes ».

Le muscle est mieux oxygéné : le sang transporte plus facilement l'oxygène du poumon vers les muscles (augmentation de l'hématocrite, du nombre de globules rouges, de la teneur en hémoglobine du sang) et les fibres musculaires s'enrichissent en myoglobine, pigment permettant la diffusion d'oxygène dans le muscle.

Davantage d'énergie peut être fournie au muscle. Il bénéficie, d'une part, de plus de substrats : la réserve en triglycérides augmente dans le muscle et le tissu adipeux fournit davantage d'acides gras aux cellules musculaires. Et, d'autre part, les capacités d'oxydation des lipides, ainsi que du glycogène, sont améliorées par augmentation du nombre et de la taille des mitochondries dans les fibres musculaires striées et l'élévation de la concentration en enzymes du cycle de Krebs ou de la chaîne respiratoire.

Enfin, grâce aux entraînements de type endurance (aérobiose), comme le footing, le muscle est mieux protégé, bien que, parfois, de façon insuffisante, contre le stress oxydatif : la concentration en enzymes antioxydantes peut augmenter jusqu'à 50-70% dans les muscles cardiaques et squelettiques. Les processus d'oxydation des graisses sont améliorés : le chien digère et valorise mieux les lipides qu'il trouve dans son alimentation.

- Amélioration du métabolisme anaérobie :

Le métabolisme anaérobie est également amélioré par l'entraînement, d'un point de vue énergétique et enzymatique. Le chien devient mieux tolérant à une accumulation de lactates dans le muscle et dans le sang, ce qui diminue les douleurs musculaires lors d'un effort.

ii) Modifications cardio-vasculaires

Le cœur devient plus résistant. Il travaille avec un meilleur rendement. Les entraînements d'endurance provoquent en effet une forte augmentation du volume cardiaque, donc un volume d'éjection systolique plus important. Le sujet entraîné peut, ainsi, maintenir un débit cardiaque donné, tout en ayant, tant au repos qu'à l'effort, une fréquence cardiaque plus basse : il en résulte une moindre dépense énergétique et une moindre consommation d'oxygène de la part du myocarde.

A l'examen clinique, le cœur présente, par conséquent, une bradycardie au repos et un souffle cardiaque de faible intensité, dû à l'augmentation du volume sanguin alors que la durée d'éjection est maintenue. L'augmentation cardiaque est observée aux examens radiographiques, échographiques et l'échocardiogramme est modifié : durée plus longue du complexe Q.R.S., augmentation de l'amplitude de l'onde R et de l'intervalle Q.T.

Le sujet entraîné s'oxygène également mieux : il ventile plus efficacement – on peut d'ailleurs noter une légère diminution de sa fréquence respiratoire – et le sang, par son augmentation de globules rouges et d'hémoglobines, peut mieux oxygéner les tissus.

Grâce à ces modifications cardio-vasculaires, le chien entraîné se fatigue moins et peut donc supporter des efforts beaucoup plus poussés qu'un chien de salon. Il récupère plus facilement.

iii) Modifications des organes locomoteurs

Ils deviennent beaucoup plus résistants et supportent mieux les diverses sollicitations. Les insertions tendineuses et ligamentaires deviennent plus solidaires à l'os, les articulations et les cartilages plus solides. Les muscles sont plus puissants, leur masse globale augmente par épaissement des fibrilles.

Cependant, bien qu'un entraînement régulier et progressif, associé à une alimentation équilibrée, rende le chien résistant, le travail que l'on exige de lui, lors de certaines missions, ne le met pas à l'abri de certaines pathologies.

B) Principales conséquences néfastes du travail sur le chien de la Police Ferroviaire

1) Fatigue

Une mission trop longue, trop éprouvante peut entraîner, chez l'animal, de la fatigue physique, mais aussi psychique, avec de la démotivation, ce qui diminue fortement ses performances.

Lorsque le chien est utilisé comme chien de recherche, il faut savoir qu'après 1 ou 2 heures de travail utilisant son flair, apparaît de plus une fatigue olfactive (40). Si la recherche est longue, le maître-chien alterne des périodes de travail et de repos.

2) Malformations squelettiques chez le jeune

Chez le chiot en croissance, un entraînement trop intense peut inhiber la croissance osseuse. L'os grandit moins en longueur et en circonférence, ce qui augmente sa densité. Les articulations et les cartilages peuvent également subir des dommages irréversibles. Un jeune chien qui force trop sur l'articulation de la hanche risque davantage de développer une dysplasie coxo-fémorale (23-35).

C'est pourquoi les éducateurs ne recrutent que des chiens âgés de plus de 10 mois et, dans la majorité des cas, des adultes, et font subir aux animaux des entraînements progressifs, adaptés au cas par cas.

3) Fractures de croc

(23)

Lors des séances de mordant, les forces de traction sur les crocs sont considérables (environ 1000 à 1120 Newtons), d'autant plus que le chien prend de l'élan pour mordre et, qu'en général, les forces de traction ne s'exercent que sur trois, deux, voire un seul croc. Les risques de fractures de crocs n'est pas négligeable. Les symptômes peuvent être frustrés, mais il peut aussi y avoir une douleur intense lorsque la cavité pulpaire est touchée et les complications septiques de la pulpe au contact de l'air ambiant peuvent provoquer des abcès.

a) Prévention

Lors des entraînements, pour éviter ces fractures de crocs, les éducateurs adaptent les séances de mordant suivant le tempérament du chien. Lorsqu'un animal arrive trop vite, trop violemment sur la prise, l'apache esquive l'impact de l'animal, comme en corrida, soit en pivotant, soit en utilisant des obstacles pour obliger l'animal à les contourner avant de mordre.

Par ailleurs, la fracture de croc survient plus facilement lorsque la prise est mauvaise que lorsque la prise se fait à pleine gueule. Les Malinois ont cet avantage, qu'en général, ils ont un mordant « propre ».

Les fractures surviennent plus fréquemment chez les jeunes crocs ; les éducateurs canalisent donc les jeunes chiens fougueux au mordant et leur apprennent, dès le début du débouillage, si ce n'est pas instinctif, à bien mordre à pleine gueule. C'est important qu'ils prennent, dès le début, les bonnes habitudes : moins ils mordent bien, plus les traumatismes d'additionnent et fragilisent les dents, plus les crocs sont susceptibles de se fracturer.

b) Traitements

Dès qu'un croc est cassé, le maître emmène son chien chez le vétérinaire. La chirurgie est souvent nécessaire : prothèse ou dévitalisation ; mais le croc restera beaucoup moins résistant que le croc initial.

4) Traumatismes légers

(23-35)

Lors de ses missions, quelques fois violentes, le chien de la Police Ferroviaire peut se couper, se léser un coussinet ou se retourner un ongle.

Si l'intervention a lieu dans le triage, la plaie peut devenir rapidement souillée.

Le maître doit alors protéger la blessure, la désinfecter et la protéger au plus vite, avant d'emmener l'animal chez le vétérinaire.

Celui-ci met, en général, en place un traitement antibiotique, à base de céfalexine, clindamycine ou tétracycline, ainsi que des soins locaux quotidiens de nettoyage et désinfection de la plaie.

La cassure d'un ongle (ou même un hématome cutané situé dans cette région) peut se compliquer d'infections bactériennes. Pour maintenir le chien au travail, le vétérinaire désinsère l'ongle, désinfecte la zone et la protège avec un manchon de moleskin que l'on peut gluer à la griffe.

5) Pathologies musculo-tendineuses

(23-35)

a) Traumatismes musculaires

Un saut, un choc, une chute, une sollicitation excessive du muscle peuvent provoquer un traumatisme musculaire, surtout dans un contexte de fatigue, de stress.

Ces affections sont particulièrement invalidantes parce que douloureuses. Elles touchent surtout les muscles des membres antérieurs : ils sont, en effet, plus sollicités. Ils supportent les deux tiers du poids du corps de l'animal à l'effort, participent au processus d'accélération (20% de la puissance musculaire) et jouent un rôle dans l'amortissement (80% de la puissance). Par ordre de gravité croissante, on distingue : les élongations et les contractures, les déchirures ou les claquages, les ruptures par traumatisme endogène et les contusions par traumatisme exogène.

Le repos est, dès lors, de rigueur. Si l'affection est récente, on applique de la glace sur le muscle lésé, quelques heures en continu, pendant deux, trois jours. Le membre est maintenu par un pansement compressif. Des anti-inflammatoires et des antalgiques sont appliqués localement, d'abord sans massage, puis avec, seulement au bout de quatre à six jours, lorsque la cicatrisation a commencé.

Pour les stades sévères, des anti-inflammatoires non stéroïdiens sont administrés par voie générale, pendant une à deux semaines, à faible dose.

Lorsque les lésions sont graves, le recours à la chirurgie réparatrice est souvent nécessaire, 72 heures après l'incident, lorsque l'hématome a diminué. Il faut compter environ deux semaines de convalescence. L'entraînement ne pourra être repris que progressivement.

b) Atteintes musculaires atraumatiques

Le chien de la Police Ferroviaire n'est pas non plus à l'abri d'une atteinte musculaire atraumatique, comme le « point de côté », complètement bénin, mais, plus grave, mais heureusement encore jamais survenue, la rhabdomyolyse d'effort, encore appelée myoglobinurie paroxystique. C'est une affection musculaire, qui peut s'accompagner d'une insuffisance rénale aiguë et être fatale pour l'animal. Elle se déclenche lors d'une sollicitation brutale de l'animal, un excès de chaleur s'accumule alors dans l'organisme et la production d'acide lactique peut être très forte : le flux sanguin diminue dans les muscles et une nécrose cellulaire s'installe progressivement. Les masses musculaires peuvent alors devenir très douloureuses.

Selon la gravité du cas, le vétérinaire place l'animal dans un total repos et entreprend une réhydratation, un refroidissement des masses musculaires, des injections d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et d'analgésiques, une supplémentation potassique nutritionnelle. Un bon entraînement, une alimentation équilibrée, des conditions de transport agréables préviennent cette affection.

c) Traumatismes articulaires

Le Malinois de la Police Ferroviaire peut être amené à travailler sur des terrains compliqués (talus dans le triage, rames de chemin de fer,...), ce qui peut mettre à rudes épreuves ses tendons, ses articulations, ses ligaments, et occasionner des tendinite, des bursites (inflammation des culs-de-sacs synoviaux), des ténosynovites (inflammation des gaines tendineuses), des glissements, des entorses, des torsions, des entorses, voire même des déchirures tendineuses ou ligamentaires.

Suivant la gravité de la lésion et la précocité d'intervention, le traitement peut aller de la simple mise au repos associée à une application de froid et à des anti-inflammatoires à l'intervention chirurgicale.

La Police Ferroviaire prévient ces affections musculo-tendineuses par un entraînement régulier et progressif de l'animal, qui permettent de maintenir ce dernier en bonne condition physique, et un suivi régulier par un vétérinaire. Par ses soins quotidiens, le maître-chien peut

déceler précocement des signes d'atteinte (boiterie, modification de la démarche, douleur, gonflement, chaleur au niveau de la zone atteinte,...).

6) Traumatismes ostéo-articulaires

(23-35)

Le travail musculaire peut entraîner une acidose, à l'origine d'une fuite urinaire. A terme, cette fuite peut provoquer une déminéralisation osseuse, ce qui fragilise l'os.

La fatigue, un terrain irrégulier fragilisent les articulations.

a) Traumatismes bénins

L'entorse, causée par un mouvement trop excessif, peut guérir spontanément ou par simple immobilisation et traitement anti-inflammatoire, mais, dans certains cas graves, elle peut tout de même exiger une intervention chirurgicale (ex : cas de la rupture de ligaments croisés).

Certaines luxations légères et récentes peuvent ne nécessiter qu'un pansement contentif.

Des contusions osseuses – à condition bien sûr que le choc reste modéré – peuvent n'exiger qu'une mise au repos de l'animal, des anti-inflammatoires et une application de froid.

Des fractures récentes d'un os long, simples, fermées, facilement réductibles, loin des articulations peuvent n'exiger qu'un traitement orthopédique (réduction par manœuvre externe, puis contention par un pansement adapté).

b) Traumatismes répétitifs

Mais, le traumatisme peut devenir répétitif et à terme réellement invalidant. Les micro-traumatismes à répétition favorisent le développement de l'arthrose : douleur et boiterie diminuent alors les performances de l'animal. L'arthrose est souvent incurable et évolue irrémédiablement vers l'aggravation. Suivant la localisation et le stade évolutif, on peut associer au traitement médical (chondroprotecteurs, anti-inflammatoires lors des crises) un traitement chirurgical. Mais le pronostic, pour le travail, reste extrêmement réservé.

c) Traumatismes violents

i) Exemples

Des entorses graves par avulsion peuvent survenir, ainsi que des luxations permanentes, des fractures complexes, multi-esquilleuses, près d'une articulation, voire des fractures ouvertes avec les complications que cela implique : abcès, ostéomyélite, septicémie, tétanos.

Lors des séances de mordant, lorsque le chien se jette trop puissamment sur sa prise, les vertèbres cervicales peuvent être lésées : elles peuvent subir un tassement, une compression, l'os spongieux s'écrase et il y a raccourcissement, interpénétration des vertèbres cervicales.

Pour éviter cela, comme pour éviter les fractures de croc, l'apache s'adapte au tempérament du chien. A l'arrivée du chien, il esquive l'impacte en pivotant ou en utilisant un obstacle.

ii) Traitements

En cas de traumatisme grave, le chien est immédiatement immobilisé. Le vétérinaire réalise aussitôt les soins d'urgence : traitement de l'état de choc, arrêt d'une éventuelle hémorragie,...Le chien est transféré en clinique. Des radiographies permettent de confirmer le diagnostic, localiser et apprécier la gravité de la lésion. Une intervention chirurgicale – quand l'état de l'animal le permet - est quasiment toujours de rigueur.

Lors de fracture, en cas de déplacement trop important des abouts osseux, le vétérinaire réalise une ostéosynthèse : pose de plaques, de broches, de vis, de fixateurs externes, suivant la nature de la fracture et le type d'os atteint.

Si la fracture est ouverte, il nettoie la plaie, la désinfecte, la pare, l'irrigue, retire les esquilles dévascularisées, puis réduit la fracture (si la fracture date de plus de 12 heures, la plaie doit cependant rester ouverte, jusqu'à granulation).

Si la fracture est articulaire et que les dégâts sont trop importants, une arthrodèse est proposée, mais, dans ce cas, l'avenir du chien, à la Police Ferroviaire, est fortement compromis.

Enfin, la rééducation peut comprendre une hydrothérapie, réalisée par l'UMES. Les exercices dans l'eau soulagent la douleur, relaxent l'animal et lèvent les spasmes. Comme la douleur est moindre, le chien peut alors se déplacer facilement, en produisant un effort minime. Grâce à la réduction de la gravité, les muscles augmentent facilement le degré de mobilité des articulations, sur lesquels ils agissent. L'hydrothérapie est surtout utilisée après une atteinte de la colonne vertébrale, afin de remuscler l'animal. Mais, elle peut être aussi indiquée lors d'états inflammatoires subaigus ou chroniques, comme les myosites, l'arthrite, les fractures, les luxations, les ankyloses articulaires.

En cas de traumatismes ostéo-articulaires, le pronostic de récupération fonctionnelle, donc la carrière du chien dans la Police Ferroviaire, dépend de la violence et l'endroit du choc, du type de lésion(s) occasionnée(s), de son traitement et de sa rééducation post-traumatique.

7) Traumatismes graves des organes abdominaux

Un choc violent peut léser la rate, l'appareil digestif, la vessie,...Ce fut, par exemple, le cas du Berger allemand Paco. Une mauvaise réception sur le bord d'une marche, suite à une frappe muselée, lui causa une déchirure stomacale.

Il fut rapidement transporté à l'UMES, où, aussitôt, les premiers soins d'urgence furent mis en place (traitement de l'état de choc). Une rapide intervention chirurgicale, suivie de trois mois de soins intenses au chenil d'Alfort, lui permit de se remettre sur pattes et de reprendre son service.

8) Affections liées au stress

Le transport, l'immobilisation, l'attaque d'un malfaiteur, des exercices de mordant à répétition...sont autant de situation génératrice de stress chez le chien. Le stress peut favoriser de nombreuses affections, tant physiologiques que comportementales, dont les principales sont les suivantes :

a) Troubles digestifs

Les troubles digestifs se manifestent par une diarrhée et des vomissements, ce qui peut être à l'origine de pertes nutritionnelles et hydro-minérales non négligeables (6-23-35).

i) Diarrhées de stress

En fragilisant le tube digestif, le stress peut générer des diarrhées de stress, après l'effort, et, si celui-ci se prolonge, conduire l'animal dans un cercle vicieux, où s'amplifient la diarrhée, la déshydratation et l'anorexie : c'est le syndrome dit de diarrhée-déshydratation de stress.

Le traitement consiste en l'administration d'un anti-spasmodique (lopéramide, diphénoxylate) et d'un pansement intestinal (diosmectite). Au bout de 48h, si le traitement est inefficace, on peut envisager une antibiothérapie.

Les chiens de la Police Ferroviaire souffrent rarement de diarrhées de stress. L'alimentation équilibrée, distribuée en fin de service, et les moments de détente accordés à l'équipe cynophile permettent de prévenir cette affection.

ii) Vomissements

En cas de vomissements, un traitement symptomatique est choisi en premier intention : isolement de l'animal, mise à la diète pendant 24h, administration d'anti-vomitifs et de pansements gastriques.

- Ulcères gastriques :

Si les vomissements contiennent du sang, le maître-chien doit immédiatement amener son animal chez le vétérinaire. Le stress peut, en effet, générer des ulcères gastriques, surtout en région pylorique, qui s'accompagnent alors de faiblesse, d'anémie et, non pris à temps, peuvent évoluer vers une rupture de l'estomac et une mort de l'animal.

Un traitement à base d'antiacides, d'anticholinergiques, de pansements gastriques est mis en place. Une intervention chirurgicale d'urgence peut être quelquefois nécessaire.

- Syndrome dilatation/torsion de l'estomac :

Enfin, si les épisodes de vomissements sont en plutôt des tentatives de vomissements, plus ou moins violents, mais improductifs, associés à un gonflement abdominal et à une altération de

l'état général, il peut s'agir d'une torsion d'estomac, véritable urgence, nécessitant une intervention chirurgicale. Si l'on tarde trop, le chien rentre en état de choc et meurt.

On évite sa survenue en choisissant un aliment hyperdigestible qui permet de réduire les volumes ingérés. Si le chien est vorace, on le nourrit isolément, au calme. En donnant la ration en fin de service, le maître-chien respecte la recommandation d'une période de repos d'une à deux heures après le repas ; cependant, il ne peut pas fractionner la ration quotidienne pour diminuer davantage les volumes ingérés. Dans les deux heures qui suivent la fin du repas, il va voir son animal, pour vérifier son comportement.

b) Troubles comportementaux

Le chien stressé présente fréquemment des réactions d'élimination (mictions, défécations répétées). Il peut se mettre aussi à aboyer en permanence, développer des comportements stéréotypés (léchage des pattes, automutilations, morsure des objets, de la cage, creusement du sol,...), devenir inattentif, irritable ou complètement démotivé, mauvais lors des entraînements, voire, dans des cas sévères de détresse, devenir complètement déprimé, apathique, refusant tout effort, ainsi que boire et manger, ce qui aboutit à de la déshydratation (23-35).

Les benzodiazépines, tel que le Diazépam, sont efficaces contre les réactions de peur et d'angoisses, tandis que les dérivés des phénothiazines sont plutôt actifs à l'égard de l'hyperexcitabilité (6). Cependant, lors des missions opérationnelles, le chien de la Police Ferroviaire ne peut pas prendre de médicaments susceptibles de troubler sa vigilance.

Enfin, un chien stressé peut également présenter tachycardie, polypnée, mydriase, sialorrhée, élévation de la tension artérielle, polyuro-polydypsie, anémie, chute de poils (23).

9) « Coups de chaleur »

(23-33-34)

C'est une congestion cérébrale causée par une exposition prolongée à la chaleur ou à un effort physique soutenu, le plus souvent dans des conditions climatiques défavorables (ambiance chaude, humide, mal ventilée). En général, les chiens tolèrent mal la chaleur. Bien que réhydraté régulièrement, le chien de la Police Ferroviaire n'est pas à l'abri, par temps de canicule, dans les transports, d'un « coup de chaleur », véritable urgence.

Au moindre signe – hyperthermie (température supérieure à 40°C), tachypnée, cyanose des muqueuses, agitation, convulsion, perte de connaissance -, le maître enlève la muselière et, en attendant le vétérinaire, tente de faire baisser la température de son animal : il le place à l'ombre, le refroidit avec de l'eau fraîche, essaie de le faire boire. Le vétérinaire, après évaluation des besoins hydro-électrolytiques, mettra en place un traitement de réanimation par réhydratation.

Certains « coups de chaleur » peuvent aller jusqu'à la syncope. En début de syncope, la pulvérisation de trinitrine en spray sous la langue est efficace. En cas d'arrêt cardiaque, qui est souvent concomitant à un arrêt respiratoire, un massage cardiaque, couplé à du bouche à truffe, s'impose.

Pour éviter ces « coups de chaleur », le maître-chien et les éducateurs adaptent l'entraînement de l'animal et son travail en fonction des conditions climatiques, respectent les temps de repos, veillent à sa réhydratation régulière, surtout par temps de grosse chaleur.

Pour éviter la majorité de ces affections, on a vu qu'il est impératif que l'animal suive un entraînement raisonné et bénéficie d'une alimentation adaptée. Il est aussi nécessaire, pour que l'animal ne souffre pas de fatigue et ne perde son efficacité, de lui aménager des temps de repos suffisants. Un suivi régulier chez le vétérinaire est également de rigueur.

C) Repos

L'animal a droit à un repos bien mérité, en même temps que son maître. Quand il possède deux maîtres, un repos minimum de huit heures est exigé ; il est interdit de faire enchaîner à l'animal deux services successifs.

Pendant les vacances du maître, si le chien vit d'habitude chez lui, il est mis en pension, payée par la région. Si le chien vit dans une courette à la brigade, un assistant canin est chargé de sortir l'animal, lui donner ses soins quotidiens, nettoyer la courette. Dans le cas où le chien bénéficie de deux maîtres, ces derniers s'arrangent pour alterner leurs vacances, de manière à ce qu'il en reste toujours un pour s'occuper du chien.

D) Suivi vétérinaire

La SNCF prend en charge les divers frais de visite et d'achat de médicaments.

Au début, ce sont les vétérinaires de l'UMES qui réalisent la visite d'achat, pour savoir si le chien constitue potentiellement un bon élément pour la Police Ferroviaire. Tout le long de la carrière du chien, ils fournissent des conseils précieux aux éducateurs canins et au maître-chien et ils donnent des soins à l'animal, en cas de traumatisme.

Le chef de brigade, après avis du chef de chenil, désigne un vétérinaire. Chaque année, le chien est examiné dans sa totalité et reçoit ses vaccins. Il est vacciné contre la maladie de carré, l'hépatite de Rubarth, la parvovirose, la leptospirose (deux fois par an), la rage et, étant donné les hautes herbes dans le triage, contre la piroplasmose. A l'occasion, le vétérinaire aborde la vermifugation bisannuelle, le parasitage externe et les problèmes que le vétérinaire ou le maître-chien aurait décelés.

Cependant, en cas d'urgence, le maître-chien peut consulter n'importe quel vétérinaire. La SNCF prend en charge les divers frais de visite et d'achat de médicaments.

E) Réforme

Autrefois, lorsque l'animal appartenait à l'agent, il retournait, en fin de service, chez son maître. Aujourd'hui, le chien est la propriété de la SNCF et, s'il se révèle être un excellent élément, la SNCF le garde, pour l'attribuer à un nouveau maître-chien.

Cependant, si le chef de brigade demande la réforme de l'animal et si le chef de chenil accepte, il peut être racheté, pour un euro symbolique et contre bons soins. Un certificat de vente est donc délivré et la carte de tatouage est modifiée : désormais le propriétaire n'est plus la SNCF, mais l'agent.

Dans l'hypothèse où l'agent ne souhaiterait pas reprendre l'animal, ce dernier serait alors placé dans une autre famille d'accueil et, à défaut, serait euthanasié (ce qui, fort heureusement, en pratique, ne se passe jamais).

1) Retraite

En théorie, il n'y a pas d'âge limite pour mettre un chien à la retraite. Il est arrivé, à la Police Ferroviaire, qu'un chien résistant parvienne à travailler efficacement jusqu'à 13 ans, voire jusqu'à sa mort. Mais, en général, les performances de l'animal baissent avec l'âge et les chiens, trop fatigués, partent à la retraite plutôt vers 10-11 ans.

Cependant, dans certains cas, le chien peut être réformé beaucoup plus tôt.

2) Réforme anticipée

Lorsque l'animal est atteint d'une maladie trop invalidante et/ou qui, à terme, coûte cher en traitement, il ne devient plus assez rentable pour l'entreprise : la SNCF le réforme prématurément.

Ce peut être, par exemple, le cas lorsque l'animal devient trop agressif, et donc dangereux (l'euthanasie peut alors être la seule issue), lors d'anxiété de l'animal (les automutilations finissent par coûter chères en soin), de traumatismes sérieux, ou encore, à titre anecdotique en Camargue, de dirofilariose. L'animal peut aussi exprimer des tares héréditaires trop gênantes pour un chien de travail.

Le Berger belge peut, en effet, être atteint des tares héréditaires suivantes :

a) Tares oculaires

(16-32)

i) Atrophie progressive de la rétine

(38)

C'est une maladie dégénérative des cellules visuelles rétiniennes, à transmission autosomale récessive, qui entraîne la cécité. Les foyers de dégénérescence rétiniens sont visibles à l'âge de 6 mois. Son diagnostic précoce, avant même l'apparition des signes cliniques, peut être fait grâce à l'électrorétinogramme. Il n'existe actuellement pas de traitement.

ii) Cataracte

C'est une opacité partielle ou complète du cristallin et/ou de sa capsule. Si elle est complète et affecte les deux yeux, il en résulte une cécité.

iii) Blépharite du canthus

C'est une inflammation de la jonction entre les paupières supérieure et inférieure.

iv) Kérato-conjonctivite sèche

C'est une anomalie du film lacrymal, le plus souvent par déficience de la phase aqueuse, bien que les couches mucinique et lipidique puissent être affectées. Elle peut apparaître vers l'âge de 3-4 ans, voire plus tôt vers 1 an, et entraîne une irritation oculaire et/ou une altération de la vision.

v) Persistance de la membrane pupillaire (PPM)

La membrane fœtale irienne persiste anormalement dans la chambre antérieure de l'œil et ne régresse pas totalement durant les trois premiers mois de la vie. Ces brides peuvent se pointer d'iris à iris, de l'iris à la cornée, de l'iris au cristallin, ou former des feuillets dans la chambre antérieure. Les trois dernières formes peuvent gêner la vision.

vi) Dysplasie de la rétine

(38)

C'est une anomalie de développement congénitale, focale ou diffuse, de la rétine. Elle peut apparaître chez le Malinois vers 8 semaines. A l'ophtalmoscope, elle se manifeste sous forme de pli au niveau neuro-rétinien, le tissu affecté étant séparé de l'épithélium pigmentaire sous-jacent. Plusieurs types de plis sont rencontrés : linéaires, circulaires ou en Y. Chez l'adulte, les plis se limitent normalement au tapis clair, mais chez le chiot, l'ensemble du fond d'œil peut être affecté.

vii) Micro-papille

Le disque optique est anormalement de petite taille, mais cela ne s'accompagne pas d'une perte de vision.

viii) Infiltration lympho-plamocytaire du bord libre

Elle se manifeste par un épaississement, une hyperhémie, une dépigmentation du bord libre de la membrane nictitante.

ix) Kératite chronique superficielle

Elle est due à une infiltration lymphoplasmocytaire de la cornée, le plus souvent bilatérale. Elle s'accompagne de néovascularisation, d'œdème, de pigmentation superficielle, avec tendance à l'envahissement de toute la surface cornéenne. Elle survient en général chez les adultes âgés de trois à six ans.

b) Dysplasie coxo-fémorale

(18)

Les bergers belges sont relativement bien épargnés, comparé aux Bergers allemands (36).

Le pronostic est variable, mais, comme nous l'avons vu, cette affection peut aboutir à une douleur et à une boiterie invalidante. Les traitements médical (anti-inflammatoire lors de crise, chondroprotecteurs, physiothérapie) et chirurgical (triple ostéotomie du bassin si le chien est jeune, myectomie des pectinés, varisation de la hanche) sont, à terme, coûteux.

c) Epilepsie essentielle

(17)

Elle se manifeste par des crises convulsives récidivantes, qui peuvent être partielles, autrement dit psychomotrices, mais aussi, plus graves, généralisées, avec perte de connaissance. Le déterminisme génétique n'est, actuellement, avéré que pour le terrier.

Il est inconcevable d'imaginer garder un animal épileptique lors des missions. La moindre stimulation auditive excessive, la moindre douleur, la moindre situation de tension émotionnelle peuvent déclencher une crise. La maladie est de plus incurable et le traitement doit être poursuivi à vie.

d) Adénocarcinome du tractus digestif

(27)

Il est relativement fréquent chez les Malinois. Il est associé à des vomissements, avec souvent de l'hématémèse. Le traitement est chirurgical (gastrectomie), mais le pronostic est mauvais.

e) La dermatomyosite familiale canine

(4)

Cette maladie semble avoir, à la fois, une composante héréditaire et immunitaire. Elle se caractérise par une dermatite (vésicules, pustules, ulcérations, alopecie, squames), plus ou moins associée à une myosite (contracture et atrophie musculaire), voire à une polyarthrite, une insuffisance rénale aiguë, une mégaoesophagie.

Le pronostic semble relativement bon, surtout avec un traitement médical. Mais des formes graves existent, nécessitant le plus souvent l'euthanasie. Heureusement, l'affection apparaît, en général, sur des chiots âgés de quelques semaines à quelques mois, ce qui évite de les choisir. Mais, dans de rares cas, la dermatose se développe à l'âge adulte sans troubles avant-coureurs dans le jeune âge.

Jusqu'à présent, les tares héréditaires, qui ont occasionné, à la Police Ferroviaire, une réforme prématurée du Malinois, sont l'atrophie progressive de la rétine et la cataracte.

Heureusement, les réformes anticipées sont relativement rares. En général, le Malinois est réformé à la fin de sa vie, ce qui se révèle particulièrement intéressant, d'un point de vue rentabilité, pour l'entreprise.

Conclusion

Ancien chien de Berger, le Malinois s'est, dès sa création, imposé comme LE chien d'utilité. Bien qu'introduit tardivement à la Police Ferroviaire, il supplante, désormais, tous les chiens, notamment le Berger Allemand, pour faire face à une délinquance en constante augmentation dans les trains. Grâce à ses nombreuses qualités, tant morphologiques que psychiques, il est indéniablement le chien le mieux adapté au milieu ferroviaire.

Doté d'une forte musculature et d'une solide mâchoire, le Malinois est, avant tout, un excellent chien de défense. Extrêmement rapide, énergique, débordant d'affection pour son maître, ce Berger belge, au fort tempérament, est un redoutable protecteur de son équipe policière. Souple, il peut se faufiler partout dans les locaux SNCF, où, en tant qu'arme dissuasive et parfois arme répressive, il fait respecter l'ordre, garantissant, ainsi, aux clients, un voyage paisible. Mais, son élégance naturelle, associée à son gabarit rassurant, en fait aussi un bon outil de marque de la SNCF auprès des clients : qui mieux que le Malinois peut incarner cette qualité de service, à laquelle est si attachée la SNCF ?

Son excellente olfaction, ainsi que sa fine ouïe, en font également un bon chien de recherche, apte à dénicher tout intrus dans les locaux SNCF et surprendre le moindre voleur.

Dès l'achat, une sélection très précise, basée sur des tests cynotechniques et une visite vétérinaire, permet, de plus, d'introduire à la Police Ferroviaire uniquement des bons éléments, capables notamment de s'adapter à toute cette foule de stimuli qui grouille dans les gares, les trains, le triage.

Elève brillant, le Malinois apprend extrêmement vite, d'abord lors du déboufrage avec les éducateurs canins, puis avec le futur maître-chien qui est, avant tout, un agent de la Police Ferroviaire. Les soins quotidiens du maître, l'alimentation et les entraînements adaptés à l'animal, les périodes de repos bien méritées, ainsi que le suivi vétérinaire régulier permettent de préserver les performances de l'animal ; en général, le Malinois est réformé relativement tard. Le Malinois est donc un outil rentable.

Mais depuis 2003, l'activité cynophile est en baisse à la Police Ferroviaire. Depuis 3 ans, aucun chien n'a été acheté.

Cependant, les attaques par arme à feu ne cessent d'augmenter dans les transports. Les agents réclament des gilets par balles. Comparé à l'achat d'un tel équipement, l'introduction d'une arme bien particulière se révélerait beaucoup plus rentable : le chien. Un chenil, à l'image de celui de la RATP, ne devrait pas tarder à ouvrir ses portes. A l'image des Malinois de l'armée ou de la police, notre Malinois de la Police Ferroviaire devrait donc avoir encore de belles années devant lui.

Bibliographie

- (1) ALLGEYER C. *Le comportement social du chiot*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1989, N°68
- (2) BELIME C. *Contribution à l'étude du dressage chez le chien, données de base-sociabilisation, communication et apprentissage*. Thèse Méd.Vét., Nantes, 1990, N°58.
- (3) BERTRAND V. *Caractéristiques et maintenance des races de chiens de berger continentaux de grande taille : Berger Allemand, Berger de Beauce, Berger de Brie, Berger Picard, Bouvier des Flandres, Berger Belge, Komondor, Charplanina, Hovawart*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1995, N°112.
- (4) BOURDEAU P. La dermatomyosite familiale canine. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 1996, **28** (numéro spécial), 553-557.
- (5) BRETON M. *Chien de gendarmerie et son maître*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1978, N°86.
- (6) BRUGERE H. *Physiopathologie des affections dues au stress chez le chien de sport*. Recueil Méd.Vét., 1991, **167**, (7/8), p635-645.
- (7) BRUNELAT P. *Récompense et punition chez le chien. Contribution à l'étude de son conditionnement éducatif. Essais comparatifs de deux types de colliers anti-aboiement*. Thèse Méd.Vét., Lyon, 1990, N°61.
- (8) CAMP N. *Sélection et dressage des chiens de recherche*. CAMP N., 1998, 280p.
- (9) CARDINAL J-Y. *Le Berger belge : Historique-Standard-Aptitudes*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1984, N°51.
- (10) CFCBB. *Historique et standard du Chien de Berger belge*. Mise à jour le 25 avril 2007 [<http://CFCBB.free.fr/>], (consulté le 3 mai 2007).
- (11) COURREAU J-F. *Etude génétique des qualités de travail dans l'espèce canine. Application des méthodes de la génétique quantitative aux épreuves de concours de chiens de défense en race berger belge*. Thèse Uni., Paris XI, Orsay, 2004, 303p.
- (12) DELECHELLE P. *Le dressage du chien dans la gendarmerie nationale*. Thèse Méd.Vét., Toulouse, 1987, N°39.
- (13) DESCHAMPS J-Y, DESCHAMPS C. Vices cachés – vices rédhibitoires en matière de vente de chiens. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 2000, **31** (206), 115-122.
- (14) DEWAILLY P., VARLET A. *Les bergers belges*. Ed Lonrai : Solar, 1994, 286p.
- (15) DUGUE R. *Sélection et amélioration génétique du berger belge malinois en France*. Thèse Méd.Vét., Nantes, 2003, N°14, 74p.
- (16) DUVAL N. *Contribution à l'étude des tares oculaires héréditaires en France- Etude des certificats de la société centrale canine*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1999, N°43.
- (17) FANUEL-BARRET D. L'épilepsie. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 1996, **28** (numéro spécial), 495-499.
- (18) FAU D., GENEVOIS J.P., REMY D. La dysplasie coxo-fémorale chez le chien. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 1996, **28** (numéro spécial), 473-476.
- (19) FERAUD J.P. *Contribution à l'étude biochimique d'un mécanisme d'olfaction chez le chien*. Thèse Méd.Vét., Lyon, 1970, N°51.
- (20) FILIATRES J.C. *Contribution à l'étude des systèmes de communication intra et inter spécifiques chez un canidé canis familiaris*. Thèse Uni. Sciences de la vie, Besançon, 1986, N°20.

- (21) FIORONE F. *Les chiens de berger belges*. Ed. Paris : De Vecchi S.A., 1987, 263p.
- (22) FOUCON épouse LEDOGARD V. *Genèse et évolution des programmes sportifs de chiens de défense en Europe Occidentale : de la prédominance de l'utilisation des races bergères*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 1996, N°93.
- (23) GRANDJEAN D., MOQUET N., PAWLOWIEZ S., *et al.* *Guide pratique du chien de sport et d'utilité*. 2^{ème} ed. Paris : Royal canin, 2002, 423p.
- (24) GUINET J.J. *Contribution à l'étude au dressage spécialisé du chien de Berger allemand comme chien de piste*. Thèse Méd.Vét., Lyon, 1971, N°9.
- (25) GUYOT Y. *Verbal et non verbal dans la communication homme-chien*. Revue de Méd.Vét., 1986, **137**, 597-602.
- (26) GUYOT Y. *Communication et autorité dans les situations de dressage*. Revue Méd.Vét., 1987, **138**, 447-455.
- (27) HENROTEAUX M. Gastro-entérologie. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 1996, **28** (numéro spécial), 529-539.
- (28) HESTIN M. *Les chiens de la gendarmerie nationale*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 2002, N°38, 94p.
- (29) LECOMTE A. *L'olfaction chez le chien. Recherche des stupéfiants*. Thèse Méd.Vet., Alfort, 1979, N°83.
- (30) LE NIHOUANEN J.C. La radiographie de dépistage systématique de la dysplasie de la hanche du chien: rappels de quelques éléments fondamentaux. *Le Point Vétérinaire*, 1994, **25** (158), 1009-1010.
- (31) LEPESQUEUR O. Le malinois, un sensible de compétition. *Revue Chiens 2000*, mai 1993, **188**, 24-32.
- (32) MARTINEZ N. *Actualisation des données bibliographiques concernant les affections oculaires héréditaires du chien*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 2004, N°145.
- (33) PAGES J.P., TROUILLET J.L. Pathologie de l'effort musculaire. Société française de cynotechnie, Tome 2. *In : Séminaire sur le chien de travail*, Toulouse, mars 1987, 333-365.
- (34) PHILIPPE X. *Le transport d'animaux vivants*. Ed Paris : Celse, 1998, 167p.
- (35) PORTAL A. *Les chiens d'utilité*. Thèse Méd.Vét., Alfort, 2002, N°87, 116p.
- (36) REIN S. *La dysplasie coxo-fémorale : analyse des résultats du dépistage officiel (de 1993 à 2000) chez le Rottweiler, le Bouvier bernois, le Berger de Brie et les Bergers belges*. Thèse Méd.Vét., Lyon, 2002, N°114.
- (37) RONCONI A., RONCONI G. La surveillance générale et ses partenaires. *IPA France magazine*, 2003, N°11, 4-8.
- (38) ROZE M. Ophtalmologie : les affections rétinienne. *Le Point Vétérinaire*, Paris, 1996, **28** (numéro spécial), 454-458.
- (39) TOUTAN L. *Les chiens dangereux et la loi du 06 janvier 1999*. Thèse Méd.Vét., Nantes, 2000, N°101.
- (40) VADUREL A. *Physiologie et pathologie de l'odorat du chien*. Thèse Méd.Vét., Nantes, 1995, N°53.
- (41) WOLTER R. L'alimentation du chien de sport. Société française de cynotechnie, Tome 1. *In : Séminaire sur le chien de travail*, Toulouse, mars 1987, 96-158.

ANNEXE

Livret d'entraînement cynophile

**LIVRET D'ENTRAINEMENT
CYNOPHILE**



SERVICE CENTRAL DE LA SURVEILLANCE GENERALE
Groupe cynophile
39 ter Boulevard de la Chapelle 75010 PARIS

Lors de son renouvellement, ce livret doit être restitué au chef du chenil national pour archivage

Entraînement mensuel			OBSERVATIONS
O B E I S S A N C E	EXERCICES	ACQ (acquis)	
	IMMOBILE	Ac	
	SUITE EN LAISSE	Ac	
	BLOCAGE COUCHE	Ac	
	SAUT D'OBSTACLES	Ac	
	DEFENSE DU MAITRE	Ac	haie 1730 Longueau S17
	DEFENSE DU MAITRE MULTI-PLASTRONS	/	
	INTERVENTION A DISTANCE MUSELEE	/	
	INTERVENTION A DISTANCE MORDANT	Ac	
	DEPART D'ATTAQUE	Ac	
	CESSATION	Ac	
	ATTITUDE AU COUP DE FEU	/	
	SOCIABILITE A LA FOULE / MILIEU FERROVIAIRE	/	
	RESISTANCE PHYSIQUE	Ac	
	ACTIVITES SPECIFIQUES :	Recherche : Ac	
DATE: 13 de 2006			ENCADREMENT BRIGADE
EDUCATEUR CANIN: Serapit			SIGNATURE
SIGNATURE:			

Entraînement mensuel			OBSERVATIONS
O B E I S S A N C E	EXERCICES	ACQ (acquis)	
	IMMOBILE	Ac	
	SUITE EN LAISSE	Ac	
	BLOCAGE COUCHE	Ac	
	SAUT D'OBSTACLES	Ac	
	DEFENSE DU MAITRE	Ac	
	DEFENSE DU MAITRE MULTI-PLASTRONS	/	
	INTERVENTION A DISTANCE MUSELEE	/	
	INTERVENTION A DISTANCE MORDANT	Ac	
	DEPART D'ATTAQUE	Ac	
	CESSATION	Ac	
	ATTITUDE AU COUP DE FEU	/	
	SOCIABILITE A LA FOULE / MILIEU FERROVIAIRE	Ac	
	RESISTANCE PHYSIQUE	Ac	
	ACTIVITES SPECIFIQUES :	Recherche : Ac	
DATE: 24 Janvier 2007			ENCADREMENT BRIGADE
EDUCATEUR CANIN: Serapit			SIGNATURE
SIGNATURE:			

LE MALINOIS DANS LA POLICE FERROVIAIRE

WYSOCKI Lydiane

RESUME :

Initialement chien de Berger, le Malinois s'est vu attribué de nouvelles missions : la Police Ferroviaire en montre un très bon exemple. Grâce à ses nombreuses qualités, tant morphologiques que psychiques, le Malinois est indéniablement le chien de défense, et occasionnellement de recherche, le mieux adapté au milieu ferroviaire.

Acheté entre huit mois et deux ans, conforme au standard, le futur Malinois de la Police Ferroviaire est soumis à des tests cynotechniques et à une visite sanitaire, avant d'être débourré par des éducateurs canins. Il poursuit sa formation avec le futur maître-chien, avec lequel il ne tarde pas à former une équipe cynophile soudée et efficace en toute circonstance et ce jusqu'à la réforme de l'animal vers l'âge de dix ou onze ans.

MOTS CLES :

Transport ferroviaire, Police Ferroviaire, dressage, chien, chien de défense, chien d'attaque, chien de recherche, chien de Berger, Malinois.

JURY :

Président : Pr.

Directeur : Dr. MAILHAC

Assesseur : Pr. COURREAU

ADRESSE DE L'AUTEUR :

50, rue Arthur Lacroix
02 300 SINCENY

MALINOIS OF RAILWAY COMPANIES' REGULATIONS

WYSOCKI Lydiane

SUMMARY:

Over the years, the sheepdog Malinois was used for new assignments, which is illustrated by Railway Companies' Regulations. Thanks to its many qualities, both morphological and psychic, Malinois is undeniably the best adapted defending and occasionally tracking dog for the railway environment.

Bought between eight months and two years, conformable to the standard, the future Malinois of Railway Companies' Regulations is put through tests for dogs and a sanitary examination, before having a breaking in by canine educators. It carries on its training with the future dog handlers, with whom it doesn't delay to develop a close-knit and efficient in all occasions man and dog team until the animal's retirement around the age of 10 or 11 years.

KEY WORDS :

Railway, Railway Companies' Regulations, training, dog, defending dog, fighting dog, tracking dog, sheepdog, Malinois.

JURY :

President : Pr.

Director : Dr. MAILHAC

Assessor : Pr. COURREAU

AUTHOR'S ADDRESS :

50, rue Arthur Lacroix
02 300 SINCENY

-